



UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE
IAE Caen – Master 1 Management sectoriel
Année Universitaire 2022-2023

« Les Tiers-lieux en Normandie : impacts et enjeux pour les acteurs territoriaux »

Noé BERNARD

Léonie FERET

Théo REBILLARD-SOULIE

Sous la direction de Monsieur Abel MENSAH



UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE

IAE Caen

Année Universitaire 2022-2023

Déclaration sur l'honneur à signer et insérer en page 2 de tout travail de recherche, mémoire, rapport, dossier, etc.

Je soussigné(e),

BERNARD NOE

Régulièrement inscrit à l'Université de Caen Normandie

N° de carte d'étudiant : 0410018717u

Formation suivie : Master 1 Management sectoriel, Management des Établissements et des Structures Gérontologiques

Déclare avoir pris connaissance de la Charte IAE du bon usage des ressources utilisables dans le cadre des travaux individuels et collectifs.

Déclare avoir pleinement conscience que le non-respect manifeste des règles édictées dans la charte pourra entraîner l'attribution d'une note égale à 0.

Certifie qu'il s'agit d'un travail original et que toutes les sources utilisées ont été indiquées dans leur totalité.

Certifie n'avoir ni recopié ni utilisé sans les mentionner des idées ou des formulations tirées d'un ouvrage, article, mémoire ou tout autre document, disponible en version imprimée et/ou électronique.

Déclare avoir pleinement conscience de ce qu'est le plagiat.

Déclare avoir pleinement conscience que conformément au règlement des examens de l'Université de Caen Normandie, tout plagiat est assimilé à une fraude et peut impliquer la saisine de la section disciplinaire de l'Université et le prononcé de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'Université.

Date : 10/05/2023

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bernard Noe', written over a light blue horizontal line.



UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE

IAE Caen

Année Universitaire 2022-2023

Déclaration sur l'honneur à signer et insérer en page 2 de tout travail de recherche, mémoire, rapport, dossier, etc.

Je soussigné(e),

FERET LEONIE

Régulièrement inscrit à l'Université de Caen Normandie

N° de carte d'étudiant : 153379673cf

Formation suivie : Master 1 Management sectoriel, Management des Établissements et des Structures Gérontologiques

Déclare avoir pris connaissance de la Charte IAE du bon usage des ressources utilisables dans le cadre des travaux individuels et collectifs.

Déclare avoir pleinement conscience que le non-respect manifeste des règles édictées dans la charte pourra entraîner l'attribution d'une note égale à 0.

Certifie qu'il s'agit d'un travail original et que toutes les sources utilisées ont été indiquées dans leur totalité.

Certifie n'avoir ni recopié ni utilisé sans les mentionner des idées ou des formulations tirées d'un ouvrage, article, mémoire ou tout autre document, disponible en version imprimée et/ou électronique.

Déclare avoir pleinement conscience de ce qu'est le plagiat.

Déclare avoir pleinement conscience que conformément au règlement des examens de l'Université de Caen Normandie, tout plagiat est assimilé à une fraude et peut impliquer la saisine de la section disciplinaire de l'Université et le prononcé de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'Université.

Date : 10/05/2023

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'FERET LEONIE', written over a horizontal line.



UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE

IAE Caen

Année Universitaire 2022-2023

Déclaration sur l'honneur à signer et insérer en page 2 de tout travail de recherche, mémoire, rapport, dossier, etc.

Je soussigné(e),

REBILLARD-SOULIE THEO

Régulièrement inscrit à l'Université de Caen Normandie

N° de carte d'étudiant : 0507003972z

Formation suivie : Master 1 Management sectoriel, Ingénierie et Management de l'Intervention Sociale

Déclare avoir pris connaissance de la Charte IAE du bon usage des ressources utilisables dans le cadre des travaux individuels et collectifs.

Déclare avoir pleinement conscience que le non-respect manifeste des règles édictées dans la charte pourra entraîner l'attribution d'une note égale à 0.

Certifie qu'il s'agit d'un travail original et que toutes les sources utilisées ont été indiquées dans leur totalité.

Certifie n'avoir ni recopié ni utilisé sans les mentionner des idées ou des formulations tirées d'un ouvrage, article, mémoire ou tout autre document, disponible en version imprimée et/ou électronique.

Déclare avoir pleinement conscience de ce qu'est le plagiat.

Déclare avoir pleinement conscience que conformément au règlement des examens de l'Université de Caen Normandie, tout plagiat est assimilé à une fraude et peut impliquer la saisine de la section disciplinaire de l'Université et le prononcé de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'Université.

Date : 10/05/2023

Signature :

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'R' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

Remerciements

Tout d'abord, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers notre tuteur, Abel Mensah, qui nous a accompagnés tout au long de la réalisation de ce mémoire de recherche collectif. Son expertise, ses conseils avisés et sa disponibilité ont été essentiels pour nous aider à mener à bien nos recherches et à approfondir notre réflexion.

Nous souhaitons également exprimer notre gratitude envers notre professeure, Gillonne Desquesnes, pour ses précieux enseignements en méthodologie de la recherche. Son apport dans la structuration de notre travail et l'acquisition des compétences nécessaires pour mener à bien nos recherches a été essentiel. Grâce à sa bienveillance et son approche pédagogique, nous avons pu progresser et surmonter les difficultés rencontrées tout au long de notre parcours.

Un grand merci également aux managers et aux usagers de Tiers-lieu rencontrés et interviewés au cours de nos recherches. Leurs témoignages, leur générosité et leur partage d'expérience ont grandement contribué à la réalisation de ce travail. Nous avons ainsi pu mieux comprendre les enjeux et les dynamiques de ces espaces de partage et de collaboration.

Enfin, nous exprimons notre reconnaissance au personnel de la bibliothèque universitaire de l'IAE de Caen pour leur accueil chaleureux, leur disponibilité et leur précieuse assistance dans nos recherches documentaires. Leur expertise et leur dévouement ont été d'un grand secours pour nous permettre de trouver les ressources nécessaires à l'élaboration de ce travail.

Sans le soutien, l'encouragement et la collaboration de toutes ces personnes, la réalisation de ce mémoire collectif n'aurait pas été possible. Nous sommes sincèrement reconnaissants pour leur aide et leur confiance tout au long de cette aventure académique.

SOMMAIRE

Remerciements	1
Liste des tableaux	4
Table des illustrations	4
Liste des abréviations, sigles et acronymes	6
INTRODUCTION.....	7
1 Généralités sur les Tiers-lieux.....	8
1.1 Définitions et présentation des Tiers-lieux	8
1.2 Les différents types de Tiers-lieux	10
1.3 Les caractéristiques d'un Tiers-lieu.....	15
1.4 L'organisation des Tiers-lieux en France.....	17
1.5 Le financement des Tiers-lieux.....	18
1.6 Les avantages et les limites des Tiers-lieux	20
1.7 Des limites à la définition de la problématique de la recherche.....	22
2 L'école française de la proximité.....	25
2.1 Les proximités.....	25
2.2 La proximité géographique	26
2.3 La proximité organisationnelle	28
2.4 La proximité cognitive	29
2.5 La proximité institutionnelle	30
2.6 La proximité sociale	32
2.7 Conclusion.....	33
3 Méthodologie de recherche	35
3.1 Définition de la méthodologie de recherche	35
3.2 Justification du choix de la méthodologie de recherche.....	37
3.3 La présentation de la méthodologie de recherche retenue	39
4 Résultats.....	45
4.1 L'analyse des réponses au questionnaire	45
4.2 La présentation des Tiers-lieux étudiés	57
4.3 L'analyse des bénéfices de la présence des cinq Tiers-lieux dans les territoires ruraux normands pour les usagers.....	67
4.4 Les bénéfices de la présence de Tiers-lieux pour les territoires ruraux	75
CONCLUSION.....	82
Bibliographie.....	84
Table des annexes.....	I

Table des matières	89
Les Tiers-lieux ruraux en Normandie	92
Mots-clés.....	92

Liste des tableaux

Tableau 1.1 : Les grands types d'activités des Tiers-lieux en France.....	11
Tableau 2.1 : 5 types de proximité (caractéristiques).....	34
Tableau 3.1 : Les méthodes de recherche	36
Tableau 3.2 : Présentation des 5 Tiers-lieux visités	39
Tableau 4.1 : Répartition des communes d'habitation des répondants normands.....	45
Tableau 4.2 : Points de convergence et de divergence des Tiers-lieux visités.....	67
Tableau 4.4 : Synthèse des bénéfices des Tiers-lieux pour les territoires ruraux	81
Tableau 1 : Exemple de grille de codage des données collectées auprès d'un fondateur	VII
Tableau 2 : Répertoire des 78 Tiers-lieux en Normandie selon France Tiers-lieux	VIII
Tableau 3 : Profils des publics fréquentant des espaces de travail partagés	X
Tableau 4 : Profils des publics fréquentant des espaces de fabrication numérique	XI
Tableau 5 : Profils des publics fréquentant des espaces événementiels.....	XII
Tableau 6 : Profils des publics fréquentant des espaces de détente	XIII
Tableau 7 : Profils des publics fréquentant des espaces de loisirs	XIV
Tableau 8 : Profils des publics fréquentant des espaces culturels.....	XV

Table des illustrations

Figures :

Figure 1.1 : Les spécificités des Tiers-lieux.....	10
Figure 1.2 : Champ lexical des Tiers-lieux	16
Figure 1.3 : L'organisation des Tiers-lieux en France	17
Figure 1.4 : Les sources de financement des Tiers-lieux en France depuis 2008	19
Figure 2.1 : L'organisation des différentes proximités	26
Figure 3.1 : Profil des répondants (Période de réalisation : Du 13 au 17 mars 2023)	44
Figure 4.1 : Box plot représentant les réponses à la question « Quel âge avez-vous ? ».....	46
Figure 4.2 : Répartition des répondants selon leur situation professionnelle.....	47
Figure 4.3 : Répartition des modalités à la question « Selon vous y a-t-il un ou plusieurs Tiers-lieux sur votre commune ? »	48
Figure 4.4 : Diagramme en bâtons des modalités de visites selon la fréquence	51
Figure 4.5 : Répartition des modalités de visites selon les classes d'âges.....	53
Figure 4.6 : Répartition des modalités de visite selon les catégories socio-professionnelles ..	54

Figure 4.7 : Fréquentation des Tiers-lieux en fonction de la taille de la commune	55
Figure 4.8 : Modalités de réponses concernant la présence ou non d'un Tiers-lieu sur la commune	56

Images :

Image 3.1 : Répartition des Tiers-lieux sur le territoire normand et localisation des Tiers-lieux visités sur des territoires ruraux	41
Image 4.1 : Cartographie des répondants et répartition des Tiers-lieux cités	47
Image 1 : Extérieur de l'Ecloserie Numérique	II
Image 2 : Fablab de l'Ecloserie Numérique	II
Image 3 : La cour du K-Rabo.....	III
Image 4 : L'entrée et le bar du K-Rabo	III
Image 5 : Extérieur de l'EPN L@b.....	IV
Image 6 : Pièce principale pour les cours et les ateliers de l'EPN L@b	IV
Image 7 : Extérieur de El Capitan - Auberge participative autogérée	V
Image 8 : Premier étage avec les chambres de El Capitan – Auberge participative autogérée	V
Image 9 : Entrée principale du Tiers-lieu L'Arbre	VI
Image 10 : Intérieur du magasin de producteurs du Tiers-lieu L'Arbre.....	VI

Liste des abréviations, sigles et acronymes

AMI : Appel à manifestation d'intérêt

ANCT : Agence nationale de la cohésion des territoires

CAF : Caisse d'allocations familiales

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

ESAT : Établissements et services d'accompagnement par le travail

ESS : Economie sociale et solidaire

IAE : Institut d'administration des entreprises

Insee : Institut national de la statistique et des études économiques

MIT : *Massachusetts Institute of Technology*

RIO : Réseau interorganisationnel

S.A. : Société anonyme

S.A.R.L. : Société à responsabilité limitée

SAS : Société par actions simplifiée

SCIC : Société coopérative d'intérêt collectif

SCOP : Société coopérative de production

T.I.C. : Technologies de l'information et de la communication

U.S.A. : *United States of America*

INTRODUCTION

Popularisés par Ray Oldenburg en 1989, les Tiers-lieux sont considérés comme des espaces hybrides entre le domicile et le travail et représentent des dispositifs novateurs. Ils ont suscité un grand intérêt de la part des chercheurs et des praticiens pour leur capacité à répondre aux enjeux socio-économiques contemporains, tels que l'innovation, la créativité et la flexibilité des modes de travail.

Aujourd'hui, les Tiers-lieux sont présents dans divers endroits de France. Quelles sont les raisons qui incitent les acteurs du territoire – pouvoirs publics, initiateurs et différentes parties prenantes - à mettre en œuvre un projet d'installation de Tiers-lieux ? Qu'apportent les Tiers-lieux aux territoires et à leurs habitants ? Voilà autant de questions que nous nous sommes posées en décidant de travailler sur le sujet des Tiers-lieux.

Dans le présent travail de recherche, nous avons cherché à mieux comprendre la pertinence des Tiers-lieux en Normandie ainsi que leurs enjeux pour les différents acteurs économiques, les collectivités territoriales et les citoyens. Le choix de la Normandie comme terrain d'investigation est principalement motivé par deux constats : (1) une forte recrudescence de ces espaces collaboratifs ces dernières années et (2) leur accessibilité pour notre recherche.

Cette étude nous a permis d'acquérir des connaissances précieuses sur les différents modes de gestion adoptés au sein de ces structures et sur les caractéristiques du territoire rural normand. Elle a abouti à la formulation de recommandations pour les acteurs publics et privés impliqués dans le développement des Tiers-lieux en Normandie. Nous espérons que notre travail de recherche contribuera à enrichir la littérature actuelle sur ce sujet et aidera les lecteurs à mieux comprendre les défis et opportunités liés à ces dispositifs innovants.

Finalement, si la rédaction de ce mémoire en vue de la validation de notre première année de Master Management sectoriel à l'IAE de Caen représente une étape cruciale de notre parcours universitaire, elle a été une expérience intellectuellement stimulante, nous permettant d'affiner notre esprit critique et de renforcer nos compétences en recherche scientifique.

Le mémoire est organisé en trois parties. La première expose la littérature sur les Tiers-lieux, débouchant sur la définition de la problématique de la recherche. La deuxième présente la méthodologie mise en œuvre pour répondre à la problématique de la recherche. Enfin, la

troisième partie est consacrée à la présentation des résultats de notre recherche. Les recommandations sont exposées dans la conclusion.

1 Généralités sur les Tiers-lieux

1.1 Définitions et présentation des Tiers-lieux

Le développement des Tiers-lieux est un phénomène récent dont l'ampleur tant dans la pratique que dans la théorie ne cesse d'accroître. Leur émergence est fortement associée à un contexte socio-économique source de nombreux questionnements concernant le renouvellement des paradigmes des mondes du travail, de la production d'innovation ou de la place de l'initiative citoyenne dans le développement des territoires (Genoud et Moeckli, 2010). Il convient de rappeler que le concept de Tiers-lieu ne date pas d'aujourd'hui. Il a en effet été introduit dès 1989 par le sociologue Ray Oldenburg, qui décrit les Tiers-lieux comme étant des « nouveaux lieux, intermédiaires entre le domicile et le travail et adaptés à un style de vie urbain, individualisé et mobile. Alors que la maison et les endroits de vie constituent les « premiers-lieux » les « seconds-lieux » sont les places de travail où les individus passent le plus clair de leur temps. » (Genoud et Moeckli, 2010, p.28). Autrement dit, ils ne sont ni tout à fait un lieu de domicile, ni tout à fait un lieu de travail. La particularité de ces lieux est donc qu'ils permettent des connexions ou des échanges dans un contexte autre que celui du domicile ou du lieu de travail, dans tous les cas centrés autour de dispositifs ou d'outils particuliers. Peuvent alors se créer des logiques différentes, potentiellement sources d'innovation ou d'émergence d'idées nouvelles, qu'elles soient politiques, professionnelles, artistiques, etc. Par cette caractéristique de n'être ni tout à fait un lieu de domicile, ni tout à fait un lieu de travail, les Tiers-lieu permettent un certain brassage social : ils sont en effet, a priori, ouverts à tout type de public, ce qui permet donc de créer du lien entre des personnes qui n'ont visiblement rien en commun puisqu'elles ne partagent rien au préalable si ce n'est le désir de connexion et d'ouverture aux autres (Bosqué, 2015) (les Tiers-lieux constituent des lieux de connexions entre des individus de profils différents, des lieux d'activation de proximités géographiques). Ce brassage social n'est pas aussi fort dans les deux premiers lieux (le domicile et le lieu de travail). Il existe mais est fortement atténué par le partage préalable d'un commun. Dans le cadre de l'entreprise, ce commun concerne essentiellement la culture que la plupart des employés partagent, autour de codes, de règles, de savoir-faire ou d'études similaires (par exemple, les ingénieurs d'une entreprise ont en commun un certain habitus construit au cours de leurs années

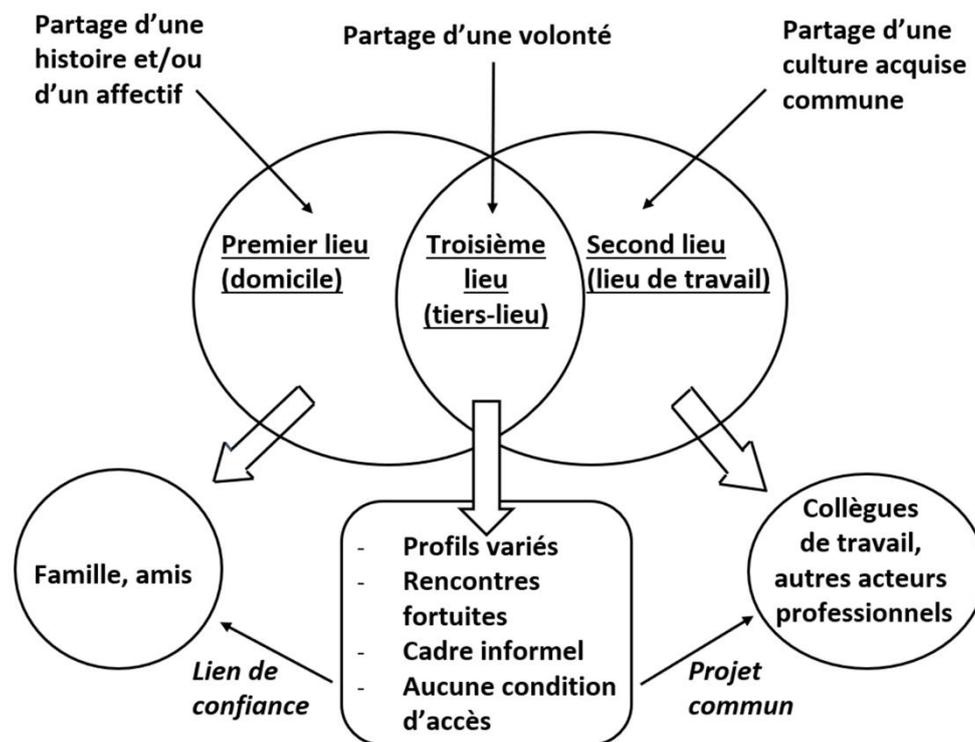
d'étude en école d'ingénieurs, ce qui leur confère une certaine manière de voir le monde, d'appréhender les choses). Dans le cadre du domicile, ce commun concerne le partage d'une histoire pour les membres de la famille, ou de sensibilités dans les cas des liens d'amitié.

Il est possible de s'interroger sur les liens que font émerger les Tiers-lieux, différents du premier et second lieu. D'abord, les Tiers-lieux offrent un ensemble de dispositifs, d'outils et d'espaces que l'on ne retrouve pas dans les domiciles. Ces dispositifs, outils et espaces, peuvent être présents dans l'entreprise mais cette dernière ne permet pas de voir émerger aussi facilement le type de liens que l'on retrouve dans les Tiers-lieux, bien que le contexte puisse se prêter à ce qu'on attend de ces nouveaux espaces. En effet, les membres d'une entreprise travaillent dans l'attente d'une rémunération, ce qui suppose et implique donc une productivité, instaurée par le haut, qui n'émane donc pas du désir individuel du salarié. Ceux-ci évoluent donc dans l'entreprise sous un certain nombre de contraintes (qu'elles soient jugées positivement ou négativement, la contrainte renvoyant ici essentiellement à l'idée d'obligation). Le temps et l'investissement de l'espace que les salariés allouent à ces contraintes les extraient donc d'une disposition à la création informelle. Bien que des logiques informelles, quelles qu'elles soient, puissent se créer entre les salariés d'une entreprise, celles-ci s'incarnent plus facilement hors du cadre formel de l'entreprise. Concernant le domicile, le type de liens qu'on y voit sont construits dans un contexte émotionnel et empathique qui l'écarte d'un contexte propice à l'innovation, en plus de l'absence des divers dispositifs des Tiers-lieux au sein du domicile (Espaces de *coworking*, *Fablabs*, Espaces de formation).

Ces lieux se caractérisent donc par leur dimension hybride. Ils se déclinent en plusieurs types. Ils permettent alors d'offrir aux personnes qui les fréquentent des outils ou des espaces qu'ils ne trouvent ni chez eux ni sur leur lieu de travail. Ces espaces répondent à un besoin d'offrir aux citoyens un plus grand pouvoir décisionnaire sur le développement de leur territoire (Kemdj, 2021). En ce sens, on ne peut définir les Tiers-lieux par ce qu'on en dit, mais par ce qu'on en fait (Liefoghe, 2018). Ils ne sont en effet que des outils offrant aux citoyens des dispositifs dont ils peuvent s'emparer ou non, et c'est ce que les citoyens font de ces dispositifs qui font toute l'essence des Tiers-lieux. En d'autres termes, ils ne sont pas prescripteurs et ne dictent en aucun cas les postures à adopter ou la direction que doivent prendre des citoyens qui les fréquentent (Genoud et Moeckli, 2010). Ils n'offrent pas de solution en tant que tels, mais offrent plutôt à travers les connexions qui s'y créent la possibilité de coconstruire collectivement des

solutions aux besoins du territoire (Ferré Adrienne, 2018). Comme nous pouvons le comprendre, l'un des intérêts des Tiers-lieux est donc de réactiver, par leur dimension locale et leur accessibilité, la communauté de voisinage (Lhoste et Barbier, 2016). Cette communauté de voisinage étant fortement atténuée par les logiques décrites par Weber depuis l'avènement de la modernité, à savoir : une baisse du sentiment communautaire avec une tendance plus forte qu'avant à l'individualisme, ce qui ampute d'une certaine manière la possibilité de coconstruction citoyenne. Les Tiers-lieux permettent donc de réactiver ce sentiment communautaire, à travers la notion d'activation des proximités que nous développerons ultérieurement.

Figure 1.1 : Les spécificités des Tiers-lieux



Sources : (construit par nous-même à partir de la revue de littérature)

1.2 Les différents types de Tiers-lieux

Comme dit précédemment, les Tiers-lieux sont des espaces où les personnes se plaisent à sortir et se regrouper de manière informelle, situés hors du domicile (*first-place*) et de

l'entreprise (*second-place*) (<https://francetierslieux.fr>). En 2021, le rapport de la Mission *Coworking*¹ estimait à 2500 le nombre de Tiers-lieux en France. Selon l'association France Tiers-lieux, leur croissance étant exponentielle, ils seraient près de 3500 aujourd'hui (<https://francetierslieux.fr>). Bien que nombreux, il n'existe cependant pas de « modèle unique » concernant ces nouveaux espaces d'échange et de collaboration. Ceux-ci se construisent selon les spécificités des territoires, les envies des fondateurs et les besoins auxquels les services et activités proposés visent à répondre. Néanmoins, il est possible de distinguer les Tiers-lieux en grands types d'activités, un seul et même Tiers-lieux pouvant accueillir plusieurs activités.

Tableau 1.1 : Les grands types d'activités des Tiers-lieux en France

Proportion	Types d'activités
75 %	De <i>coworking</i>
30 %	D'ateliers de fabrication numérique
27 %	D'ateliers culturels
19 %	D'ateliers artisanaux partagés
17 %	De laboratoires d'innovation sociale
14 %	De cuisine partagées
9 %	De terres agricoles

(2 500 Tiers-lieux référencés sur le territoire national en 2021)

Source : (Rapport France Tiers-lieux, 2021)

D'après le tableau ci-dessus, la répartition des différents types d'activités des Tiers-lieux s'organise de la manière suivante :

1.2.1 Le *coworking*

Le premier type d'activité répandue sur le territoire français correspond à celle de *coworking*. Ces espaces collectifs de travail sont des « lieux ouverts qui regroupent

¹ Mission confiée à Patrick Levy-Waitz de la part du Gouvernement en 2018. Cette mission est à la base d'un programme interministériel, de l'association France Tiers-Lieux et du Conseil National des Tiers-Lieux. Des travaux ont été menés durant deux années dans le cadre de cette mission.

physiquement des professionnels avec la perspective de créer des proximités organisationnelles à l'échelle locale, celle de la ville du quartier ou du village. » (Demory, 2020, p.64). Ainsi, les Tiers-lieux de *coworking* encouragent au sein des territoires à la mise en place de projets communs, d'activités en communautés par l'intermédiaire d'espaces partagés de travail, d'échanges et de collaboration en mutualisant diverses ressources. Cependant, il est important de noter qu'un espace de travail qui est mutualisé, tel est le cas pour un espace de *coworking*, « n'est pas en soi un Tiers-lieu s'il ne met pas en jeu d'autres dynamiques que le simple partage d'un espace et d'outils de travail » (Ferré Adrienne, 2018, p.87). Le partage d'outils de travail et l'échange de savoirs peuvent être retrouvés dans le modèle des ateliers de fabrication numérique.

1.2.2 Les ateliers de fabrication numérique

En effet, des groupes d'individus peuvent se mobiliser autour de projets émanant des ateliers de fabrication numérique. Ces derniers comme Tiers-lieux d'innovation sont des espaces « plus souples que les dispositifs institutionnels et au sein desquels s'expérimentent des formes collaboratives dans le domaine du « faire » et de la production de connaissances sur les moyens et les méthodes de bricolage » (Lhoste et Barbier, 2016, p.63). Ainsi, les Tiers-lieux d'innovation comme les Fablabs, permettent de stimuler les processus de création et ainsi l'émergence de projets innovants grâce au partage de connaissances et compétences mais aussi à travers l'expérimentation et le prototypage (livre blanc *open labs* 2016). Initialement pensée et mis en place outre Atlantique (U.S.A.) par des Professeurs d'Université ou bien de simples individus aux idées anarchistes, les ateliers de fabrication numérique peuvent prendre une multitude de formes et suivent des codes qui leurs sont propres (*Fablabs, Hackerspaces, Makerspaces, Techshop*, etc.). Ce type d'activité peut être à l'initiative d'une redynamisation de territoire cela serait lié au fait que certaines entreprises peuvent venir y tester des nouveaux prototypes dans le but d'accroître les activités que propose cette firme sur un territoire.

1.2.3 Les ateliers culturels

Un autre type d'activité de Tiers-lieu peut potentiellement devenir un vecteur important d'une redynamisation de territoire. Il s'agit ici d'évoquer les ateliers culturels. « Les Tiers-lieux culturels ou lieux intermédiaires sont des espaces de pratiques diversifiées et de partage d'informations, de ressources, de connaissances, d'expériences » (Ferré Adrienne, 2010, p.87).

Ces Tiers-lieux à visée artistique ont pour mission d'animer la vie culturelle d'un territoire en proposant diverses activités en rapport avec « l'Art ». Ainsi les lieux intermédiaires, comme les friches, sont des espaces où concerts, spectacles, expositions peuvent être organisés de manière éphémère permettant des rencontres entre artistes mais aussi entre simples curieux, le lien social est ainsi consolidé grâce à ce type d'activité.

1.2.4 Les ateliers artisanaux partagés

Outre la dimension sociale, l'impact écologique a également un parti pris au sein des activités des Tiers-lieux et plus précisément avec les ateliers artisanaux partagés, puisqu'en plus de favoriser le réemploi ils assurent une mission de réparation d'objets, évitant ainsi de jeter des matériaux qui peuvent être réparable grâce à ce type d'atelier. Ces Tiers-lieux artisanaux peuvent ainsi axer leur mission autour du travail du bois, du métal ou bien même d'autres travaux manuels artisanaux tout en favorisant l'échange et le développement des connaissances et compétences de chacun (<https://francetierslieux.fr>). Tout atelier artisanal partagé comme un FabRik doit répondre à deux objectifs principaux de production. En effet, à l'aide de la mise à disposition de ressources permettant de pratiquer la menuiserie ainsi que tout autre artisanat d'art la perspective est de favoriser la réparation ainsi que le réemploi (Rapport France Tiers-lieux, 2021)

1.2.5 Les laboratoires d'innovation sociale

Par ailleurs, dans la perspective de favoriser les interactions entre le monde professionnel et le monde des particuliers, des laboratoires d'innovation sociale voient le jour en France. D'après Le livre blanc des *open labs*, 2016, p.21, un *living lab* en tant que laboratoire d'innovation sociale se définit comme « un ensemble d'experts multidisciplinaires qui développent, déploient et testent, en environnement réel ou réaliste, de nouvelles technologies et stratégies en réponse aux transformations de notre monde. ».

Ces Tiers-lieux sociaux répondent à un objectif social affirmé, liant divers enjeux comme l'*empowerment* citoyen (processus qui permet aux citoyens de prendre le contrôle de leur vie et de leur communauté en acquérant les connaissances, les compétences et les ressources nécessaires pour participer activement à la prise de décisions et à la résolution de problèmes), l'entrepreneuriat social ou bien même la transition démocratique. Comme espace physique ou virtuel, les laboratoires d'innovation social regroupent une multitude d'acteurs privés, publics,

entreprises, associations autour de projets pouvant par exemple avoir comme ambition d'améliorer l'état de santé ou bien l'autonomie d'une population au sein d'un territoire (Nedjar-Guerre et Gagnebien, 2015). Ces espaces de création du lien social sont le plus souvent structurés autour des acteurs de l'ESS mais aussi de l'économie collaborative et numérique.

1.2.6 Les foodlabs

Ayant également des valeurs appartenant au secteur de l'ESS, le sixième type d'activité le plus répandu en France est celui des cuisines partagées. Ces Tiers-lieux culinaires permettent au travers des ressources mises à disposition et de la collaboration entre les cuisiniers professionnels et amateurs de mettre en exergue la richesse culinaire d'un territoire, en valorisant les produits locaux et la production raisonnée. La diversité culturelle est également prise en compte dans ce type d'activité (Besson, 2017). Ce type d'initiative se développe fortement en France dû notamment à l'ancrage historique de la gastronomie. Ainsi, les *Foodlabs* font la promotion de cuisines territoriales et permettent de mettre en œuvre de la cuisine éthique de la part de professionnels culinaires ou bien de simples amateurs. Cela étant possible grâce à la mise à disposition de cuisines et de matériels permettant l'exploitation rapide à moindre frais (<https://www.foodlab-france.com>).

1.2.7 Les Tiers-lieux d'activité agricole

Également en lien avec la production alimentaire, le type d'activité des Tiers-lieux des terres agricoles est présent sur le territoire français. Ces Tiers-lieux nourriciers permettent de venir en réponse aux problématiques environnementales actuelles. Ils représentent un écosystème d'activités économiques innovantes qui centrent leurs activités sur l'agriculture biologique et le développement durable. Proposant une nouvelle manière de produire et de nouveaux espaces de production au niveau local, les Tiers-lieux de territoire agricole apportent des solutions autour des questions liées à l'alimentation et favorisent les liens entre individus. Jardins partagés ou collaboratif, ces Tiers-lieux d'activité agricole sont des réels lieux de vie, les personnes venant les fréquenter peuvent facilement se rencontrer en mutualisant les savoirs et savoir-faire, la solidarité est une valeur également prônée par cette structure (<https://francetierslieux.fr>).

En somme, quelles que soit leurs activités, les Tiers-lieux contribuent au sein des territoires à la mise en place de projets en communs, d'activités en communauté par l'intermédiaire d'espaces partagés et de collaboration via la mutualisation de ressources.

1.3 Les caractéristiques d'un Tiers-lieu

Outre les diverses typologies d'activités, France Tiers-lieu distingue dans son rapport « Nos Territoires en action » cinq éléments permettant de caractériser les différents Tiers-lieux comme pouvant être appréhendés sous un même spectre (<https://francetierslieux.fr>).

Les Tiers-lieux sont observés comme étant des créateurs de liens et cela peut notamment se voir concrètement grâce à « l'entrepreneuriat de territoire ». Naissant d'une volonté d'entreprendre localement et ceux à travers l'entraide et la mutualisation entre pairs, les Tiers-lieux se placent comme des espaces intermédiaires dans lesquels se retrouvent plusieurs acteurs locaux formant ainsi une communauté et mutualisant des équipements, des moyens et des compétences (<https://francetierslieux.fr>). Dans le cadre des *Fablabs* il est intéressant de remarquer que la charte mise en place par le MIT à la suite de leur imagination au début des années 2000 met en avant la stimulation de l'entrepreneuriat au niveau local (Fonrouge, 2018).

Grâce à des liens créés, s'ensuit une « coopération et une libre contribution » qui sont caractéristiques d'un Tiers-lieu. Acteurs de ces nouveaux lieux de vie, les usagers sont les moteurs de toutes initiatives mis en place au sein des Tiers-lieux ainsi par leur implication ils permettent de faire évoluer les différents services et activités proposés (<https://francetierslieux.fr>).

Au profit des habitants d'un territoire, la question de la pérennité des Tiers-lieux occupe une place prépondérante si ceux-ci ne sont pas disposés à fournir un minimum d'engagement dans de telles initiatives (Idelon, 2021).

La troisième caractéristique d'un Tiers-lieu est celle de « l'Expérimentation et de l'innovation sociale ». Promouvant l'innovation à tout point de vue, ces espaces du « faire soi-même » où la pratique occupe une place importante, les Tiers-lieux sont évolutifs et adaptables permettant parfois l'émergence de projet et de porteur de projet « hors cadre » (<https://francetierslieux.fr>). En tant qu'Ateliers de Fabrication Numérique, les *Fablabs* mettent par exemple la lumière sur des figures moins classiques de l'entrepreneuriat comme les seniors, les artistes et artisans mais aussi les travailleurs indépendants et autres entrepreneurs hybrides (Fonrouge, 2018).

Facilitant les rencontres informelles, les Tiers-lieux privilégient l'accueil inconditionnel ainsi que les interactions sociales imprévues qui font la richesse de ces espaces d'échange et de partage. Et ceci traduit bien la caractéristique dite « d'ouverture et de convivialité » présente au sein des Tiers-lieux (<https://francetierslieux.fr>). « Selon Ray Oldenburg (1989), « la conversation est l'une des activités cardinales des Tiers-lieux » qui garantit et maintient le plaisir d'être ensemble. Il ne s'agit pas de venir sur place pour être performant et pour « produire » mais davantage pour goûter le plaisir de « faire à plusieurs », côte à côte » (Bosqué, 2015, p.178).

Comme vu précédemment avec les sept types d'activités différentes des Tiers-lieux, ces derniers contiennent la majorité du temps plusieurs types d'activités, il s'agit là d'expliquer la caractéristique « d'hybridation d'activités ». S'y mêlent et se crée une pluridisciplinarité d'activité dans un objectif économique ou social, ce qui permet parfois aux Tiers-lieux de devenir autonome financièrement et ceux par des revenus divers (<https://francetierslieux.fr>). Certains Tiers-lieux mettent par exemple leurs locaux et du matériel à disposition des usagers dans la perspective d'accueillir à tout moment des visiteurs qui voudraient s'établir dans une région durant une période de quelques jours en pension complète. Outre leurs activités principales, une activité secondaire, comme celle de gîte, permet aux Tiers-lieux de rentrer dans un modèle hybride garantissant une bonne partie de leur financement (Bosqué, 2015).

Pour conclure, bien que nombreux, il n'existe pas de modèle unique concernant ces nouveaux espaces de partage et de collaboration. Il est néanmoins possible d'identifier un certain nombre d'éléments permettant de caractériser les différents types de Tiers-lieux. Le nuage de mots présent ci-dessous représentant le champ lexical des Tiers-lieux tiré de la littérature nous offre un certain nombre de principes communs aux divers Tiers-lieux.

Figure 1.2 : Champ lexical des Tiers-lieux

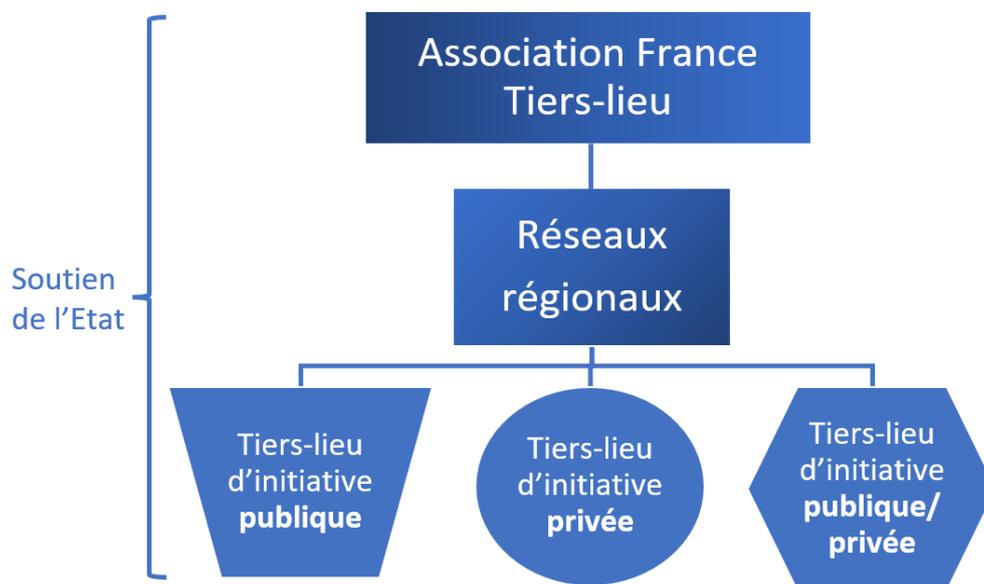


Sources : (construit à partir de la littérature)

1.4 L'organisation des Tiers-lieux en France

Après avoir pu observer les différentes caractéristiques d'un Tiers-lieu, il semble légitime d'aborder la question organisationnelle qui les concernent. Tout d'abord la clé de voûte de l'organisation se situe au niveau d'une association nationale qui a pour mission d'accompagner le développement de l'émergence des Tiers-lieux sur les territoires français et d'agrandir la taille du réseau des Tiers-lieux, elle se nomme France Tiers-lieux (voir figure 1.3).

Figure 1.3 : L'organisation des Tiers-lieux en France



Sources : (Rapport France Tiers-lieux, 2021; Kemdji, 2021)

France Tiers-lieu est une structure d'envergure nationale dont la mission est de mettre en réseau les différents Tiers-lieux sur une même région. Ainsi, des réseaux régionaux de Tiers-lieux, au nombre de treize, sont créés à partir des régions françaises existantes. Cette organisation justifie la mutualisation de moyens entre les Tiers-lieux, et les actions d'accompagnement y sont déployés plus facilement et efficacement grâce à ce découpage géographique (<https://francetierslieux.fr>).

L'État est également un acteur pour le soutien au développement des Tiers-lieux. En effet des politiques publiques adaptées aux Tiers-lieux sont menées. Comme un programme national

visant à soutenir les Tiers-lieux par le biais de l'ANCT, il est nommé « Nouveaux lieux, nouveaux liens » (<https://francetierslieux.fr>).

Au sein même des modèles des Tiers-lieux les activités y sont différentes, il existe par exemple des activités de *coworking*, d'Ateliers de fabrication numérique, etc. Par ses activités, les modes de gestion des Tiers-lieux diffèrent (peuvent également se croiser), c'est ce qui fait que la diversité entre ces espaces est apparente. Les Tiers-lieux peuvent prendre différentes formes juridiques. Elles peuvent être de nature coopérative publique/privée (Société Coopérative et Participative, Société Coopérative d'Intérêt Collectif, associative) ou privée (Société par Actions Simplifiée, Société à Responsabilité Limitée, Société Anonyme, etc.) mais également publique (en régie ou via une gestion associative prenant la forme d'une délégation du service public) (Kemdjji, 2021).

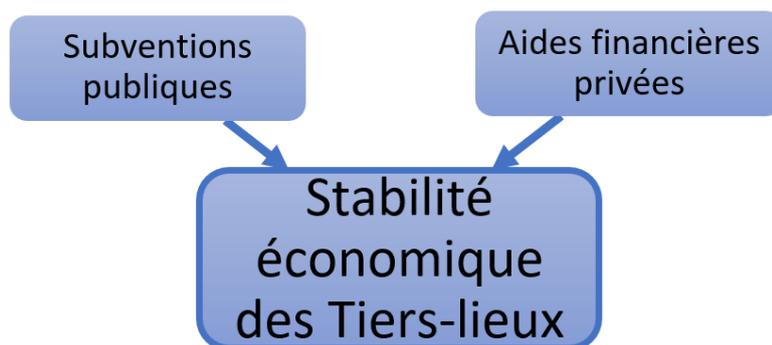
En 2021, 62% des Tiers-lieux étaient sous un statut associatif, 26% sous un statut SAS, S.A.R.L. ou S.A., 8% de ces espaces étaient sous un statut de SCIC et SCOP, 10 % était portés par des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (Communauté de communes, communauté d'agglomération, métropole), pour finir la part minoritaire de la gestion des Tiers-lieux s'est faite par des établissements scolaires ou d'enseignement supérieur, elle s'est établie à 3% (Rapport France Tiers-lieux, 2021).

Un même modèle de Tiers-lieux peut également avoir son propre réseau. C'est le cas des Tiers-lieux dit « *Fablabs* » qui sont regroupés pour la plupart au sein de « *La Fab Foundation* ». La mission de cette structure est de « faciliter et de soutenir le développement du réseau des *Fablabs* dans le monde » (Le livre blanc des *open labs*, 2016, p.17). D'après son site internet, elle se définit comme « Une communauté ouverte et créative de fabricants, d'artistes, de scientifiques, d'ingénieurs, d'éducateurs, d'étudiants, d'amateurs et de professionnels situés dans plus de 100 pays et 1750 *Fablabs* à travers le monde (<https://fabfoundation.org>).

1.5 Le financement des Tiers-lieux

Le fonctionnement d'un Tiers-lieu n'échappe pas à la question de son financement. Différentes ressources (matérielles, financières et économiques) existent sur un même territoire pour rendre un projet de Tiers-lieux viable, comme le montre la figure 1.4.

Figure 1.4 : Les sources de financement des Tiers-lieux en France depuis 2008



Source : (Rapport France Tiers-lieux, 2021)

Les pouvoirs publics jouent un rôle important grâce à la répartition de nombreuses aides publiques sur le territoire où sont implantés ces dispositifs d'accueil. Nous pouvons par exemple citer les AMI, les appels à projet, les appels à diagnostic prospectif, les études exploratoires, les politiques régionales d'implantation, projets de renouvellement urbain avec insertion des Tiers-lieux, déploiement d'un réseau de Tiers-lieux au sein d'équipements structurants, etc. (Liefoghe, 2018). Ces ressources matérielles ou immatérielles sont notamment utilisées par un Tiers-lieu situé à Bellac dans la Haute-Vienne « La mairie contribue en finançant la réhabilitation du lieu et en fournissant du mobilier. Le Tiers-lieu bénéficie gratuitement d'une convention d'occupation du lieu et d'un financement d'amorçage pour 3 ans, grâce à l'AMI de la Région Nouvelle-Aquitaine. » (Rapport France Tiers-lieux, 2021, p.132)

Nous pouvons dire que pour la plupart des Tiers-lieux, leurs sources de financement sont d'origines publiques (région, communes, EPCI, etc.). La source de financement peut également provenir de la sphère privée (grandes entreprises). « En France, le financement public/privé de Tiers-lieux, associant grandes entreprises et soutien de collectivités territoriales, existe dès 2008 » (Liefoghe, 2018, p.50) Autrement dit, ce modèle de financement dit « hybride » existe depuis 2008 en France. Cependant une instabilité économique est apparente (Liefoghe, 2018). En effet, le modèle sociotechnique à destination des Tiers-lieux est en phase de construction, il y a donc un droit à l'erreur du fait des essais qui sont tentés tant pour créer les espaces collaboratifs que pour rédiger les politiques qui vont les accompagner. L'aide des pouvoirs publics se justifie de part un financement qui est loin d'être assuré au sein de ces lieux, ainsi qu'un investissement d'amorçage de l'activité qui est élevé. D'après ce même écrit de Christine Liefoghe, « l'autofinancement des Tiers-lieux est donc loin d'être assuré ».

L'association France Tiers-lieux est consciente de l'enjeu de devoir consolider l'économie des Tiers-lieux, cette dernière se fait de façon mixte avec des ressources économiques émanant du public mais également du privé, et selon l'association il faut rendre les financements publics « structurels et transversaux » (Rapport France Tiers-lieux, 2021).

1.6 Les avantages et les limites des Tiers-lieux

Après ce tour d'horizon des généralités sur les Tiers-lieux, nous allons détailler les avantages qui les caractérisent tout en mettant en évidence leurs limites identifiées dans la littérature. Commençons par les avantages.

1.6.1 Les avantages des Tiers-lieux

Ce sont en effet des lieux en perpétuelle mutation, très hétérogènes selon les territoires, qu'il peut donc être difficile d'appréhender, tant d'un point de vue théorique que d'un point de vue pratique notamment à travers leur institutionnalisation à plus grande échelle. En parallèle, notre société est constamment en quête de recherche (Kemdj, 2021).

Comme nous l'avons donc vu, les Tiers-lieux constituent de véritables plus-values sur le territoire. Comme ils permettent un brassage social et offrent un cadre moins formel que celui de l'entreprise, ils permettent l'émergence de réalités qu'il ne serait pas possible de voir dans le cadre plus formel de l'entreprise. Tout le potentiel des Tiers-lieux réside dans le fait qu'ils offrent un cadre alternatif autour de la mise à disposition d'outils ou d'espace libre d'accès, sans objectif de production ou de rentabilité comme en entreprise, ce qui affranchit les occupants d'une certaine charge mentale remplacée par une disposition allouée à la création personnelle ou collective (création technique, d'idées, etc.). Ces lieux permettent également une capitalisation des connaissances. En effet, l'apport est multidirectionnel, dans le sens où des personnes qui ne sont pas issues du monde de l'industrie, par exemple dans le cadre des *Fablabs*, peuvent apporter un regard nouveau à des salariés fréquentant le Tiers-lieu également dans une optique technique, par exemple pour la création personnelle ou pour des projets dans le cadre de leur entreprise (Fonrouge, 2018). En effet, certaines personnes que l'on pourrait considérer comme amateurs peuvent développer de véritables compétences, qui peuvent avoir une plus-value puisque ces personnes les développent souvent par passion, dans le cadre d'une activité récréative, dont le but n'est pas la rentabilité mais l'accomplissement personnel. Ces personnes peuvent donc développer une véritable expertise, profitable aux autres membres du Tiers-lieu,

qui peuvent développer des expertises similaires mais dans un cadre plus formel (l'entreprise), ce qui laisse donc moins de marge à l'errance intellectuelle ou créative, caractéristique du passionné amateur et souvent source d'innovation. Dans l'autre sens, des personnes compétentes et légitimes professionnellement apportent également des connaissances techniques à ces personnes amateurs. S'ensuit une véritable capitalisation des savoirs propres au cadre informel des Tiers-lieux (Liefoghe, 2018).

Un des autres avantages des Tiers-lieux est qu'ils constituent des alternatives au lieu de travail. Ils peuvent ainsi permettre à ceux qui les fréquentent de réduire d'éventuels coûts liés au transport, ce qui implique également, dans une perspective plus large, une réduction de l'émission de CO₂ liée au transport. Ces lieux offrent également un cadre moins rigide que celui du bureau d'entreprise, ce qui permet aux occupants de s'extraire d'éventuelles pressions liées au travail en bureau, en vue d'une meilleure productivité, mais au-delà de ça, d'un bien être psychologique qui ne peut qu'être bénéfique pour l'individu et la société.

Discutons à présent des limites mises en exergue dans la littérature.

1.6.2 Les limites des Tiers-lieux

Il est important de noter qu'il y a des effets pervers à ce brassage social. En effet, certaines de ces personnes dites amateurs qui fréquentent ces Tiers-lieux peuvent se sentir moins légitimes, par exemple face à des ingénieurs dans le cadre d'un *Fablab* (notion de violence symbolique développée par Bourdieu) (Lamy, 2019). Peut alors se créer une forme de repli sur soi de ces personnes, qui fréquentent ces Tiers-lieux dans l'unique but d'accéder à des dispositifs auxquels ils n'ont habituellement pas accès, sans tenter de partager leurs connaissances avec les autres membres.

Les restent des concepts difficiles à définir et à appréhender (leur émergence est récente et ils sont voués au renouvellement perpétuel, puisque attachés aux besoins spécifiques d'une période, donc eux-mêmes évolutifs). Ce qui peut rendre compliqué leur institutionnalisation à une échelle plus large. Par rapport à cette institutionnalisation, il revient également de mentionner la problématique suivante, à savoir le fait qu'il puisse être difficile de concevoir que les Tiers-lieux puissent être institutionnalisés et donc en partie dépendre de volontés politiques plus larges sachant que leur essence réside dans le fait qu'ils s'instaurent par le bas, répondant

à des volontés citoyennes caractérisant les besoins d'un territoire (Liefoghe, 2018). Avec une appropriation des Tiers-lieux par les politiques publiques, un risque de glisser vers une homogénéisation des Tiers-lieux s'entrevoit, de quoi résulteraient des Tiers-lieux qui répondent moins, voire plus du tout aux problématiques locales auxquelles ils sont censés répondre en tant qu'initiative citoyenne venant du bas (Idelon, 2021).

Parmi les autres limites, on peut notamment citer les incertitudes sur leur fonctionnement, la précarité des *coworkers* ou des *makers*, l'instabilité juridique du lieu ou bien les contrats d'occupation précaires des locaux (Liefoghe, 2018).

1.7 Des limites à la définition de la problématique de la recherche

Toutes les lectures effectuées pour construire le cadre théorique de notre objet de recherche nous ont permis de cerner les principaux aspects se rattachant à la notion de Tiers-lieux. Les Tiers-lieux sont des objets en émergence, qu'il est encore difficile de définir et d'appréhender de manière rigoureuse en raison des nombreuses incertitudes encore existantes qui les caractérisent, aussi bien sur l'aspect juridique qu'au niveau de leur évolution dans le futur. On peut cependant voir un mouvement d'homogénéisation des Tiers-lieux, notamment à travers les différents systèmes de labellisation, que ce soit à l'échelle nationale avec France Tiers-lieux ou à l'échelle régionale (il existe par exemple une labellisation Normandie Tiers-lieux). Ces processus de labellisation laissent encore beaucoup de marge aux libertés entrepreneuriales caractéristiques des Tiers-lieux. Ils fonctionnent simplement comme moyens de donner de la visibilité à ces Tiers-lieux en les inscrivant dans un réseau plus large, éventuellement en vue de financements grâce à la communication entre les différents Tiers-lieux du réseau qu'offre cette labellisation, donnant ainsi de la visibilité aux différents projets.

On peut également comprendre que les Tiers-lieux s'imposent comme alternatives à des dispositifs que les politiques publiques peinent à mettre en place pour pallier les grandes problématiques qui jonchent actuellement le territoire. Parmi ces problématiques, on peut notamment citer les problèmes d'inégalités d'accès au numérique et technologique suivant le territoire. Cette problématique constitue un enjeu politique majeur que les Tiers-lieux semblent pallier à travers l'accès à différents dispositifs numériques (Liefoghe, 2018). Cependant, il convient d'avoir une idée claire sur la répartition des Tiers-lieux offrant des services d'accompagnement et d'accès au numérique en fonction du territoire et de leur impact effectif

sur ce problème, notamment en milieu rural, qui constitue les zones du territoire les plus fortement touchées par les inégalités face au numérique. Également, les Tiers-lieux peuvent être vus comme des opportunités intéressantes concernant les territoires faisant face à un déclin économique, social ou culturel (Liefoghe, 2018). Ce déclin s'inscrit dans un contexte où les grandes métropoles sont de plus en plus attractives, et où tous les services ont tendance à se concentrer, délaissant une proportion importante de territoires faisant alors face à une baisse d'attractivité auprès d'une frange importante de la population (notamment les jeunes travailleurs). En ce sens, les Tiers-lieux peuvent être vus comme les catalyseurs de la redynamisation de ces territoires à travers la mise en réseau d'acteurs locaux autour de différents dispositifs (Liefoghe, 2018).

Les Tiers-lieux constituent également de nouveaux modèles organisationnels, pouvant remettre en question la forme actuelle de l'organisation du travail salarié, remise en question fortement amplifiée par les différentes crises sanitaires, les Tiers-lieux prenant la forme par exemple de *coworking*, permettent de créer des liens entre les individus. Ils sont également les lieux où un *empowerment* citoyen peut s'envisager (ils constituent des lieux de réactivation du sentiment communautaire fortement réduit depuis l'avènement de la modernité, source d'un renouvellement des logiques sociales et d'un basculement vers un individualisme que beaucoup déplorent) (Liefoghe, 2018).

Au vu du tableau ainsi dressé des différentes problématiques auxquelles peuvent éventuellement répondre les Tiers-lieux, on peut dès lors s'interroger sur l'implication des pouvoirs publics dans leur émergence. En effet, le rôle des pouvoirs publics est initialement de pallier les diverses problématiques vécues par les citoyens à large échelle, de manière homogène dans un principe d'équité, or on constate que les Tiers-lieux semblent s'imposer comme des moyens de pallier ces inégalités. À la suite de ce constat, divers travaux pointent les risques d'une institutionnalisation progressive des Tiers-lieux qui semble s'amorcer, notamment à travers les différents processus de labellisation, entre autres.

On peut donc, au regard de ces différents constats, nous poser la problématique suivante : **En quoi les Tiers-lieux sont-ils des dispositifs pertinents pour les pouvoirs publics des territoires ruraux normands dans leur stratégie de réponses aux besoins spécifiques du territoire ?**

Cette problématique se divise en deux sous-questions de recherche qui sont :

Question 1 : Comment sont répartis les Tiers-lieux existants sur les territoires normands ?

Question 2 : Quels sont les impacts des Tiers-lieux existants sur les territoires ruraux normands ?

L'objectif recherché de ce travail est de faire un état des lieux sur les Tiers-lieux existants sur les territoires ruraux de Normandie et de dresser un constat de leurs impacts sur ces territoires.

Afin de définir le terme de « Territoire rural », en opposition avec celui de « Territoire urbain » et qui ne se rapporte pas uniquement à « la campagne », il sera question ici de s'appuyer sur la définition que donne l'Insee.

« Jusqu'en 2020, l'Insee caractérisait le rural comme l'ensemble des communes n'appartenant pas à une unité urbaine, définie par le regroupement de plus de 2 000 habitants dans un espace présentant une certaine continuité du bâti. La nouvelle définition de 2021 proposée rompt avec cette approche centrée sur la ville. Les territoires ruraux désignent désormais l'ensemble des communes peu denses ou très peu denses d'après la grille communale de densité. » (<https://www.insee.fr/fr/information>).

Ainsi, la définition du « Territoire rural » va au-delà de l'aspect de l'espace rural en y associant d'autres critères. Additionnement à la densité moyenne de population calculée sur l'ensemble de la commune, il y a une prise en compte de zones concentrant un grand nombre d'habitants sur une faible surface au sein de la commune étudiée.

En conclusion, selon cette grille communale de densité, les communes rurales sont distinguées en trois catégories : Les « bourgs ruraux », le « rural à habitat dispersé » et le « rural à habitat très dispersé ». L'affectation des communes à leur catégorie se fait en fonction d'une définition retenue par l'Union européenne et grâce à des données démographiques. Cette grille est disponible sur le site internet de l'Insee, y figure toutes les communes de France.

Les proximités sont potentielles, des individus proches physiquement n'interagiront pas nécessairement ensemble, cloisonnés dans la routine entre le lieu familial et le lieu de travail. Additionnellement à cela, il faut un élément, un mécanisme d'activation des proximités pour

pouvoir rapprocher des individus qui évoluent dans des milieux différents. De fait, les Tiers-lieux apparaissent comme des espaces de dialogue, qui permettent d'activer les différentes formes de proximités offrant la possibilité aux individus de se retrouver ensemble.

2 L'école française de la proximité

2.1 Les proximités

L'école française de la proximité, composée d'économistes et chercheurs français, a initiée l'analyse des relations de proximité durant les années 90 (Torre, 2014). Dans une économie de plus en plus mondialisée par le nomadisme des entreprises et la mobilité des individus, la proximité a toujours son importance (Torre et Rallet, 2005). Cette notion de proximité permet de redécouvrir des territoires, une importance est ainsi donnée aux systèmes locaux. La décentralisation de 1982 est saluée par la population locale dû au fait que les décisions sont davantage prises en locale et non au niveau de l'État central (préfet) : les communes, départements et régions ont davantage de liberté (Torre et Rallet, 2005). D'après le dictionnaire « Le Nouveau Robert, 2008 », la proximité est la « situation d'une chose qui est à peu de distance d'une ou plusieurs autres, qui est proche. ». Cette définition nous amène donc à dire que la proximité n'est pas seulement une donnée objective, cette notion découle d'un jugement de la part des individus grâce à des données objectives mais elle est également étroitement liée à la perception que les individus en ont, et cette dernière est variable selon l'âge, l'origine sociale, le sexe, etc. Pour donner un exemple concret, la possibilité de rencontrer une personne une fois par jour varie selon les individus, car les caractéristiques et les situations qui les définissent sont hétérogènes entre les personnes (Torre et Rallet, 2005). Outre le concept de rencontre, l'école française de la proximité met en lumière trois notions clés telle que la coopération, la collaboration et la conjonction d'acteurs ou d'organisation dans un objectif d'innovation et d'apprentissage. En effet, il y a une nécessité d'employer ces termes entre les membres d'une organisation, « car il devient très rare de trouver un acteur possédant seul l'ensemble des compétences et actifs nécessaires à la réalisation du projet innovant » (Loilier, 2010, p.16).

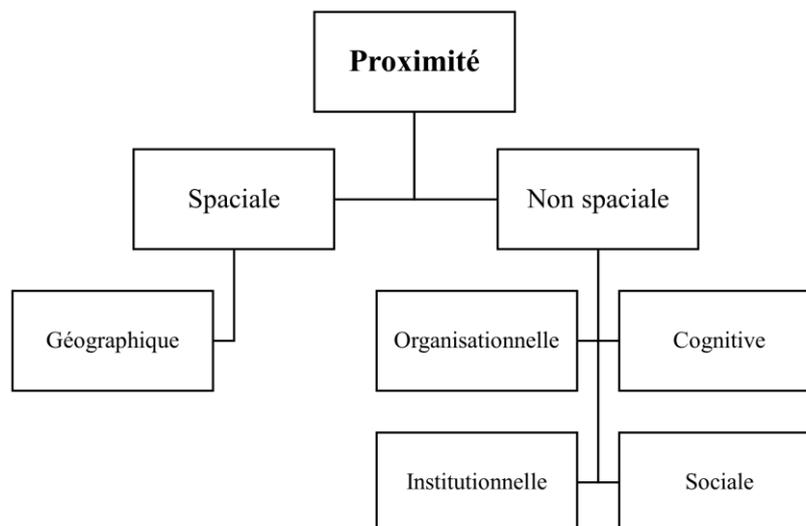
Selon les analystes, il existe deux dimensions fondamentales de la proximité ; une dimension spatiale et une dimension non-spatiale. A travers ces deux dimensions le processus de création des savoirs et d'innovation voit le jour via la relation existante entre les flux internes et flux

externes. Les organisations entretiennent des relations avec des acteurs localisés sur le même territoire mais aussi avec des acteurs localisés sur d'autres territoires et ceux, dans la perspective de capter toutes les ressources nécessaires à l'innovation (Torre, 2014). Pour donner suite à ces deux courants de recherche (spatial et non-spatial) initiés par l'école française de la proximité, Boschma a proposé, outre la dimension géographique, une catégorisation des différentes proximités non-géographique : organisationnelle, cognitive, institutionnelle et sociale. La partie qui s'en suivra permettra de définir et d'illustrer ces différentes catégories.

Bien que des avantages et inconvénients subsistent à l'existence de ces proximités, cela offre avant tout un potentiel aux acteurs ou organisation en bénéficiant.

En particulier, c'est l'activation dû à l'action humaine qui donne à ce potentiel tout son intérêt et qui lui octroie une valeur (« positive » ou « négative ») selon les critères économiques ou sociaux du contexte.

Figure 2.1 : L'organisation des différentes proximités



Source : (Boschma, 2005)

2.2 La proximité géographique

« La proximité géographique se rapporte à la distance entre les acteurs, pondérée par le coût monétaire et temporel de son franchissement » (Torre, 2014, p.53). Plus concrètement, nous pouvons considérer la proximité géographique comme étant le nombre de mètres ou de

kilomètres séparant deux entités (Torre, 2014). Le but étant de déterminer si l'on est « loin de » ou « proche de » (Torre et Rallet, 2005). Il est cependant important de remarquer que cette proximité est toutefois relative. Elle est principalement issue du moyen de transport ainsi que de la nature de la distance géographique (Torre, 2014).

Ce potentiel de proximité peut être activable ou non, par les acteurs économique ou sociaux et ceux selon leurs souhaits (Torre, 2014). Seule, la proximité géographique ne peut pas générer de synergie ni créer d'interactions entre les acteurs économiques au niveau local. Si cette proximité subsiste seule, les acteurs sont proches entre eux mais aucune relation directe n'est établie. Par conséquent, une autre forme de proximité est nécessaire afin de générer ces interactions (Torre, 2014). C'est donc, la manière dont s'en empare les initiateurs qui confère à la proximité géographique tout son intérêt (Torre, 2014). Pouvant apparaître comme un atout ou bien comme une faiblesse, la proximité géographique selon sa grandeur entraîne des conséquences qui lui sont liées (Torre, 2014). De ce fait, une forte proximité géographique peut conduire à un manque d'ouverture au niveau géographique (repli). Inversement, si cette proximité est faible, cela peut provoquer un manque d'externalité spatiale (isolement) (Boschma, 2005).

Une fois activée, ce potentiel de proximité géographique peut se voir conférer des résultats positifs ou négatifs, elle est de fait généralement présentée comme souhaitable afin d'échanger plus facilement en face-à-face avec son interlocuteur mais elle peut aussi être mal accueillie par les acteurs subissant une contrainte de proximité. Des tensions et conflits peuvent en découler et se caractérisent par un caractère micro-local (tel que des voisins proches) ou encore par une émergence en relation avec les usages de l'espace (une activité réalisée par un individu sur un territoire peut ne pas convenir à un tiers). Des solutions à ces conflits peuvent être parfois trouvées par des individus, élus, associations, collectivités territoriales, etc. (Torre et Rallet, 2005). Un besoin de proximité géographique (pour par exemple mettre en œuvre une coopération) n'implique pas nécessairement que les acteurs soient situés les uns à côté des autres puisque la contrainte de proximité devient relative pour les travailleurs qui sont en déplacement fréquemment ou en séjour temporaire dans le cadre de leur travail. Par conséquent, nous pouvons en déduire que la « proximité géographique » peut se décliner en « proximité géographique temporaire » (Torre et Rallet, 2005).

Le cadre géographique de l'économie des interactions est soumis par le rôle des institutions. Effectivement la proximité géographique peut être vue aujourd'hui comme étant un puissant facteur de légitimité de ces institutions, en soi une valorisation du local. Ainsi une proximité géographique est produite comme étant un mode privilégié d'interactions et ceux de la part des politiques locales. Les politiques de développement cherchent donc à recourir à des synergies entre les acteurs locaux (Torre et Rallet, 2005).

2.3 La proximité organisationnelle

La proximité organisationnelle fait référence aux multiples relations de dépendance ou d'interdépendance au sein ou entre les organisations. Celle-ci consiste en un même espace de relations fondé sur des interactions de natures diverses. Les acteurs sont ainsi connectés, partagent le même espace de références et le même niveau de connaissances. Une base commune de connaissances et compétences sont des conditions préalables au rapprochement entre des organisations (Boschma, 2005).

Il est possible de distinguer deux types de relations entre organisations. Premièrement, une relation de similarité (inter-organisationnelle) et deuxièmement une relation d'appartenance (intra-organisationnelle) (Boschma, 2005). Divers mécanismes organisationnels tel que les « réseaux » sont des véhicules permettant le transfert et l'échange d'informations, de connaissances dans un monde plein d'incertitudes (Boschma, 2005). Il est fréquent d'employer le terme réseau pour caractériser un collectif dit « innovateur ». Le réseau permet une prise en compte de deux niveaux d'analyse lorsque la notion d'acteur est évoquée : l'organisation et l'individu. « On peut ainsi parler d'un réseau d'individus ou réseau social (par exemple une équipe projet) mais aussi d'un réseau d'organisations distinctes communément appelé RIO » (Loilier, 2010, p.16). La proximité organisationnelle exprime donc la mesure dans laquelle les relations sont partagées dans un arrangement organisationnel. Par exemple, entre sociétés appartenant à un même groupe industriel, financier ou de service au sein d'un réseau (Boschma, 2005). Selon le niveau d'autonomie et du degré de contrôle qui peuvent être exercés sur les dispositifs organisationnels, cette proximité peut être considérée comme bénéfique vis-à-vis de l'apprentissage et de l'innovation (Boschma, 2005).

En effet, présente de manière forte ou faible la proximité organisationnelle peut avoir d'un côté des conséquences avantageuses et des inconvénients de l'autre. Effectivement, plus les relations

sont étroites et dépendantes dans un aménagement organisationnel et moins des initiatives peuvent être prises et par conséquent récompensées avec des effets négatifs sur la flexibilité et l'innovation. Par ailleurs, plus les relations sont distantes et indépendantes dans une organisation et moins il devient possible de faire face à l'opportunisme et à l'imprévu (Boschma, 2005).

En somme, une certaine proximité organisationnelle est indispensable pour contrôler l'incertitude et l'opportunisme dans le processus de création de connaissances au sein et entre les organisations. Cependant, une trop forte proximité organisationnelle peut entraîner des conséquences préjudiciables vis-à-vis de l'apprentissage et de l'innovation (Boschma, 2005). Dans la littérature de ces dernières années, la proximité organisationnelle est considérée comme étant une catégorie large englobant une certaine dimension dite « cognitive » (Boschma, 2005).

2.4 La proximité cognitive

Il existe effectivement des modalités organisationnelles permettant de faciliter le transfert des connaissances tacites sans pour autant recourir à la proximité géographique. Il y a une production de règles et des représentations collectives de la part des organisations, celles-ci facilitent le transfert des connaissances tacites par le biais des T.I.C. . « Rallet et Torre (1999) précisent que le partage des connaissances tacites est simplifié lorsque les partenaires partagent la même expérience cognitive, la division des tâches est claire et précise et la centralisation élevée » (Loilier, 2010, p.20). Par proximité cognitive, il est entendu le fait que des personnes partageant la même base de connaissances et d'expertises peuvent apprendre les unes des autres. Ainsi, cette similitude entre acteurs facilite une communication efficace au sein et entre les organisations (Boschma, 2005).

Les connaissances sont dispersées selon les acteurs et par conséquence elles le sont entre les différentes organisations. La création de nouvelles connaissances et d'apprentissage mutuel dépend donc de la combinaison de capacités diverses et complémentaires d'agents hétérogènes au sein et entre les organisations. Il devient donc impératif de rapprocher ces dernières. Conséquemment la création de connaissances et les innovations relèvent majoritairement des résultats cumulatifs et localisés de processus de recherche au sein des organisations et ceux grâce à un degrés élevé de connaissances tacites (Boschma, 2005). C'est-à-dire que ces connaissances relèvent de compétences d'ores et déjà acquises ou innées, elles comprennent

également le savoir-faire et l'expérience. A l'inverse d'une connaissance explicite, une connaissance dite tacite signifie qu'elle ne peut pas être dite (Catinaud, 2015).

Dans un objectif d'acquérir de nouvelles connaissances, source d'innovation, cette collaboration doit être issue d'une base cognitive commune des acteurs et organisations. Une même base cognitive doit être suffisamment proche en termes de connaissances pour pouvoir les communiquer, les comprendre et les traiter avec succès (Boschma, 2005).

Il est nécessaire d'acquérir une proximité cognitive de façon équilibrée pour faciliter le processus d'innovation et permettre un apprentissage efficace par le biais d'interactions. Un compromis entre une certaine proximité cognitive (absorption de connaissances) et une distance cognitive avérée (source de nouveautés) est intéressant afin d'étendre tout le potentiel de cette proximité. Une proximité cognitive trop importante pouvant être préjudiciable à l'apprentissage et l'innovation par manque de sources de nouveautés. À l'inverse, une proximité cognitive trop faible pouvant conduire à une communication de moindre qualité et source de malentendus (Boschma, 2005).

Une confiance institutionnelle est existante dans le cas d'une gouvernance qui s'appuie notamment sur une proximité cognitive élevée car celle-ci engendre une garantie d'une proximité institutionnelle élevée (Loilier, 2010).

2.5 La proximité institutionnelle

Dans le cadre de la proximité institutionnelle, selon Loilier et Tellier (2004), la confiance qui y est présente est de nature institutionnelle et contextuelle : C'est-à-dire que l'ensemble du contexte dans lequel s'insère la relation est davantage pris en compte dans un contexte de confiance plutôt que la confiance que l'on met en l'autre (Loilier, 2010).

Une proximité institutionnelle est un ensemble qui est partagé par les acteurs et qui se caractérise par deux notions : La première étant la présence d'un fort cadre institutionnelle fonctionnant sur la base de lois et règlements (applicables et cohérents) mais également sur un gouvernement réactif (institutions formelles). La deuxième notion se présente sous la forme d'une forte structure culturelle contenant une langue ainsi que des habitudes communes (institutions informelles) (Loilier, 2010).

La proximité institutionnelle consiste donc à ce que des acteurs économiques ou sociaux partagent les mêmes règles du jeu institutionnel, ainsi qu'un ensemble d'habitudes, de normes, de valeurs de conduite et culturelles (Boschma, 2005). Notons que dès lors que « La référence aux « traditions » et à « l'esprit collectif », renvoie tout particulièrement à la proximité institutionnelle évoquée par Boschma (2004) » (Loilier, 2010, p.31).

Ces ensembles de mécanismes favorisent la mise en réseau des acteurs dans des relations d'échanges spécifiques et ceux au sein des institutions (Boschma, 2005). Par « institutions » il faut donc comprendre un ensemble d'habitudes communes, de routines, de pratiques établies, de règles, de lois régissant les relations, les interactions entre les individus et groupes d'individus. Les institutions peuvent être considérées comme le ciment de l'action collective car celles-ci réduisent l'incertitude ainsi que le coût de transaction hypothétique dans les organisations (Boschma, 2005).

La proximité institutionnelle est à l'origine de processus pouvant être favorables ou contraignants pour les acteurs et organisations et affectant leur niveau de connaissances, d'apprentissage et d'innovation (Boschma, 2005). Afin de tirer tous les bénéfices de cette proximité, il en revient à adopter un équilibre entre stabilité institutionnelle et flexibilité institutionnelle. Une importante proximité institutionnelle pouvant nuire à l'innovation par manque de nouvelles idées (verrouillage) une trop faible proximité institutionnelle pouvant conduire à la réduction des actions collectives, à la recherche d'opportunisme et donc réduisant la capacité d'innover (Boschma, 2005).

Cette proximité est étroitement liée à deux autres proximités : organisationnelles et sociales. Et ceux par le biais d'une relation à la fois de compensation et de renforcement qui est complexe. Par exemple, dès lors qu'il y a une compensation sociale élevée cela traduit un fort manque d'institution.

De plus, un cadre institutionnel et son fonctionnement correspondent à une approche dite « macro » de la proximité institutionnelle. Par ailleurs, les relations sociales d'acteurs font le lien avec une approche « micro » de la proximité sociale (Loilier, 2010).

2.6 La proximité sociale

Les relations économiques s'inscrivent toujours dans un contexte social. Par conséquent, les relations sociales et liens entre acteurs d'une organisation affectent les résultats économiques de celle-ci. Socialement ancrée, il en découle que meilleures sont les relations, meilleur en devient l'apprentissage et plus les performances seront effectives dû à l'innovation (Boschma, 2005). Boschma définit la dimension de proximité sociale en tant qu'ensemble des relations encastrées entre des acteurs et ces dernières impliquant une confiance avant tout fondée sur l'amitié, l'expérience et les liens familiaux. Cet encastrement a lieu au niveau micro, comme dit précédemment, et il exclut les personnes qui partagent un ensemble de valeurs qu'elles soient par exemple d'origine ethnique ou religieuse (Loilier, 2010).

Une capacité des organisations à apprendre et à innover nécessite l'utilisation du potentiel de proximité sociale, ainsi des relations basées sur le principe de confiance permettent de faciliter des échanges d'informations entre acteurs et plus particulièrement de connaissances tacites (Boschma, 2005). La proximité sociale encourage une attitude sociale et ouverte de « rationalité communicative ». Une proximité sociale réduite favorise le risque de comportement opportuniste tout en étant nuisible à l'apprentissage et à l'innovation (Boschma, 2005).

Une transmission et un partage de connaissances via l'apprentissage exigent des relations engagées et durables. Effectivement, dans une organisation plus les relations économiques sont ancrées et plus les performances seront impactées positivement jusqu'à un certain seuil (Boschma, 2005).

Cette théorie fait suite aux travaux d'Uzzi (1997), Boschma et al. (2002) qui ont tous les trois proposé une relation fonctionnant sur la base d'un U renversé : Il y a de fait un effet positif sur l'innovation via l'encastrement des relations sociales mais ceux jusqu'à un certain point. Une fois atteint ce stade, le « surencastrement » agit tel un frein auprès de l'innovation (Loilier, 2010).

Pour optimiser tout le potentiel de la proximité sociale l'objectif est donc de trouver le juste équilibre entre liens d'indépendance et relations intégrées (Boschma, 2005). En somme, la proximité sociale peut stimuler l'apprentissage et ceux à travers la confiance et l'engagement.

Néanmoins, un surplus de proximité sociale peut être préjudiciable à l'apprentissage en raison de l'enfermement et d'un risque d'opportunisme (Boschma, 2005).

2.7 Conclusion

Ainsi, au travers des proximités (spatiales ou non-spatiales), il existe une diversité de mécanismes qui soutiennent la dynamique de l'innovation au sein d'un territoire.

Les différents types de proximité (géographique, organisationnelle, cognitive, institutionnelle et sociale) sont pour les individus et les organisations, des potentiels à activer dans la recherche de nouvelles idées et d'autres ressources nécessaires à l'innovation.

L'origine même du terme proximité peut amener à faire référence à la dimension spatiale (proximité géographique), toujours est-il qu'une absence de cette sphère ne va pas à l'encontre d'une innovation de la part d'un réseau, ce dernier pouvant innover du fait que ses membres sont proches de part différents points de vue (social, culturel, linguistique, cognitif, etc.) et ceux sans pourtant être proches de façon physique (Loilier, 2010).

A travers les différentes proximités, un collectif (un territoire, une organisation) peut redynamiser ses capacités créatives, d'apprentissage et d'expérimentation et ceux grâce à la notion de projet.

Pour se dérouler dans les meilleures conditions les proximités contribuent au projet par la coopération, la coordination et la conjonction de ses membres. Le projet combine ainsi de manière inédite les compétences et les ressources du collectif faisant le lien (Loilier, 2010).

Afin d'éviter un enfermement, un verrouillage des acteurs une ouverture au-delà du réseau et du territoire dont il est question est nécessaire. Selon Grabher (1993) plus l'encastrement est important plus il peut conduire à ne pas prendre en compte certaines informations et donc il y a une limite à l'innovation (Loilier, 2010).

Par conséquent, pour fonctionner correctement et délivrer son potentiel, la proximité quelle qu'elle soit, nécessite un certain équilibre entre une trop forte et une trop faible mobilisation de celle-ci entre les acteurs ou organisations (Boschma, 2005).

Bien que les différentes proximités apportent chacune des bénéfices qu’ils leurs sont propres et complémentaires, la proximité géographique englobe une situation primordiale : celle du face-à-face. Des collaborateurs se rencontrent nécessairement en face les uns des autres pour évoquer le début d’un projet d’innovation (création d’un Tiers-lieu) ou pour gérer des conflits entre des acteurs (Loilier, 2010).

Aujourd’hui, une importance est donnée à la mobilité des hommes, des informations et des biens, ce qui engendre une évolution croissante de la part des travailleurs mobiles grâce au développement des transports et des outils de communication. Ce qui occasionne un nombre de plus en plus important d’acteurs qui n’ont plus de lieu de travail permanent mais qui travaillent en voyageant. L’objet Tiers-lieu prend donc tout son sens ici et au vu de notre précédent développement puisque ces personnes peuvent être amenée à venir travailler ponctuellement dans un Tiers-lieu (par exemple de type *coworking*) (Torre et Rallet, 2005).

Nos recherches littéraires ont montré que l’ensemble de ces travaux et théories au sujet des questions de proximité et de leurs liens entre elles ont besoin de forts travaux empiriques afin de les affirmer ou de les contester (Boschma, 2005).

Finalement, l’école française de la proximité permet de fournir un certain nombre de clés d’approche mais aussi de compréhension vis-à-vis de l’impact des Tiers-lieux au sein des territoires ruraux normands.

Tableau 2.1 : 5 types de proximité (caractéristiques)

	<i>Mots clés</i>	<i>Faible proximité</i>	<i>Forte proximité</i>	<i>Solutions possibles</i>
<u>Proximité géographique</u>	Distance	Pas d’externalité spatiale	Manque d’ouverture géographique	Équilibre entre liens locaux et liens extra-locaux
<u>Proximité organisationnelle</u>	Contrôle	Incertitude	Bureaucratie	Équilibre entre des relations de dépendance, de pouvoir et d’indépendance

<u>Proximité cognitive</u>	Connaissance / Expérience	Malentendu	Manque de source de nouveauté	Équilibre entre une base de connaissances communes et des capacités diversifiées mais complémentaires
<u>Proximité institutionnelle</u>	Confiance en des institutions communes <i>(Institution au sens normatif)</i>	Opportunisme	Verrouillage	Équilibre entre stabilité institutionnelle et flexibilité institutionnelle
<u>Proximité sociale</u>	Confiance en des relations sociales	Opportunisme	Pas de justification économique	Équilibre entre liens d'indépendance et relations intégrées

Source : (Crée à partir de Boschma, 2005)

3 Méthodologie de recherche

3.1 Définition de la méthodologie de recherche

D'après le dictionnaire « Le Nouveau Robert 2008 », la méthodologie est « L'étude des méthodes scientifiques, techniques (subdivision de la logique) ». La méthodologie de recherche est un ensemble structuré de techniques, d'outils et de procédures utilisés pour collecter, analyser et interpréter des données dans le but de répondre à une question de recherche ou de résoudre un problème. Elle guide les chercheurs dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de leurs études (Creswell et al., 2018; Bryman, 2016).

Dans la méthodologie de recherche, il existe plusieurs combinaisons de méthodes qui peuvent être utilisées pour répondre aux questions de recherche ou résoudre des problèmes. Les approches les plus courantes sont au nombre de trois. Premièrement l'approche qualitative implique la collecte et l'analyse de données non numériques, telles que des entretiens, des observations et des documents, pour comprendre les expériences, les perceptions et les contextes des participants. Les méthodes qualitatives incluent les études ethnographiques, les études de cas, la phénoménologie et la théorisation ancrée (Lincoln et Guba, 1985) ; (Miles et Huberman, 2003). Deuxièmement, l'approche quantitative consiste en la collecte et l'analyse de données numériques pour examiner les relations entre les variables et tester les hypothèses.

Les méthodes quantitatives comprennent les enquêtes, les expériences, les études observationnelles et l'analyse statistique (Creswell, 2018). Troisièmement, il existe l'approche mixte qui permet de combiner des éléments des approches qualitative et quantitative pour tirer parti des forces de chacune et obtenir une compréhension plus complète d'un phénomène (Creswell et Plano Clark, 2011). Les approches mixtes peuvent être réalisées de différentes manières, par exemple : Via des méthodes parallèles (convergentes), ici les méthodes qualitatives et quantitatives sont menées simultanément mais indépendamment l'une de l'autre, et leurs résultats sont comparés et intégrés lors de l'interprétation (Creswell et Plano Clark, 2011). Également par le biais de méthodes séquentielles (enchaînées). Il s'agit d'avoir une approche qui est menée en premier, suivie de l'autre, les résultats de la première phase informent la conception de la seconde phase. Par exemple, une étude qualitative exploratoire pourrait être suivie d'une étude quantitative pour valider les résultats initiaux (Creswell et Plano Clark, 2011). Les dernières méthodes mixtes sont celles qui sont imbriquées. Une méthode est incorporée à l'autre pour fournir un éclairage supplémentaire ou pour étudier un aspect spécifique d'un phénomène. Par exemple, une enquête quantitative pourrait inclure des questions ouvertes pour obtenir des données qualitatives sur les expériences des participants (Creswell et Plano Clark, 2011).

En somme, les combinaisons de méthodes de recherche dépendent des objectifs de l'étude, des questions de recherche et des préférences du chercheur.

Tableau 3.1 : Les méthodes de recherche

	Méthode qualitative	Méthode quantitative	Méthode mixte		
			Via des méthodes parallèles	Via des méthodes séquentielles	Via des méthodes imbriquées
Caractéristiques	Concentration sur l'analyse des données non numériques pour explorer et comprendre les significations, les expériences et les perceptions des individus concernant un	Utilisation des données numériques et des analyses statistiques pour tester des hypothèses et étudier les relations entre variables.	Les deux méthodes précédentes sont menées simultanément mais indépendamment l'une de l'autre, et leurs résultats sont comparés et intégrés lors de	Approche qui est menée en premier, suivie de l'autre.	Une méthode est incorporée à l'autre pour fournir un éclairage supplémentaire ou pour étudier un aspect spécifique d'un phénomène.

	phénomène particulier.		l'interprétation.		
Méthodes mobilisées	Entretiens 1. Semi-directifs 2. Directifs 3. Non directifs Observations 1. Participantes 2. Non participantes	Questionnaires	Entretiens + Questionnaires + Observations		
Échantillonnage	Petit échantillon (<30)	Grand échantillon (≥30)	Indifférent (Petit ou grand)		
Types de données	Texte + Photos + Croquis	Chiffres	Texte + Photos + Croquis + chiffres		
Traitement	Codage thématique	Traitement statistique poussé	Codage + Traitement statistique simple		
Objectif	Approfondir la compréhension d'un phénomène (Recherche de spécificités)	Recherche de généralités	Approfondir la compréhension d'un phénomène (Recherche de spécificités) + Recherche de généralités (Triangulation des données ²)		

Choisir la combinaison appropriée peut améliorer la qualité, la validité et la pertinence des résultats de la recherche (Creswell et Plano Clark, 2011). Dans le cadre de notre recherche, nous avons choisi de traiter la problématique grâce à la méthodologie mixte. Les raisons justifiant ce choix sont exposées dans la section suivante.

3.2 Justification du choix de la méthodologie de recherche

Le choix de la méthodologie dépend de la problématique de ce travail de recherche qui est, rappelons-le « En quoi les Tiers-lieux sont-ils des dispositifs pertinents pour les pouvoirs publics des territoires ruraux normands dans leur stratégie de réponses aux besoins spécifiques

² (Miles et Huberman, 2003)

du territoire ? ». Une division en deux sous-questions de recherche a lieu pour cette problématique, il s'agit de savoir « Comment sont répartis les Tiers-lieux existants sur les territoires normands ? » et « Quels sont les impacts des Tiers-lieux existants sur les territoires ruraux normands ? ».

Pour des choix de compréhension de ce travail, la méthodologie qualitative permet d'aller en profondeur de la recherche, de mieux appréhender les sujets abordés. De plus, les données qualitatives ont une caractéristique forte qui est « leur richesse et leur caractère englobant ». Les descriptions qui sont issues des données qualitatives sont denses et pénétrantes, ainsi elles produisent une résonance de vérité chez le lecteur formant ainsi un réel impact chez lui (Miles et Huberman, 2003). Ainsi, la méthodologie qualitative permet de comprendre et d'analyser des phénomènes et des comportements.

La collecte de données sur le terrain est réalisée par le biais de données qualitatives mais également via l'attention portée à l'expérience qu'ont vécu les personnes. Les significations que les individus interrogés ont des processus, événements et des structures de leur vie permettent d'effectuer une connexion de ces significations au monde social qui les entoure (Miles et Huberman, 2003).

En somme, la conduite de la méthodologie de recherche de ce travail se situe dans la troisième colonne du tableau 1.1. Nous avons ainsi eu fait le choix d'une méthodologie mixte en utilisant deux méthodes qualitatives (la recherche documentaire et les entretiens semi-directifs) et une méthode quantitative (le questionnaire). Cependant, ces deux méthodes ne dépendent pas l'une de l'autre et leurs résultats seront comparés et intégrés lors de la phase de l'interprétation des résultats. Ces derniers ressortiront de 115 réponses émanant du questionnaire mis en ligne et des douze entretiens effectués.

Quant à la stratégie d'investigation du terrain, une étude de cas multiples a été réalisée (Hollweck, 2016). Il s'agit d'une approche de recherche qualitative qui implique l'analyse approfondie de plusieurs cas individuels (dans la situation de ce travail il s'agit des témoignages des managers et usagers de Tiers-lieux) dans le but d'explorer ce phénomène des Tiers-lieux normands et de répondre à la question de recherche énoncée précédemment. L'objectif d'une étude de cas multiples est de comparer et de contraster les différents cas interrogés pour identifier les similitudes, les différences, les tendances et les modèles qui peuvent émerger. Les

Tiers-lieux normands constituent donc l'objet de recherche de ce travail. De plus, il y a l'étude de cinq Tiers-lieux différents car ils se situent tous au sein de communes distinctes.

3.3 La présentation de la méthodologie de recherche retenue

3.3.1 Présentation des cinq Tiers-lieux étudiés

Le tableau 3.2 indique les caractéristiques des cinq Tiers-lieux visités sur des territoires ruraux de la Normandie.

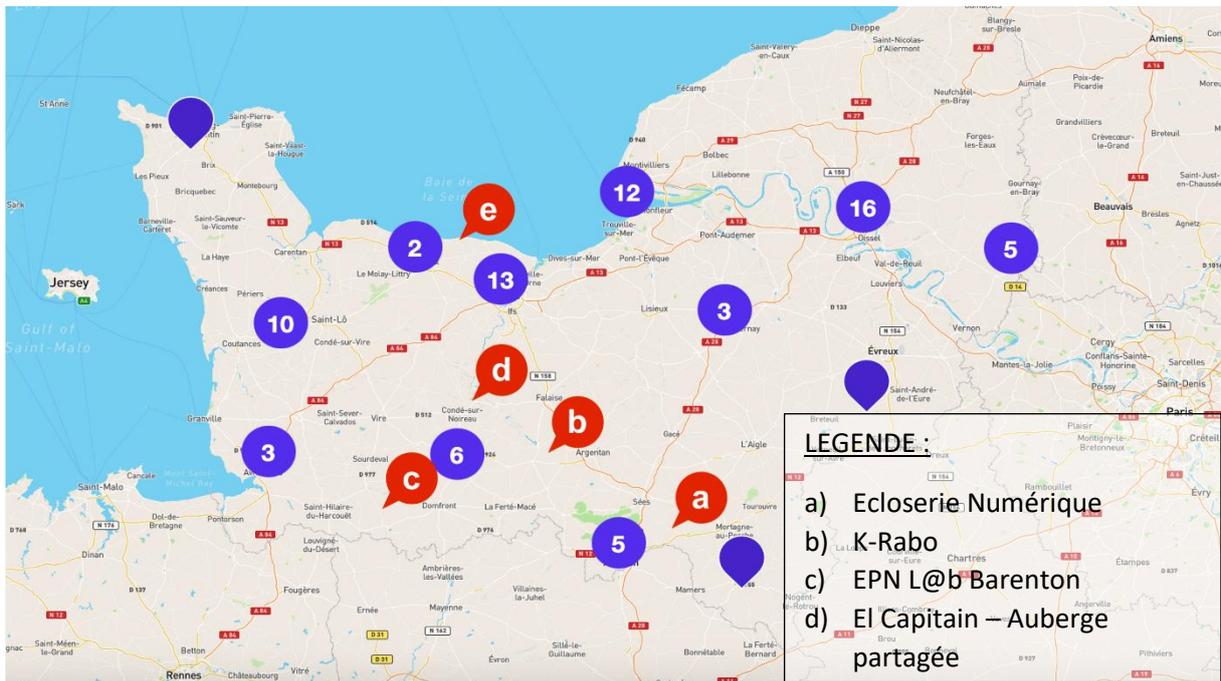
Tableau 3.2 : Présentation des 5 Tiers-lieux visités

Nom du Tiers-lieu	Localisation de la commune	Typologie d'espace de travail	Date de création du Tiers-lieu	Forme juridique (mode de gestion) du Tiers-lieu	Activité(s) ou service(s) proposé(s) au sein du Tiers-lieu
Ecloserie Numérique	61500 BOITRON	Espace de <i>coworking</i> Espace d'ateliers de fabrication numérique	Septembre 2010	Association	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des publics • Bar / Café • Formation / Transfert de savoir-faire / Éducation • Lieu d'éducation populaire et nouvelles formes d'apprentissage • Médiation numérique
K-Rabo	61210 RABODANGES	Espace d'ateliers artisanaux partagés Espace de Laboratoire d'innovation sociale	Mars 2019 ou courant 2021	SARL (Société à responsabilité limitée)	<ul style="list-style-type: none"> • Bar / Café • Épicerie • Librairie • Jeux • <i>Coworking</i> • Différents ateliers • Concerts / Spectacles • Expositions • Différents cours
EPN L@b Barenton	46 rue du Presbytère 50520 BARENTON	Espace de laboratoires d'innovation sociale	Septembre 2013 à cette adresse précise Création officielle de l'EPN L@b en juin 2006	Association	<ul style="list-style-type: none"> • Activités numériques pour petits et grands (individuel ou collectif) • Aide aux démarches administratives • Fab Numérique • Accompagnement de professionnels, associations et scolaires • Inclusion numérique (en lien avec un ESAT)

					<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des publics • Action sociale • Aiguillage / Orientation • Centre de ressources • Espace enfants • Formation / Transfert de savoir-faire / Éducation • Lieu d'éducation populaire et nouvelles formes d'apprentissage • Médiation numérique • Ressourcerie / recyclerie
El Capitain Auberge partagée	La Marchandière, 61100, LES TOURAILLES	Espace de laboratoires d'innovation sociale	Mars 2018	Association	<ul style="list-style-type: none"> • Cantine • Centre de ressources • Espace détente • Formation / Transfert de savoir-faire / Éducation • Habitat
L'Arbre Tiers-lieu agri-culturel	4 route de Villers, 14520, COMMES	Espace d'ateliers culturels Espace de terres agricoles	Avril 2020	Association	<ul style="list-style-type: none"> • Bar / café • Chantier participatif • Espace détente • Habitat • Formation / Transfert de savoir-faire / Éducation • Marché • Epicerie • Offre artistique ou culturelle • Objethèque • Bricothèque

La carte ci-après nommée image 3.1 permet de localiser les 5 Tiers-lieux visités dans le cadre de cette recherche. Elle informe également le lecteur sur la localisation et la concentration des autres Tiers-lieux normands.

Image 3.1 : Répartition des Tiers-lieux sur le territoire normand et localisation des Tiers-lieux visités sur des territoires ruraux



Source : (Modifiée par nous-même à partir du site internet <https://francetierslieux.fr>)

3.3.2 Présentation des méthodes de collecte de données mobilisées

Dans un premier temps, nous avons réalisé une étude documentaire en analysant des données secondaires qui sont recueillies. Ces données existent déjà mais à d'autres fins, elles sont réutilisées dans le cadre de ce travail de recherche. Cette étude documentaire consiste en une synthèse des Tiers-lieux qui existent sur le territoire normand. Notre recherche s'appuie également sur des études déjà réalisées et qui ont déjà dressé un état des lieux des Tiers-lieux, ces études permettent d'extraire des éléments importants pour notre travail de recherche qui sont apparents dans les résultats. Ainsi, le tableau 2 de résultats (voir annexe 7) ainsi qu'une carte (voir image 3.1) ont tous deux été réalisés afin de permettre de capitaliser nos données secondaires.

Dans un second temps, des entretiens ont été réalisés avec des usagers et des managers des différents Tiers-lieux étudiés afin de recueillir des données primaires. Les entretiens directs sont à destination de professionnels, d'experts qui ont une expertise sur un sujet en particulier. Ils se rapprochent du questionnaire, l'ordre des questions est important, les questions sont prédéfinies à l'avance. De plus, il peut y avoir de la frustration de ne pas pouvoir poser certaines questions. Ainsi, il semble opportun de choisir un autre format pour la réalisation des entretiens.

Nous avons ainsi choisi de faire des entretiens semi-directifs. Ce choix repose sur trois avantages pour pour notre travail de recherche. Le premier étant celui de pouvoir recentrer l'interviewer dans l'objet de recherche, il permet de ne pas rentrer dans des détails qui ne nous intéressent pas, et ceux dans un souci de pertinence. Le second avantage est le fait que l'entretien semi-directif permet de prendre en compte ce qui n'est pas prévu, il y a une ouverture à la spontanéité. Pour finir, l'entretien semi-directif permet d'avoir un guide d'entretien évolutif au fur et à mesure des entretiens, ainsi il est possible d'enlever des questions, d'en ajouter. Il est également possible de choisir d'intégrer une question qui revient dans les échanges. En somme, un reformatage du guide est possible grâce à des entretiens semi-directifs. Les entretiens sont donc réalisés individuellement auprès des usagers qui fréquentent les Tiers-lieux mais également auprès des responsables de ces structures.

Via ces entretiens-semi directifs il est intéressant d'étudier les opinions, les ressentis et perceptions des personnes interrogées. Lorsque les personnes sont interrogées sur le terrain, un appel est fait à leur structure de pensée.

Pour ce faire, un guide d'entretien a été élaboré en amont de ces rencontres, il permet d'étudier le comportement des personnes interviewées.

Le guide d'entretien est structuré autour de deux thèmes principaux (en plus de la partie présentation de l'interviewé qui nous permet de comprendre le milieu social de la personne), qui sont : « L'historique du Tiers-lieu » et « Les apports du Tiers-lieu : Pour les usagers et pour le territoire ». Ces thèmes ont été construits autour de la revue de littérature.

Les interviews prennent fin lorsqu'il y a l'absence de nouvelles réponses. Une saturation d'idée nouvelle est ainsi observée.

Lors des entretiens au sein des Tiers-lieux, des observations non-participantes ont été présentes. Elles se sont manifestées par la prise de notes d'évènements observés, la prise de photos du bâtiment et de ses locaux.

Dans un troisième temps, en parallèle de la réalisation des entretiens, un questionnaire contenant 15 questions a été réalisé sous la forme d'un Google Form, il est retrouvé en annexe de ce travail de recherche. La diffusion de ce questionnaire a été réalisée à partir du 23 février

2023 via le cercle familial et amical des membres de ce travail de recherche, sur les réseaux sociaux tels que le groupe Slack du Pôle Management Social, Santé et Solidarité de l'IAE de Caen, par le biais également de LinkedIn et de Facebook.

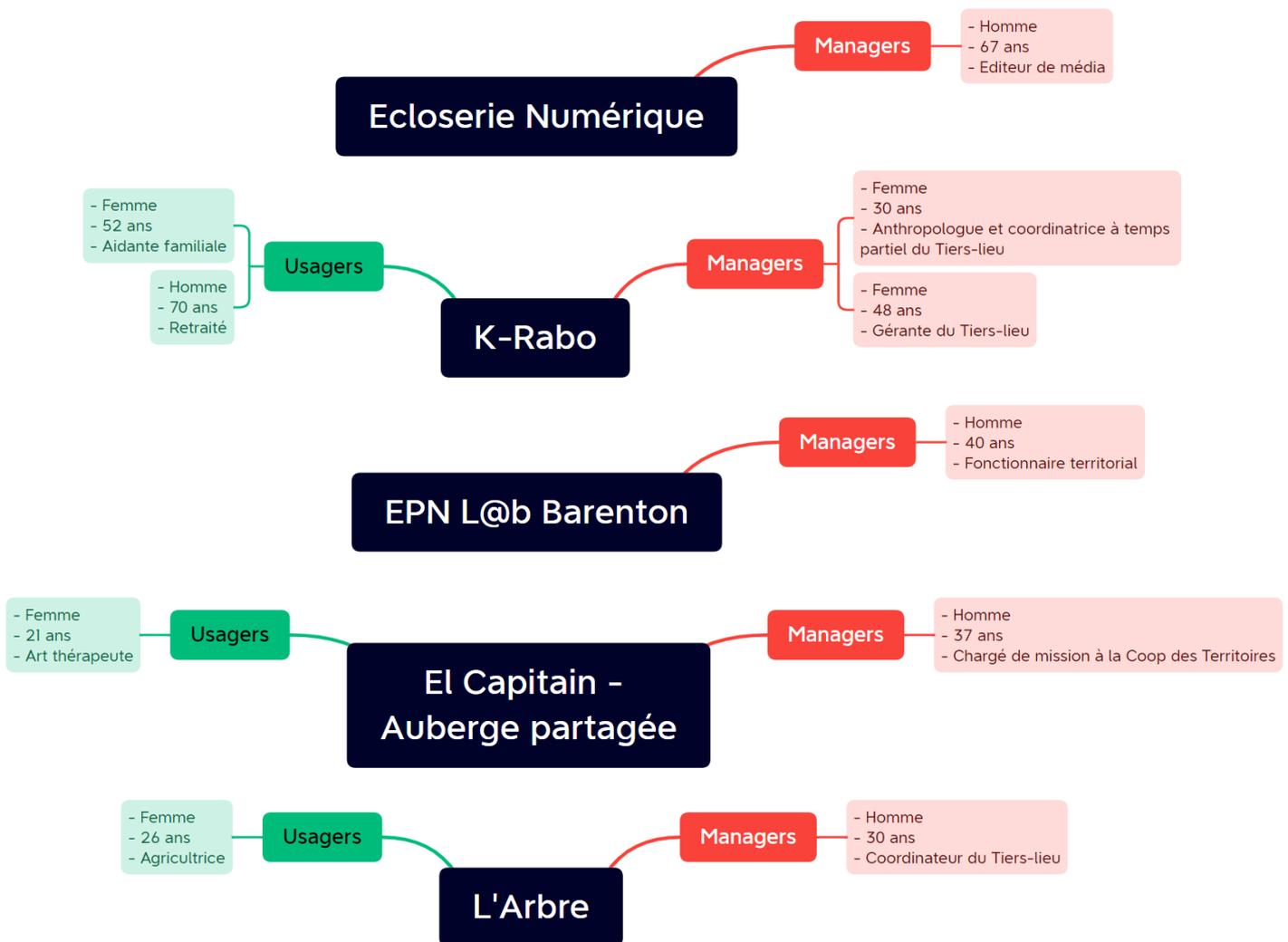
3.3.3 Échantillon étudié

L'échantillonnage se compose de 10 entretiens réalisés auprès des managers et usagers de Tiers-lieux mais aussi de 115 réponses au questionnaire Google Form « Enquête sur les Tiers-lieux normands ».

Les entretiens représentent une collecte de données qualitatives comme énoncé précédemment. D'après Matthew B. Miles et A. Michael Huberman il y a un critère fondamental concernant l'échantillonnage qualitatif : Le travail est fait sur des petits échantillons de personnes nichés dans leur contexte et étudiés en profondeur. Tandis que les chercheurs quantitatifs basent leurs recherches sur des cas multiples, décontextualisés et visent une représentativité statistique (Miles et Huberman, 2003)

10 personnes ont été rencontrées lors du recueil de données sur les territoires ruraux normands. Grâce à la première question du guide d'entretien « Pouvez-vous vous présenter ? » il a été possible de réaliser la figure 1.1 ci-dessous ayant pour objectif de présenter les profils des personnes rencontrées. Ainsi, 6 managers de Tiers-lieu et 4 usagers ont été interrogés dans le cadre des entretiens au sein de Tiers-lieux sur un territoire rural. Les managers interrogés ont un âge compris entre 30 ans et 67 ans et les usagers qui ont accepté de témoigner ont de 21 ans à 70 ans. Les profils présentés ci-contre sont très variés et cela démontre que les Tiers-lieux sont ouverts à tous.

Figure 3.1 : Profil des répondants (Période de réalisation : Du 13 au 17 mars 2023)



3.3.4 Analyse de données

Afin d'analyser les données recueillies des 10 interviews, une retranscription intégrale a été effectuée. Cette retranscription fait 59 pages au total, et a fait l'objet d'une analyse de contenu réalisée à l'aide d'une grille de codage.

3.3.5 La grille de codage

Après avoir effectué l'analyse de contenu, nous avons procédé au codage par thématique. Les catégories utilisées pour la grille de codage ont été sélectionnées à partir de notre revue de littérature, où des données pertinentes avaient été identifiées préalablement. De plus, de nouvelles catégories et sous-catégories ont émergé à partir des données recueillies lors de

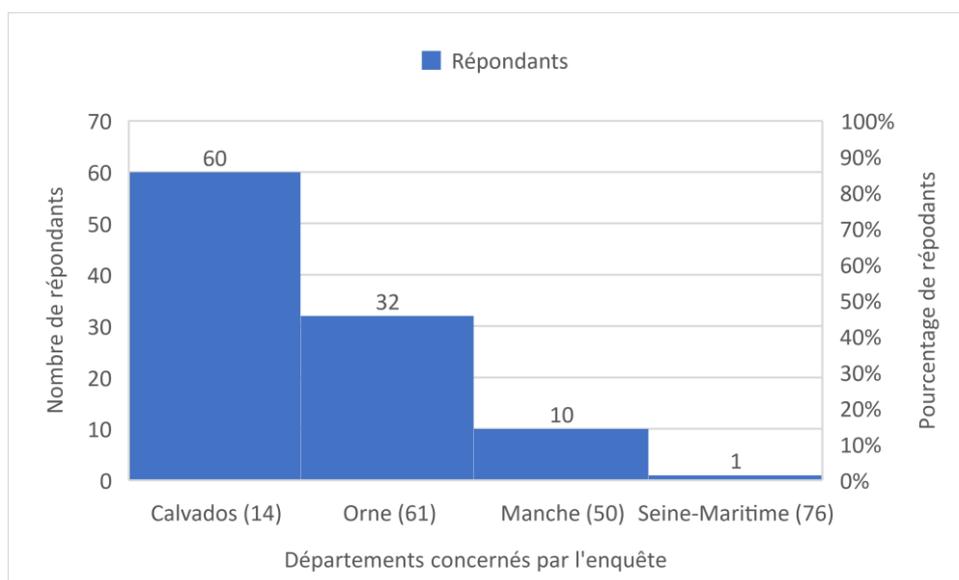
l'étude empirique. Pour une meilleure compréhension, le tableau 1 présentant la grille de codage, est disponible en annexe 6.

4 Résultats

4.1 L'analyse des réponses au questionnaire

Dans le but de mieux cerner la répartition des Tiers-lieux en Normandie, ainsi que leur attractivité auprès du grand public, nous avons diffusé un questionnaire Google Form intitulé « Enquête sur les Tiers-lieux normands » sur la période du 13 février 2023 au 20 mars 2023. Au total, 115 réponses ont été collectées parmi lesquelles 103 répondants sont des habitants normands avec une grande majorité résidants dans le Calvados (voir tableau 4.1). Notre terrain d'étude étant la Normandie, seules les réponses des répondants normands seront analysées dans la section suivante. Cette analyse vise à approfondir notre connaissance des Tiers-lieux dans les territoires ruraux normands, les services proposés et le profil des leurs usagers.

Tableau 4.1 : Répartition des communes d'habitation des répondants normands

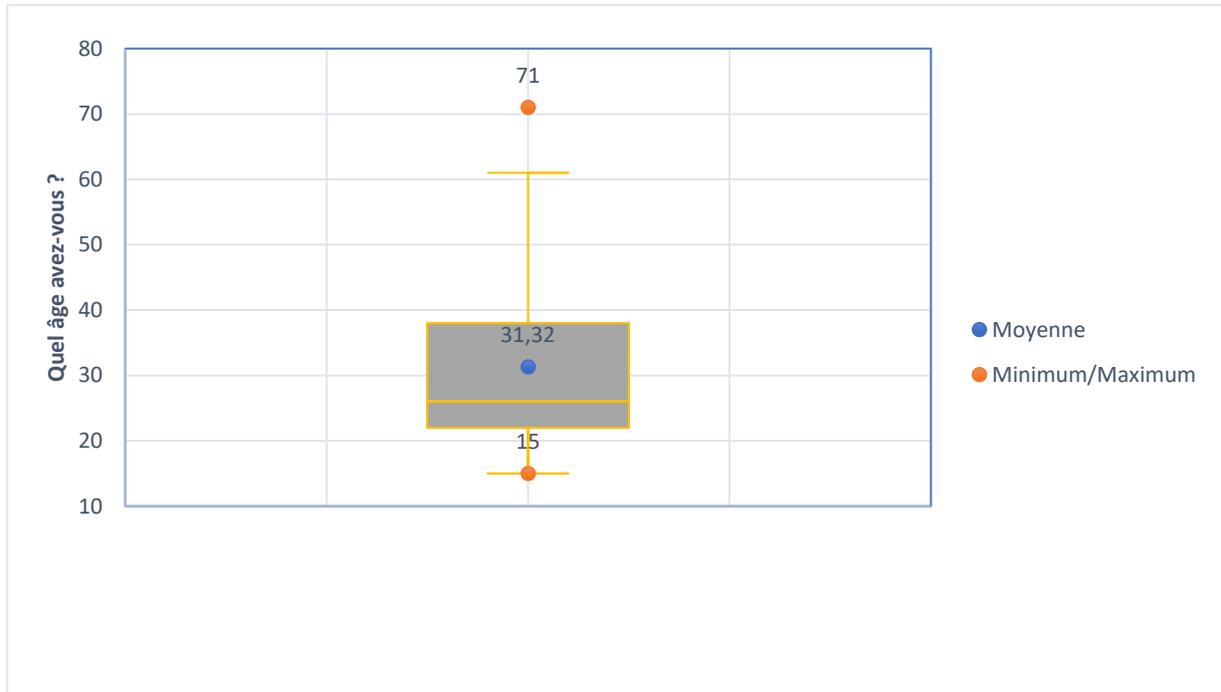


4.1.1 Le profil des répondants à l'enquête

La moyenne d'âge des répondants normands à notre enquête est de 31 ans, le plus jeune a 15 ans et le plus âgé a 71 ans (voir figure 4.1). La médiane est de 26, ce qui signifie que 50% des répondants ont un âge inférieur ou égal à 26 ans et 50% d'entre eux ont un âge supérieur

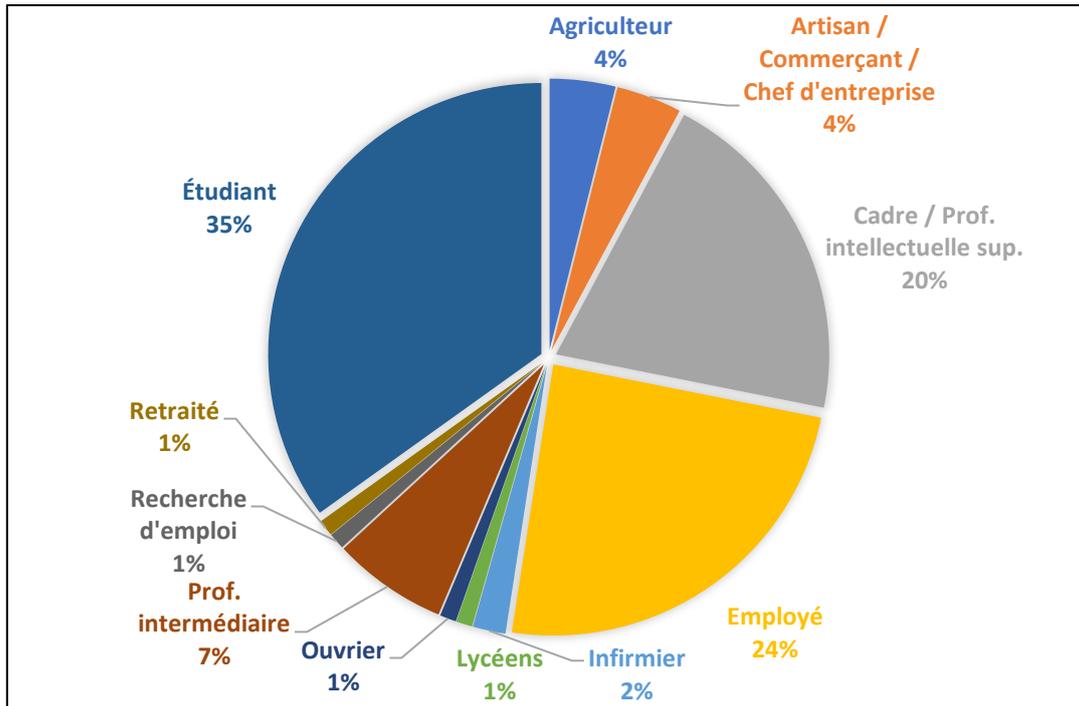
ou égal à 26 ans. Ceci témoigne de l'intérêt portée par la jeunesse normande, notamment les étudiants (voir figure 4.2) sur le sujet des Tiers-lieux.

Figure 4.1 : Box plot représentant les réponses à la question « Quel âge avez-vous ? »



En effet, 35% des répondants sont des étudiants, 20% sont des cadres et des personnes exerçant une profession intellectuelle, 24% sont des employés. Seulement 1% des répondants est en recherche d'emploi. Ce constat confirme le caractère de troisièmes lieux que représentent les Tiers-lieux après le domicile et le travail, en partant de l'hypothèse que les répondants sont pour la plupart des usagers actifs ou occasionnels de ces espaces.

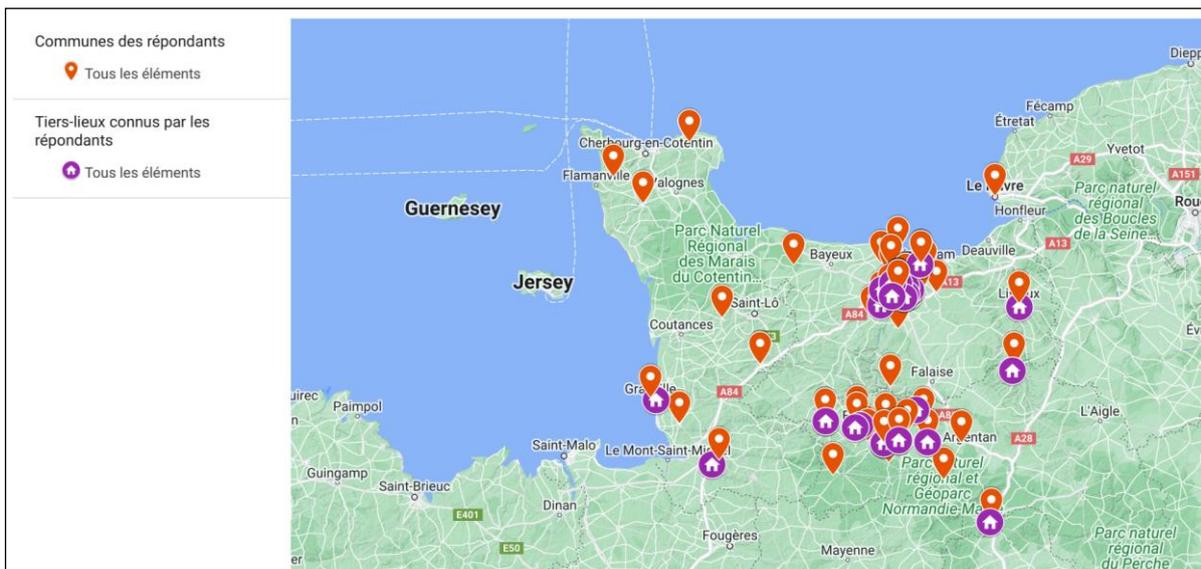
Figure 4.2 : Répartition des répondants selon leur situation professionnelle



4.1.2 La répartition géographique des Tiers-lieux normands

La carte ci-dessous (Image 4.1) dresse une vue d'ensemble de la localisation des différents Tiers-lieux normands. Elle est générée grâce aux réponses à la question « Comment se nomme(nt) ce(s) Tiers-lieu(x) présents au sein de votre commune ? ».

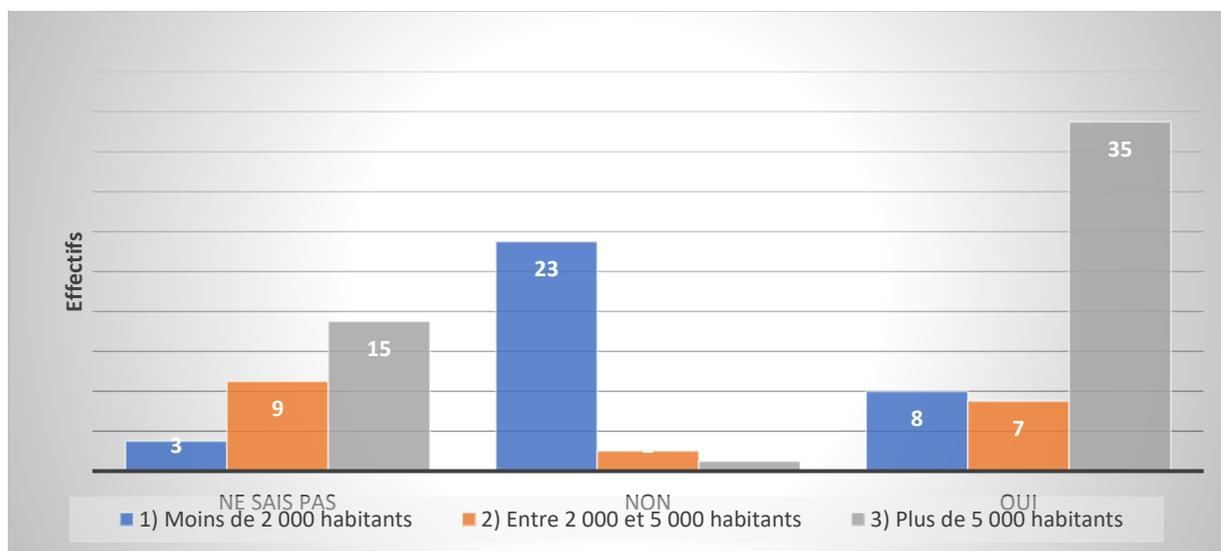
Image 4.1 : Cartographie des répondants et répartition des Tiers-lieux cités



Nous pouvons y constater une concentration des Tiers-lieux connus par les répondants se fait surtout au niveau de grandes et moyennes villes telles que Caen et Flers, à noter que les répondants sont localisés surtout aux environs de ces deux villes.

Afin d'analyser la présence de Tiers-lieux en fonction de la taille des communes (nombre d'habitants) et d'en déduire si un lien est présent entre ces deux variables, un diagramme a été réalisé. La figure suivante (figure 4.3) permet d'illustrer de façon synthétique les réponses à la question posée « Selon vous, y a-t-il un ou plusieurs Tiers-lieux au sein de votre commune ? ».

Figure 4.3 : Répartition des modalités à la question « Selon vous y a-t-il un ou plusieurs Tiers-lieux sur votre commune ? »



Au total, 23 répondants affirment que leur commune de moins de 2 000 habitants ne comporte pas un ou plusieurs Tiers-lieux. 35 répondants affirment que sur leur commune de plus de 5 000 habitants il y a un ou plusieurs Tiers-lieux.

Étant donné que la p-value calculée (0,00) est inférieure au niveau de signification $\alpha = 0,05$, on doit rejeter l'hypothèse nulle H_0 et retenir l'hypothèse alternative H_a . Donc les deux variables (La présence de Tiers-lieux et le nombre d'habitants dans la commune) sont dépendantes entre elles.

4.1.3 Les services proposés par les Tiers-lieux

Grâce à l'analyse des réponses données à la question « Quel.s service.s propose.nt ce Tiers-lieu présent sur votre commune ? », nous avons pu identifier les services les plus fréquemment proposés dans les Tiers-lieux normands. En notant que les réponses s'appuient sur des personnes ayant déjà visité le Tiers-lieu présent sur leur commune d'habitation, les personnes résidents dans des communes non dotés de Tiers-lieux ne sont donc pas concernées. Ainsi, l'échantillon comporte 30 répondants.

Les différents services cités et proposés dans ces Tiers-lieux sont les suivants :

- *Coworking* : Espace de travail partagé (plusieurs mentions)
- *Fablab* : Atelier de fabrication numérique (plusieurs mentions)
- Activités de loisirs : Ateliers divers, animations pour les enfants, spectacles, etc. (plusieurs mentions)
- Échanges et rencontres : Espaces d'échanges, moments d'échange et de partage, rencontres thématiques, etc.
- Bibliothèque et prêt de matériel : Prêt de livres, CD, DVD, jeux, accès à des ordinateurs, etc.
- Événements et rencontres : expositions, conférences, concerts, spectacles, etc.
- Numérique : accompagnement numérique, utilisation d'imprimantes laser ou 3D, etc.

Additionnement à ces services, d'autres ressortent du questionnaire mais de façon moins récurrente comme :

- Les activités de *Living Lab* : Coproblématisation, co-prototypage
- Transport solidaire : Service de transport pour les habitants
- Activités de développement de projet : Service pour aider les porteurs de projet à les développer
- Résidences d'artiste : Accueil d'artistes en résidence pour les projets artistiques.

Il est à noter que la diversité de ces réponses montre également que les Tiers-lieux peuvent offrir une grande variété de services, adaptés aux besoins et aux envies des communautés locales.

Les services proposés par les Tiers-lieux existants sont variés et diversifiés, allant des activités de loisirs et de vie sociale, en passant par des espaces de *coworking* et des services d'accompagnement numérique, jusqu'aux services de prêt de livres, de CD et de DVD, et des *Fablabs*. Les activités proposées sont souvent orientées vers l'échange, le partage de connaissances et de compétences, et la création d'un sentiment de communauté

Quant aux services souhaités par les répondants pour un Tiers-lieu dans leur commune, ils sont également variés et incluent des espaces de *coworking* et de loisirs, des services d'accompagnement pour les démarches administratives et les services publics, des lieux d'échanges intergénérationnels sur différents sujets, des espaces de lecture, des échanges de services, etc. Les répondants souhaitent également un espace de rencontre et de partage, ainsi que des activités culturelles et de loisirs.

En conclusion, il semble que les services proposés par les Tiers-lieux existants répondent en partie aux attentes des répondants, mais il y a également des services souhaités qui ne sont pas encore proposés dans les Tiers-lieux existants. Ces résultats montrent qu'il y a encore des opportunités pour la création de nouveaux Tiers-lieux, qui répondent à des besoins spécifiques de la communauté locale.

Voici quelques exemples de services souhaités par les répondants pour les Tiers-lieux qui ne sont pas encore proposés dans les Tiers-lieux existants :

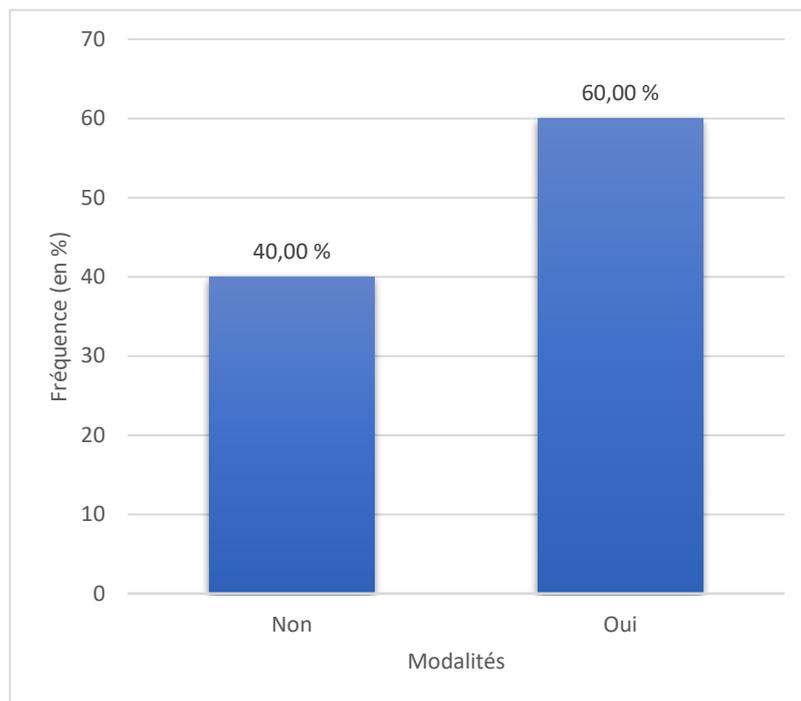
- « Sessions d'informations pour les services publics, type infos impôts, retraites, structures juridiques. Modes d'emplois pour animer un temps avec des jeunes autour du jeu, de l'écologie » ;
- « Un accès à une pharmacie ou un médecin de garde pour les urgences » ;
- « Partage de loisirs, Culturel » ;
- « Accompagnement de projets sociaux » ;
- « Une épicerie » ;
- « Bureaux, Café, Expos ».

Ces services sont des exemples de besoins locaux qui peuvent être satisfaits par un Tiers-lieu adapté à la communauté locale. Cela montre que la création de nouveaux Tiers-lieux peut être une opportunité pour répondre aux besoins spécifiques d'une communauté.

4.1.4 L'accessibilité et la fréquentation des Tiers-lieux en Normandie

A la réponse à la question « Avez-vous déjà visité ce Tiers-lieu présent sur votre commune ? » 50 personnes étaient concernées par la question du fait qu'ils avaient un ou plusieurs Tiers-lieux dans leur commune de résidence. Les réponses, illustrées grâce à la figure 4.4, démontrent qu'il y a davantage de personnes qui ont déjà visité le Tiers-lieu présent sur le territoire (60%) que de personnes ne l'ayant pas fait (40%).

Figure 4.4 : Diagramme en bâtons des modalités de visites selon la fréquence



On peut constater que le manque d'opportunités de visite et le manque de sensibilisation sont les deux principales raisons pour lesquelles les gens ne visitent pas les Tiers-lieux, avec un total de 6 réponses chacun. Le manque de temps et la non-correspondance des activités proposées aux intérêts des répondants sont également des raisons importantes, avec un total de 3 réponses chacun. Enfin, l'éloignement du lieu, le manque d'intérêt et la méconnaissance de l'utilité des Tiers-lieux sont des raisons moins fréquentes, mais qui peuvent être importantes pour certains individus.

En analysant les raisons données par les répondants pour ne pas avoir visité les Tiers-lieux sur leur commune, certaines tendances se dégagent. Tout d'abord, plusieurs personnes ont mentionné qu'elles n'avaient pas eu l'occasion de visiter les Tiers-lieux, ce qui suggère que l'accessibilité géographique et temporelle peut être un facteur important dans la décision de

visiter un Tiers-lieu. Ces propos sont démontrés par exemple avec deux des répondants de « l'Enquête sur les Tiers-lieux normands » :

« Je n'ai pas le temps de visiter le Tiers-lieu sur ma commune. » (**Répondant âgé de 23 ans, Infirmier à Caen**)

« Je n'ai pas l'occasion de visiter le Tiers-lieu sur ma commune et les activités ne me correspondent pas. » (**Répondant âgé de 36 ans, Cadre ou profession intellectuelle supérieure à Colomby-Anguerny**)

Ensuite, plusieurs répondants ont indiqué qu'ils n'avaient pas ressenti le besoin de visiter un Tiers-lieu ou qu'ils ne connaissaient pas leur utilité. Cela peut suggérer un manque de sensibilisation et de compréhension de ce que sont les Tiers-lieux et de leurs avantages potentiels. Une meilleure communication et éducation sur les Tiers-lieux pourraient donc être utiles pour inciter les gens à les visiter.

Le manque de temps est également une raison fréquemment mentionnée. Cela peut refléter les contraintes de temps de plus en plus courantes dans la société actuelle, mais cela peut également être lié à une perception que les Tiers-lieux ne sont pas suffisamment pratiques ou pertinents pour les activités quotidiennes.

La méconnaissance de la localisation et de l'existence de Tiers-lieux est également un facteur important. Cela peut être résolu par une meilleure signalisation et une communication plus efficace sur la présence de ces espaces.

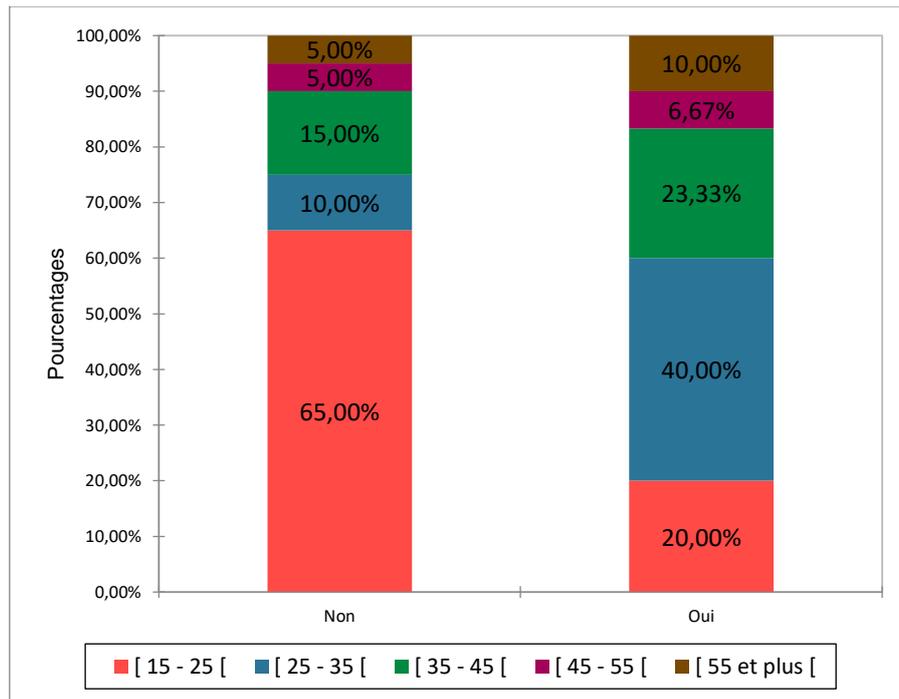
Enfin, certains répondants ont indiqué que les activités proposées ne leur correspondaient pas ou que les Tiers-lieux étaient trop éloignés ou pas utiles pour leur quotidien. Cela suggère que les Tiers-lieux doivent proposer une gamme d'activités et de services qui répondent aux besoins et aux intérêts de la population locale pour inciter les gens à les visiter.

A présent, il est possible de se demander si l'accessibilité et la fréquentation des Tiers-lieux varient en fonction de l'âge, de la situation professionnelle ou de la taille de la commune.

Premièrement concernant l'âge, la figure ci-dessous (figure 4.5) indique que la première classe d'âge ayant déjà visité le Tiers-lieu présent sur la commune des répondants et celle des 25-35 ans avec 40,00 % de personnes l'ayant visité. Dans un second temps il s'agit de la classe des 35-45 ans, cette dernière a visité à hauteur de 23,33 % la ou les structures sur leurs communes

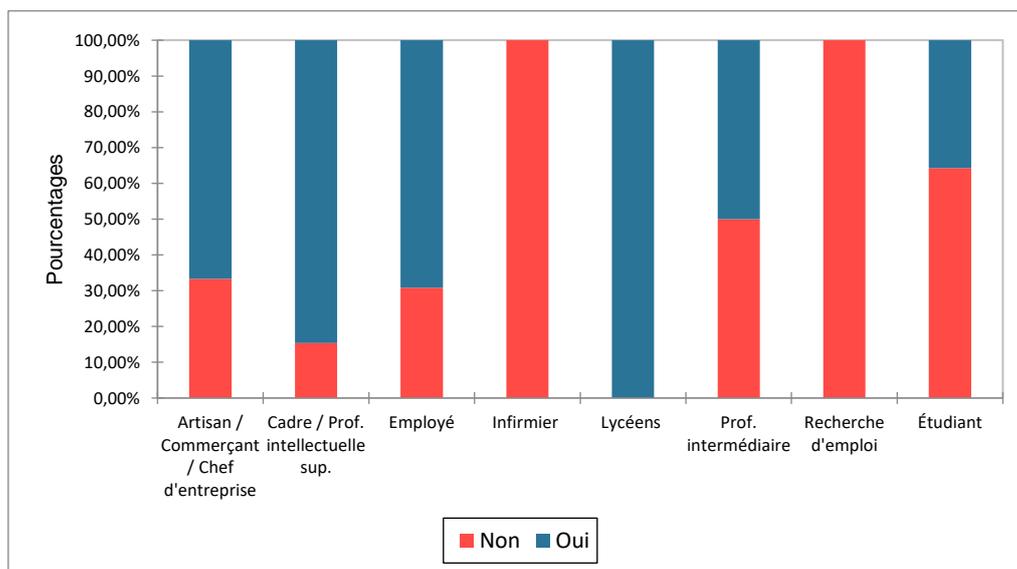
respectives. Troisièmement, les 15-25 ans sont 20,00 % à déjà l’avoir visité. Tandis que les 55 et plus sont 10,00% et les 45-55 ans sont 6,67%. Étant donné que la p-value calculée ici (0,025) est inférieure au niveau de signification $\alpha = 0,05$, on doit rejeter l’hypothèse nulle H_0 et retenir l’hypothèse alternative H_a . Ainsi il y a dépendance entre ces deux variables qui sont l’âge et les modalités de visite.

Figure 4.5 : Répartition des modalités de visites selon les classes d'âges



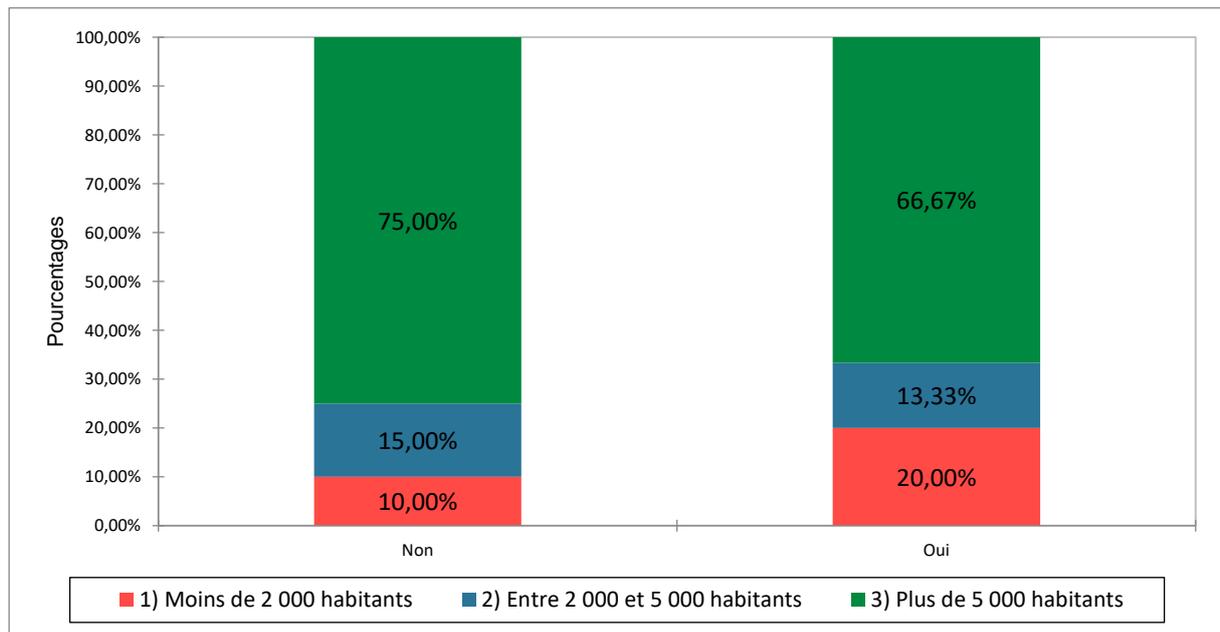
Deuxièmement concernant la situation socio-professionnelle, plusieurs catégories ont été représentées à travers les réponses à ce questionnaire, il est possible d’en dénombrer 11. Cependant, à la question « Avez-vous déjà visité ce Tiers-lieu sur votre commune ? » 8 catégories professionnelles ont évoqué leur réponse. La figure 4.6 ci-après présente donc ces résultats. Ainsi, en premier il s’agit de la catégorie « cadre et profession intellectuelle supérieure » qui est la plus représentée en termes de visite du Tiers-lieu sur la commune (36,67%), en deuxième il s’agit des « employés » (30,00%) et en troisième « les étudiants » (16,67%). Étant donné que la p-value calculée (0,135) est supérieure au niveau de signification $\alpha = 0,05$, on ne peut pas rejeter l’hypothèse nulle H_0 . Il y a donc une indépendance de ces deux variables constituées de la situation professionnelle et des modalités de visite.

Figure 4.6 : Répartition des modalités de visite selon les catégories socio-professionnelles



Troisièmement, vis-à-vis de la taille de la commune, comme l'illustre la figure 4.7 ci-dessous, il est intéressant de voir les distinctions de fréquentation des Tiers-lieux au sein des communes en fonction du nombre d'habitants de ces dernières. Tout d'abord les répondants qui habitent dans des communes de moins de 2 000 habitants représentent 20,00% (parmi toutes les réponses « oui ») à affirmer qu'ils ont déjà visité le Tiers-lieu, à contrario ils sont 10,00% (parmi toutes les réponses « non ») à ne pas l'avoir visité. Ensuite pour les communes ayant un nombre d'habitants compris entre 2 000 et 5 000 habitants 13,33% des répondants attestent qu'ils ont déjà visité le Tiers-lieu tandis qu'ils sont 15,00% à ne pas y être allés. Enfin, les répondants des communes de plus de 5 000 habitants sont 75,00% à certifier qu'ils sont déjà allés dans cette structure et ils sont 66,67% à ne pas y être allés. Donc les Tiers-lieux situés dans les communes urbaines (plus de 5 000 habitants) sont davantage visités par les habitants que ceux situés dans les communes rurales (Moins de 2 000 habitants). Étant donné que la p-value calculée (0,640) est supérieure au niveau de signification seuil $\alpha = 0,05$, on ne peut pas rejeter l'hypothèse nulle H_0 . Il y a donc indépendance entre ces deux variables (nombre d'habitants dans la commune et modalités de visite).

Figure 4.7 : Fréquentation des Tiers-lieux en fonction de la taille de la commune



4.1.5 Les attentes des répondants vis-à-vis du financement des Tiers-lieux

Après avoir examiné et les opinions des répondants à la question « Selon vous, qui doit financer la création d'un Tiers-lieu sur votre commune ? », il y a un large éventail d'opinions émanant des réponses au questionnaire qui renseigne sur les acteurs qui doivent intervenir dans le financement de la construction des Tiers-lieux dans les territoires. Cependant, certaines réponses sont plus récurrentes que d'autres.

La plupart des répondants mentionnent l'État comme un acteur privilégié pour financer la création de Tiers-lieux. Certains mentionnent également les collectivités territoriales, ce qui peut inclure les régions, les départements et les agglomérations.

La mairie est également citée plusieurs fois comme un acteur potentiel pour financer les Tiers-lieux, soit seule, soit en collaboration avec une entreprise.

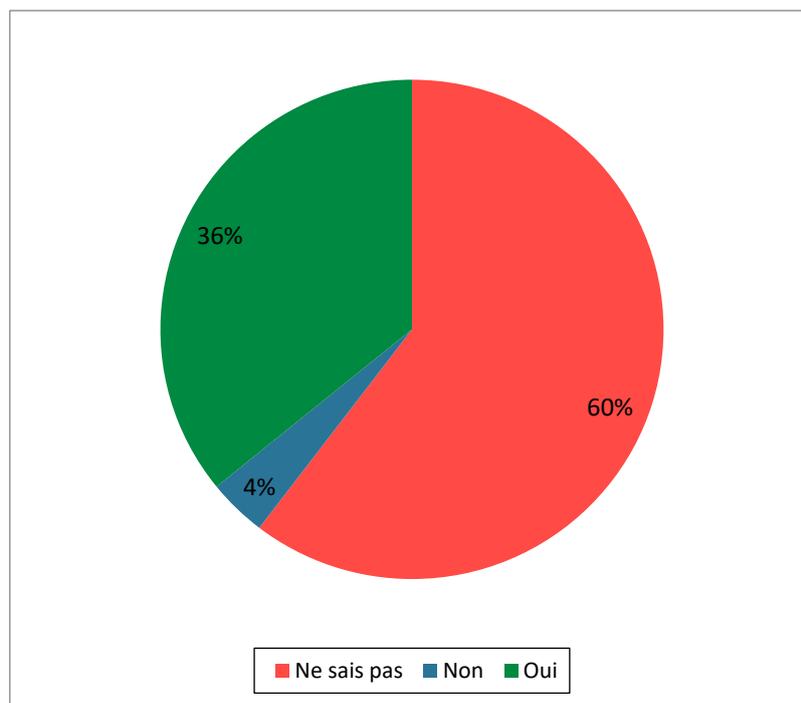
Certains répondants suggèrent que les usagers ou les associations pourraient également contribuer financièrement à la création de Tiers-lieux, soit par des dons ou par leur participation active dans le projet.

En résumé, les opinions des répondants varient sur les acteurs qui devraient financer la construction des Tiers-lieux, même si l'État et les collectivités territoriales semblent être les

acteurs les plus souvent mentionnés. La mairie, les entreprises, les usagers et les associations sont également considérés comme des acteurs potentiellement importants dans le financement des Tiers-lieux.

Il est intéressant d'analyser la répartition des avis des répondants concernant leur volonté d'avoir ou non un Tiers-lieu sur leur commune, la figure 4.8 sous la forme d'un diagramme en secteur présente ces résultats. 60,38 % des personnes ne savent pas si elles souhaitent un Tiers-lieu sur leur commune. 35,85 % veulent un Tiers-lieu sur leur commune. Et 3,77% n'en veulent pas. Ces deux personnes n'ayant pas de Tiers-lieu sur leur commune et ayant répondu ne pas en vouloir justifient cela par l'absence de lycée et d'université ainsi que par le fait que la commune est trop petite et dénombre très peu d'habitants.

Figure 4.8 : Modalités de réponses concernant la présence ou non d'un Tiers-lieu sur la commune



Dans l'ensemble, l'enquête menée auprès des répondants met en évidence plusieurs points importants concernant les Tiers-lieux en France. Tout d'abord, il y a une corrélation entre la présence de Tiers-lieux sur une commune et la taille de la population de cette dernière. Les Tiers-lieux sont donc davantage implantés dans les zones urbaines que dans les zones rurales.

De plus, l'accessibilité géographique et temporelle, ainsi que la méconnaissance de l'utilité des Tiers-lieux, sont des obstacles majeurs à leur fréquentation. Pour encourager la visite des Tiers-lieux, une communication plus efficace sur leur existence et leurs avantages pourrait être bénéfique. Enfin, l'État et les collectivités territoriales sont considérés comme les acteurs les plus importants dans le financement des Tiers-lieux. Ces résultats pourraient être utiles aux décideurs publics et aux acteurs locaux pour améliorer la compréhension et la promotion des Tiers-lieux en France. Pour approfondir notre compréhension de l'utilité des Tiers-lieux en Normandie, nous avons décidé d'en étudier cinq.

4.2 La présentation des Tiers-lieux étudiés

Dans cette partie, nous allons dresser un portrait détaillé des caractéristiques et des activités de chaque Tiers-lieu que nous avons étudiés. Pour rappel, nous en avons visité cinq dans la région de Normandie, qui avaient tous la particularité d'être en milieu rural (terme préalablement défini dans la partie 1.7 de ce travail, intitulée « Des limites à la définition de la problématique de la recherche »). Notre mémoire a pour objectif l'étude du développement des Tiers-lieux dans les territoires ruraux. Nous cherchons également à comprendre les impacts des Tiers-lieux sur ces territoires dans un double contexte de délaissement de la ruralité face à l'attractivité des grandes métropoles et de perte de la notion de communauté. L'étude de ces Tiers-lieux s'est déroulée de la manière suivante : nous avons effectué des entretiens semi-directifs (idéalement deux par Tiers-lieu, l'un auprès d'un fondateur et l'autre auprès d'un usager), ainsi que des observations (durant lesquelles nous avons pris des photos pour illustrer ces portraits). Cette partie reprendra donc les différents indicateurs se rapportant à la présentation du Tiers-lieu, indicateurs identifiés lors de la construction de notre guide d'entretien semi-directif. Ces indicateurs sont les suivants :

- Initiateurs du Tiers-lieu ;
- Date de création ;
- Processus de création ;
- Localisation du Tiers-lieu ;
- Nature des locaux (nouvelle construction ou réhabilitation d'anciens bâtiments) ;
- Services proposés (équipements disponibles, types d'espace).

À la suite de ces portraits, nous avons établi un tableau identifiant les points communs à ces cinq Tiers-lieux ainsi que leurs spécificités.

4.2.1 L'Écloserie Numérique

L'Écloserie numérique, située dans la commune de Boitron (Orne), a été fondée en 2009. Ce Tiers-lieu a la particularité d'être l'une des premières initiatives françaises de ce type en milieu rural. Ce Tiers-lieu a été créé par deux personnes. L'une d'elles, que nous avons interviewée, n'est pas originaire de Boitron, mais elle y réside. Elle exerce une activité de conseil et de formation. Cette personne est également conseillère municipale de la commune de Boitron, et elle voit le petit nombre d'habitants comme un avantage :

« dans une petite commune, les gens se parlent, ce n'est pas formel du tout » (**Fondateur de l'Écloserie Numérique**)

De plus, dans le cadre du Tiers-Lieu, il édite un petit média nommé « *The Village* », qui traite de la transformation du travail, thématique centrale du Tiers-Lieu, et qui aborde donc les questions du *coworking*, de l'aménagement numérique rural, etc.

À l'origine, le Tiers-Lieu est d'abord envisagé comme un espace de travail. L'initiative est d'abord portée auprès du maire de Boitron, qui, intéressé au vu des enjeux, en a fait part au conseil municipal. Avant de porter ce projet auprès de la mairie, les fondateurs avaient déjà une communauté d'une centaine de personnes intéressées par un tel espace. En effet, l'un des enjeux du Tiers-Lieu était de proposer un espace de travail partagé au sein d'une commune où le débit internet n'était pas forcément suffisant pour les besoins des travailleurs. Un premier financement à hauteur de 15 000 euros est donc proposé par la commune (pour la rénovation, l'isolation et le câblage). Ensuite est venue l'idée de créer un *Fablab*, également financé par la commune qui cette fois-ci a mobilisé des fonds auprès du député. Le fait qu'il n'y ait eu qu'un interlocuteur entre la phase d'initiation et la phase de concrétisation (la mairie) a joué en faveur du projet.

Concernant les locaux, le *Fablab* se situe dans un entrepôt inutilisé appartenant à la mairie. Il se situe sur un ancien terrain en terre battue. Les autres locaux se situent dans une ancienne

école réaménagée, qui constituait l'une des deux écoles du village, construite dans les années 50-60.

Au niveau des activités, L'Écloserie Numérique propose des formations à destination des seniors d'une part, puis des ateliers bricolage appelés "Bricomatiques" à destination des enfants et des adolescents d'autre part. Le Tiers-Lieu répond aussi à des appels à projets émanant de la communauté. Par exemple, les usagers ont œuvré à la fabrication de boîtes à camembert pour un fabricant de chocolat. Ils proposent aussi des activités comme les « Repair Cafés », des ateliers d'initiation à l'informatique et à l'électronique, des formations pour les associations et les entreprises, ainsi que des événements culturels et artistiques. L'objectif de ces ateliers, qui sont pratiques et non théoriques, est de sensibiliser les usagers à différents sujets.

Le fondateur ajoute que le Tiers-lieu a :

« rendu de nombreux services en aidant les gens à se former, à réparer leurs objets et en les sensibilisant à des sujets tels que le recyclage et l'économie circulaire. »

(Fondateur de l'Écloserie Numérique)

4.2.2 Le K-Rabo

Le K-Rabo, situé dans la commune nouvelle de Putanges-le-Lac (Orne), a été initié dès 2017 et a ouvert officiellement en 2021. L'initiative a été portée par une dizaine d'amis et une quinzaine de voisins résidant sur le territoire, qui se sont connus par le biais de l'école de Bazoche-au-Houlme. Ce groupe d'amis et de voisins s'est impliqué dans plusieurs activités au sein du village (anciennement Rabodanges), telles que des animations ou des associations (bibliothèques ou parents d'élèves).

Le groupe a donc acheté les bâtiments fin 2017 et a fondé l'association le 9 mars 2019. Par la suite, ils ont entrepris des travaux d'aménagement pendant deux ans pour ouvrir le Tiers-Lieu en avril 2021. Le 14 octobre 2020, l'association s'est transformée en coopérative.

L'amitié et la courte distance physique entre les membres fondateurs ont joué un rôle central dans l'émergence du projet, qui s'est construit de manière collaborative par des acteurs locaux. Cette double proximité sociale et géographique a facilité l'organisation des réunions publiques avec le noyau dur des membres qui se déroulaient dans un premier temps chez eux. L'équipe

s'est progressivement élargie et les réunions publiques se sont désormais organisées à la mairie, ouvertes à toute personne intéressée par le projet. Des dossiers ont ensuite été envoyés au niveau national et européen pour bénéficier des financements publics en vue de la construction du Tiers-Lieu. Dans une moindre mesure, la région a également participé au financement en soutenant l'emploi lié au projet. Le projet a également bénéficié du financement de l'association « France Active », du Crédit Coopératif et de la ville de Flers. La commune a également mis à disposition une salle communale pour permettre au groupe d'étendre l'association et de communiquer sur le projet. Le K-Rabo organise également une réunion par semaine sur des thématiques différentes, afin de coconstruire les perspectives de ce lieu de vie en impliquant le plus grand nombre de participants possible. De l'ouverture du Tiers-Lieu à aujourd'hui, le public et les profils des usagers ont fortement évolué. De ce fait, l'une des fondatrices déclare :

« dans ce genre de projet, il faut être conscient qu'il y a beaucoup de turnover, même si nous sommes dans un petit village. » (Fondatrice du K-Rabo)

En ce qui concerne la localisation, le lieu se trouve en milieu rural isolé et ne dispose donc pas des commodités culturelles habituelles des grandes villes (cinéma, médiathèque, librairie, centre socio-culturel, etc.). L'idée avec ce projet était donc d'expérimenter ces dynamiques dans un tel environnement. Le K-Rabo apporte donc beaucoup à la commune en termes d'animation et permet de proposer des solutions à l'isolement en milieu rural. L'un des fondateurs s'est inspiré d'un projet similaire qui a vu le jour dans un village isolé avec très peu d'habitants en Bretagne. Malgré cela, une fois le lieu ouvert, il a été fréquenté par de nombreuses personnes. Cela l'a convaincu de monter un projet similaire dans sa commune. L'avantage de ce lieu est de proposer des activités similaires à celles que l'on peut retrouver en ville, mais dans un cadre beaucoup plus reposant.

Concernant les différents locaux utilisés, il s'agit de la rénovation d'anciennes constructions. Il y avait un collège, une grange, un garage et une maison abandonnée en ruine. Les bâtiments ont été achetés fin 2017.

Au niveau des activités proposées, elles sont de diverses natures. Il y a un pôle commerce comprenant un bar, un café et une épicerie, où sont proposés des produits locaux. Selon un usager de ce Tiers-Lieu :

« les produits sont excellents, et je sais à peu près d'où ils viennent, car ce sont des fermes que je connais un peu aux alentours. » (Usager du K-Rabo)

Il y a également un pôle animation où diverses activités peuvent être proposées. De plus, une programmation culturelle se déroule dans la grande salle, qui accueille des concerts, des spectacles, des cours, etc. Une librairie est également présente dans le pôle commerce. Enfin, il y a un espace de *coworking*, une salle de réunion, une cuisine partagée ainsi que des espaces de stockage pour les matériaux et les outils.

4.2.3 L'EPN L@b

L'EPN L@b, situé dans la commune de Barenton (Manche), a été créé en 2015. Son fondateur, originaire de la commune, occupe les fonctions de *Fab Manager* et de médiateur numérique, secteur dans lequel il a plusieurs années d'expérience :

« J'ai plus de 20 ans d'expérience dans la médiation numérique. » (Fondateur de l'EPN L@b)

Étant une structure publique, le statut de fondateur relève de la fonction publique territoriale. Par ailleurs, le fondateur est aussi animateur.

Le lieu se consacre à la médiation numérique en milieu rural. Ce projet d'espace public numérique a été porté par la communauté de communes dans le but de favoriser l'inclusion numérique des habitants qui, en raison de leur résidence en milieu rural, sont confrontés à la fracture numérique, c'est ce que nous rapporte le fondateur :

« le développement numérique dans les zones rurales représente un levier important pour dynamiser ces territoires. » (Fondateur de l'EPN L@b)

Le fondateur nous informe également que cet espace

« a été créé en 2015 dans le cadre du programme « 1000 espaces publics numériques » initié par la région Normandie en partenariat avec le département et la CAF[...] Le développement numérique dans les zones rurales représente un levier important pour dynamiser ces territoires. » (Fondateur de l'EPN L@b)

De plus, la proximité géographique et la convivialité, engendrant ainsi une proximité sociale entre les membres potentiels, constituent un avantage majeur dans l'élaboration d'un tel projet, d'autant plus que le lieu est isolé.

En ce qui concerne les locaux, le Tiers-Lieu est installé dans un bâtiment communal de la ville de Barenton.

Quant aux activités du Tiers-Lieu, elles sont principalement axées sur le développement numérique en milieu rural, où la fracture numérique est une réalité palpable. Il est donc essentiel de revitaliser les territoires ruraux sur le plan numérique, surtout à une époque où de nombreux services tendent à se dématérialiser. L'EPN L@b dispose d'un espace dédié à la fabrication numérique, équipé d'une imprimante 3D, d'une découpe laser et d'autres équipements permettant aux usagers de réaliser des projets numériques. Le lieu dispose également d'une salle d'atelier équipée d'ordinateurs, d'un vidéoprojecteur et d'une connexion internet haut débit, offrant ainsi aux visiteurs la possibilité de participer à des formations et des ateliers sur des thématiques liées au numérique.

4.2.4 El Capitan | Auberge participative autogérée

L'auberge participative autogérée El Capitan, située dans la commune d'Athis-Val de Rouvre (Orne), un petit village rural non loin de Flers, a été créée en 2020. Son fondateur, salarié de la Coop des Territoires qui se trouve à une dizaine de minutes d'El Capitan, est originaire de Touraine. Au sein de l'auberge, il se consacre aux enjeux de la démocratie participative, de la résilience territoriale et de la relocalisation des filières agricoles et énergétiques, dans le but de permettre aux habitants de vivre de manière autonome au quotidien sur leur territoire. Il gère également, avec des bénévoles, l'association qui s'occupe du Tiers-Lieu. Le cofondateur est natif de cette région, sa maison familiale étant située juste à côté. Ces souvenirs très marquants de son environnement ont certainement joué un rôle dans son engagement dans le projet. Ce qui est intéressant dans ce territoire, c'est que malgré un environnement relativement isolé, il existe une véritable coopération et collaboration entre les acteurs locaux, que ce soit avec des agriculteurs ou d'autres Tiers-Lieux. Par exemple, le K-Rabo, que nous avons présenté précédemment, est soutenu par El Capitan, comme le déclare une usagère de ce lieu :

« Pour moi, cela donne l'impression qu'il y a un vaste réseau, une sorte de tissage entre tous ces lieux et acteurs. » (Usagère de El Capitan)

Initié en 2018, le projet de la Maison a finalement ouvert ses portes en 2020. L'idée initiale, qui a émergé dès 2015, était de créer une passerelle entre la ville et la campagne afin de développer des projets alternatifs porteurs d'avenir. L'un des avantages de ce projet est que les acteurs impliqués ont pu travailler de manière autonome, sans intervention d'acteurs externes, ce qui est bénéfique pour répondre aux besoins locaux et spécifiques. En termes de financement, ils n'ont pas bénéficié d'aides publiques, le Tiers-lieu ayant été entièrement autofinancé." Le fondateur déclare :

« Notre lien avec le territoire était plus important, car le projet est financé en autofinancement et ne repose pas sur l'argent public pour son fonctionnement. »

(Fondateur de El Capitan)

De même, ils n'ont pas établi de partenariats formels lors du lancement du projet. Cependant, il a fallu à un certain moment légaliser le lieu afin de le rendre plus accessible aux structures environnantes.

Implanté en milieu rural, ce lieu a été conçu pour tirer parti de son cadre champêtre afin de créer un espace en harmonie avec son environnement et lutter contre l'isolement. Plusieurs personnes ont également souligné la nécessité de mutualiser les espaces en milieu rural, comme la location de parties de maisons, par exemple

« des personnes plus âgées des villages environnants, me disent qu'ils se rendent compte qu'il est presque urgent de louer des parties de leurs maisons à des jeunes qui viennent s'installer. » (Usagère de El Capitan)

Auparavant, les locaux abritaient une maison qui était occupée par un couple, dont l'homme était le professeur d'escalade du fondateur. Ils ont déménagé à Grenoble, mais l'un de leurs enfants vit toujours sur place. La rénovation du bâtiment a été réalisée de manière autonome par les membres de l'association.

Quant aux activités, l'infrastructure met à disposition des espaces pour dormir et cuisiner pour ceux qui le souhaitent ou qui sont de passage dans la région. Elle offre également une piscine

et une salle d'escalade. Une bibliothèque, des espaces de travail partagés (*coworking*) et un espace ouvert aux habitants de la commune pour l'organisation d'ateliers et de réunions pour des associations sont également disponibles. Certaines associations viennent d'ailleurs tenir leur conseil d'administration ici. De plus, une voiture partagée et une salle de musique sont également mises à disposition. Le cadre et la nature du bâtiment font que les usagers qui le fréquentent peuvent se sentir comme chez eux, ce qui en fait davantage un Tiers-lieu tel qu'il est généralement défini, c'est-à-dire un lieu hybride entre la maison et le lieu de travail.

4.2.5 L'Arbre

Créé en 2020 par deux individus, dont l'un travaille dans le maraîchage, L'Arbre est un Tiers-lieu situé dans la commune de Commes, dans le Calvados. Très rapidement, deux autres personnes se sont jointes au groupe, formant ainsi le cœur du projet. Les statuts ont officiellement été déposés au printemps 2020, juste après le premier confinement.

Lors de la construction du projet, les quatre membres initiaux ont pu apporter leurs compétences et connaissances respectives. Le Tiers-lieu s'est donc établi au sein de deux anciennes fermes, dont l'une appartenait déjà à l'un des cofondateurs, qui est maraîcher, ce qui a facilité le processus. Les membres fondateurs ont promu l'initiative lors d'événements dans la région, ce qui leur a permis de passer de 4 à 60 participants en l'espace de 3 à 4 mois. Le projet a également été présenté aux politiques locaux, auprès desquels ils ont obtenu des financements. Pour bénéficier de ces subventions, les membres ont dû convaincre les structures de l'utilité d'un tel projet et de la possibilité, à terme, de collaborer avec eux et de leur offrir une place dans la gouvernance. Un des cofondateurs du Tiers-lieu nous explique que :

« certains politiques n'avaient pas forcément la vision d'un Tiers-lieu, il fallait donc faire preuve de pédagogie pour expliquer ce que c'était. » (Cofondateur de l'Arbre)

L'objectif de ce projet était non pas de créer des activités déjà proposées par d'autres structures du territoire, mais de collaborer avec ces structures dans une optique de coopération locale.

Concernant les locaux, ils sont installés dans deux anciennes fermes du 18^{ème} siècle. Avant d'être occupés par L'Arbre, ces lieux abritaient un gîte géré par un couple travaillant dans la ferme laitière, l'une des deux fermes composant le site du projet, l'autre étant la ferme maraîchère appartenant à l'un des cofondateurs.

En termes d'activités, L'Arbre propose un gîte pouvant accueillir 15 personnes, doté de diverses pièces à vivre. Le site héberge également la maison des bénévoles, où ces derniers peuvent bricoler, jardiner, lire ou travailler. Le lieu est également labellisé :

« *Accueil-vélos* » (**Cofondateur de l'Arbre**)

De plus, un des cofondateurs nous apprend :

« *[que le lieu est] au cœur des plages du débarquement, donc il y a une forte dimension touristique. Nous accueillons des personnes en tourisme, des saisonniers, des stagiaires qui ont besoin d'un endroit pour quelques semaines ou parfois quelques mois.* »

(Cofondateur de l'Arbre).

Cet atout confère une forte dimension touristique à L'Arbre, et ils adaptent leurs services en conséquence. Cela constitue donc l'un des points forts du Tiers-lieu.

Ensuite, le Tiers-lieu propose une programmation culturelle diversifiée. Par exemple, ils organisent un festival en septembre. Le lieu dispose d'une salle de spectacle rénovée de manière écologique. De plus, ils sont ouverts à la possibilité pour d'autres structures d'occuper les locaux pour des événements. Ils disposent également d'une serre pédagogique. Ainsi, tous les mercredis, L'Arbre accueille 15 enfants pour une activité parascolaire. Ils ont établi un partenariat avec l'intercommunalité, qui a une compétence en matière d'enseignement, ainsi qu'avec la ville de Bayeux, où les membres ont créé un jardin permacole où des activités pédagogiques sont organisées. L'Arbre rencontre ainsi entre 800 et 1 000 élèves par an dans le cadre de ses activités éducatives. En collaboration avec d'autres structures, ils organisent également des chantiers agricoles et produisent leurs propres produits (jus de pomme, légumes) qu'ils proposent lors d'événements sous forme de guinguettes.

4.2.6 Synthèse des présentations

À l'issue de l'étude de ces cinq Tiers-lieux, nous avons pu identifier des tendances majeures concernant leurs caractéristiques. Dans un premier temps, il est à noter que tous ces Tiers-lieux sont implantés en milieu rural et ont été développés pour répondre à différentes problématiques propres à ces territoires. La problématique la plus fréquemment rencontrée était celle de recréer du lien social dans des communautés souvent isolées, où les infrastructures et

les lieux de rencontre sont limités. Chaque Tiers-lieu propose donc des espaces favorisant les rencontres et les échanges entre les habitants.

Un autre enjeu important identifié dans notre étude est celui de la fracture numérique. L'Écloserie Numérique et l'EPN L@b ont été spécifiquement créés pour dynamiser leur territoire sur le plan numérique, en proposant diverses activités et initiatives dans ce domaine, telles que des ateliers, des équipements et des formations.

Une autre tendance qui se dégage de notre étude est que tous les Tiers-lieux étudiés ont été établis au sein de bâtiments existants, qu'ils soient anciens ou plus récents. Cette approche semble cohérente avec la vision militante de réappropriation de l'espace territorial par les citoyens, qui prévaut dans la plupart de ces projets. Plutôt que de construire de nouvelles structures, l'accent est mis sur la transformation et l'adaptation de bâtiments préexistants, en accord avec les besoins des habitants et souvent dans une perspective écologique.

Les membres fondateurs sont également pour la plupart originaires du territoire sur lequel ils créent leur Tiers-lieu. Cette connaissance du territoire peut être considérée comme bénéfique pour le Tiers-lieu en termes d'adaptation aux besoins des habitants. En effet, il est raisonnable de penser que grâce à cette expérience, les fondateurs ont pu acquérir une expertise sur leur environnement, ses spécificités, sa population et ses besoins. À l'exception d'un Tiers-lieu étudié, l'EPN L@b, qui n'est pas issu d'une initiative citoyenne mais d'une initiative régionale dans le cadre d'un programme de développement numérique, la plupart des Tiers-lieux ont été cofondés.

De plus, la plupart des Tiers-lieux ont bénéficié de subventions, qu'elles proviennent du niveau local, régional, national ou européen. Un seul Tiers-lieu, El Capitan, n'a pas bénéficié de subventions et s'est autofinancé entièrement.

Bien que chaque Tiers-lieu possède une identité propre (tourné vers le développement numérique, la culture, etc.), chacun propose un éventail d'activités diversifié ou plus ciblé, en réponse aux spécificités du lieu. Par exemple, El Capitan, étant aménagé dans une ancienne maison, propose des services similaires à ceux que l'on trouve dans une auberge. L'Arbre, quant à lui, situé dans une région touristique (proche des plages du débarquement), propose également des services d'hébergement.

Après avoir présenté les portraits des cinq Tiers-lieux, nous résumerons dans le tableau suivant (4.2) leurs points communs et leurs différences.

Tableau 4.2 : Points de convergence et de divergence des Tiers-lieux visités

Noms des Tiers-lieux	Points de convergence	Points de divergences
L'Écloserie numérique	<ul style="list-style-type: none"> - Implantation en milieu rural - Réhabilitation de bâtiments existants (anciens ou récents) - Rôle d'utilité publique (lutte contre la fracture numérique, création de lien social, engagement politique) - Membres fondateurs issus du territoire concerné - Approche collaborative et coconstruction - Financement par des collectivités (locales, régionales, nationales ou européennes) - Proposition d'activités diversifiées tout en conservant une identité propre à chaque Tiers-lieu - Engagement militant 	- Lieu porté sur le numérique
Le K-Rabo		- Lieu porté sur la culture
L'EPN L@b		- Lieu porté sur la fabrication numérique
El Capitan Auberge participative autogérée		- Lieu porté sur le bien-être
L'Arbre		- Lieu porté sur l'environnement

4.3 L'analyse des bénéfices de la présence des cinq Tiers-lieux dans les territoires ruraux normands pour les usagers

4.3.1 Les Tiers-lieux, facilitateurs/accélérateurs de liens sociaux et de transfert mutuel de savoir-faire.

De nombreux bénéfices à destination des usagers sont à retenir du fait de la présence des Tiers-lieux sur un territoire. Tout d'abord, les personnes interrogées ont souligné la grande diversité des profils des personnes fréquentant les Tiers-lieux. Des individus de tous âges, de

toutes origines et de toutes situations socio-professionnelles y sont présents. Selon les propos recueillis auprès de l'une des managers du Tiers-lieu le K-Rabo,

« on constate effectivement une grande diversité de profils. Nous accueillons des personnes âgées d'une vingtaine d'années à des retraités, des chefs d'entreprise aux personnes en grande précarité. » (Manager du K-Rabo).

Cette diversité est donc une caractéristique notable des personnes présentes au sein des Tiers-lieux.

De plus, les témoignages collectés mettent en évidence l'importance de ces espaces pour renforcer les liens sociaux, créer un sentiment d'appartenance et favoriser l'entraide au sein de la communauté. Selon le fondateur du Tiers-lieu de l'EPN l@b,

« les rencontres régulières et la proximité entre les habitants contribuent à renforcer les liens sociaux, à créer un sentiment d'appartenance et à favoriser l'entraide au sein de la communauté. » (Fondateur de l'EPN L@b)

Le renforcement des liens sociaux et l'entraide sont donc deux éléments clés observés dans les Tiers-lieux.

En revanche, les données empiriques recueillies indiquent que les besoins et les compétences des participants évoluent au fil du temps, comme en témoigne l'apprentissage de l'utilisation de la souris par certaines personnes âgées. Selon le fondateur du Tiers-lieu l'Eclosérie Numérique,

« les besoins ont évolué au fil du temps ; au début, nous avions des personnes qui ne savaient pas utiliser la souris, mais grâce aux nombreuses sessions que nous avons organisées, ils ont appris. » (Fondateur de l'Eclosérie Numérique)

Cette évolution des besoins et des compétences est donc clairement démontrée ici.

En outre, les participants expriment le besoin de trouver des espaces où ils peuvent se détendre, s'épanouir et se sentir utiles pour la société en s'impliquant professionnellement dans des structures qui ont du sens. Le fondateur de l'Auberge participative autogérée El Capitan déclare que

« des personnes souhaitent quitter la ville et s'impliquer professionnellement dans des structures qu'elles considèrent comme plus utiles pour la société, où elles peuvent s'épanouir au travail plutôt que de s'épuiser. » (Fondateur de El Capitan)

Il y a donc une recherche de bien-être et d'épanouissement via la fréquentation des Tiers-lieux.

Enfin, il est intéressant de noter que les Tiers-lieux sont des lieux de rencontres, de sociabilité et de convivialité. Selon les propos du fondateur de l'Auberge participative autogérée, l'importance est accordée aux rencontres, à la sociabilité et à la convivialité dans les Tiers-lieux, que ce soit par la participation à des activités, l'échange avec les autres membres ou simplement en passant du temps ensemble :

« Je discute beaucoup avec les gens ici, c'est principalement ça, rencontrer des gens. Ensuite, une fois par semaine, je joue de la musique dans la salle de musique, et il y a un piano ici dans le salon aussi. En gros, je viens principalement ici pour me détendre et partager des moments de convivialité et de sociabilité. » (Fondateur de El Capitan)

4.3.2 Les Tiers-lieux, des espaces d'opportunités professionnelles pour les usagers

Les bénéfices des Tiers-lieux sont aussi existants dans la sphère professionnelle. En ce qui concerne la gestion et la coordination des Tiers-lieux, certains témoignages soulignent leur importance en termes de responsabilités administratives, d'entretien, de soutien aux projets et d'accueil des membres. L'affirmation la plus éloquente provient d'une salariée et gérante du Tiers-lieu le K-Rabo, qui décrit la variété de ses responsabilités :

« allant de l'administratif à l'accueil au café, en passant par la mise en place, l'entretien, et l'accueil des porteurs de projet. » (Fondatrice du K-Rabo)

Il y a également une mise en évidence du rôle central des bénévoles et de la participation des membres dans le fonctionnement et la gestion des Tiers-lieux. En effet, l'implication des bénévoles est essentielle dans divers aspects des projets et des activités. Comme l'a expliqué le fondateur de l'Auberge participative autogérée El Capitan,

« avec quelques autres personnes bénévoles, nous gérons une association qui s'occupe de l'auberge participative » (Fondateur de El Capitan)

Ainsi, la participation active des membres et des bénévoles est un élément clé de la réussite des Tiers-lieux.

En ce qui concerne les opinions divergentes sur l'utilisation des Tiers-lieux à des fins professionnelles, les réponses recueillies indiquent une volonté d'expérimenter et d'innover dans les territoires ruraux, en mettant en place des politiques culturelles et des initiatives adaptées aux besoins locaux. Un des managers du Tiers-lieu le K-Rabo, a confirmé cette tendance en déclarant :

« Je me suis posé la question de savoir comment faire une politique culturelle avec et par les habitants dans une communauté de communes où il n'y a pas de cinéma, de médiathèque, de librairie ou de centre socio-culturel. Cette participation m'intéressait donc beaucoup et je suis là pour expérimenter ce type de dynamique dans des territoires ultra-ruraux » **(Manager du K-Rabo)**

En outre, les Tiers-lieux proposent une diversité d'activités professionnelles et d'ateliers tels que l'art-thérapie ou la danse, offrant aux membres l'opportunité de développer leurs compétences et de vivre leur passion. Un utilisateur de Tiers-lieu, plus précisément celui de l'Auberge participative autogérée, a ainsi déclaré :

« Je suis art-thérapeute et j'aide les personnes à atteindre leurs objectifs et à surmonter les obstacles dans leur vie en utilisant la danse, la musique, la peinture et l'écriture. » **(Usagère de El Capitan)**

Par conséquent, ces structures offrent également des activités professionnelles et des ateliers pour leurs membres.

4.3.3 Les Tiers-lieux, des espaces de réflexion collective sur les enjeux de la société

Concernant l'utilisation des Tiers-lieux à des fins personnelles, on peut constater une tendance à l'expérimentation et au développement de politiques culturelles dans les zones rurales. Un extrait en particulier, provenant de la manager interrogée au Tiers-lieu le K-Rabo, démontre un intérêt pour l'expérimentation et le développement de politiques culturelles dans des territoires ruraux où les ressources et les infrastructures peuvent être limitées :

« De mon point de vue personnel, j'ai travaillé sur les politiques culturelles et les politiques de jeunesse pour ma thèse. J'avais donc la compétence au niveau national, mais je n'avais pas nécessairement l'expérience de la gestion de politiques culturelles à l'échelle locale dans des territoires comme celui-ci, ce qui était passionnant pour moi. »
(Manager du K-Rabo).

Il est important de prendre en compte qu'à travers certains témoignages, il est clair que la fréquentation des Tiers-lieux englobe une grande diversité d'activités et de motivations, allant de la simple détente à une participation active dans l'organisation quotidienne du lieu. Une personne utilisatrice du Tiers-lieu El Capitan a ainsi déclaré :

« Sinon, ici, je participe énormément aux ateliers, aux cercles de parole et je m'implique aussi pas mal dans la vaisselle. » **(Usagère de El Capitan)**

En conclusion, il convient de souligner l'impact des Tiers-lieux sur le bien-être et la redéfinition du travail. Le cofondateur du Tiers-lieu de l'Arbre a ainsi déclaré :

« Je suis heureux de pouvoir aller au jardin, d'accueillir des enfants, d'avoir l'impression de jouer le rôle de professeur et de maraîcher. » **(Cofondateur de l'Arbre)**

Ainsi, les Tiers-lieux incarnent un espace propice à la réflexion sur le rôle du travail et permettent de s'épanouir dans des activités enrichissantes.

4.3.4 Le Rythme de fréquentation des Tiers-lieux en milieu rural

Des apports bénéfiques concernent également le rythme de fréquentation des Tiers-lieux, il est notable que plusieurs personnes mentionnent venir régulièrement, que ce soit quotidiennement, plusieurs fois par semaine ou chaque week-end. Certaines déclarations montrent une convergence dans la fréquentation du lieu pour diverses raisons telles que le travail, les événements ou les réunions.

Selon les propos recueillis d'une manager du Tiers-lieu le K-Rabo :

« Je viens régulièrement au Tiers-lieu, notamment pour les réunions d'équipe et les événements. » **(Manager du K-Rabo)**

Ainsi, une fréquentation régulière des Tiers-lieux est observée.

De plus, plusieurs personnes évoquent le fait de venir prendre un café, passer du temps en famille ou se détendre après une journée difficile, ce qui montre une convergence autour de l'aspect social et convivial du Tiers-lieu. Par exemple, un usager de ce même Tiers-lieu a déclaré :

« On vient prendre notre café le mercredi matin, samedi matin, dimanche matin. »
(Usagère du K-Rabo)

L'aspect social et de détente des Tiers-lieux est donc clairement mis en avant.

Cependant, il est notable que les idées divergent en ce qui concerne la durée de fréquentation des Tiers-lieux, allant d'une heure à plusieurs jours d'affilée, reflétant une diversité d'utilisations et de besoins. Selon un fondateur et usager du Tiers-lieu El Capitan :

« Pendant les vacances d'été, nous passons presque tout notre temps ici. » **(Fondateur de El Capitan)**

Ainsi, il est possible de constater que le temps passé sur place varie considérablement en fonction des individus et des circonstances.

En outre, il convient de noter que certains participants ont mentionné que leur fréquentation sur le site du Tiers-lieux a changé depuis les confinements, indiquant une divergence dans la manière dont la pandémie a affecté leurs habitudes de fréquentation. Ces faits sont notamment relatés par le fondateur de l'Ecloserie Numérique :

« Avant les confinements, je venais deux ou trois fois par semaine, soit pour passer un après-midi, soit pour assister à une réunion ou gérer des aspects administratifs pendant une heure à chaque fois. Cela a beaucoup changé depuis, nous sommes actuellement en mode ralenti. » **(Fondateur de l'Ecloserie Numérique)**

4.3.5 Les avantages ou bénéfices liés à la fréquentation

Pour finir, la présence de Tiers-lieu sur le territoire offre de nombreux avantages pour les utilisateurs, en particulier en termes de développement du lien social en étroite relation avec

la fréquentation. En effet, les Tiers-lieux accordent une grande importance à la convivialité et à la création de liens sociaux, que ce soit à travers des activités, des ateliers ou simplement des moments de partage. Selon un utilisateur du Tiers-lieu le K-Rabo,

« il permet de fournir un contact pour les nombreuses personnes isolées dans nos campagnes. Ici, les gens sont très ouverts à la parole, et cela permet peut-être d'établir du dialogue, un certain lien social entre des personnes vivant sur le même territoire. »

(Usagère du K-Rabo)

Cette présence des Tiers-lieux permet également un épanouissement personnel et professionnel réel. Les personnes interrogées ont partagé avec nous le fait que les Tiers-lieux offrent aux individus l'opportunité de s'épanouir à la fois sur le plan personnel et professionnel, en développant des compétences, des réseaux et en améliorant leur productivité.

C'est exactement ce que décrit une manager du K-Rabo :

« Le Tiers-lieu m'a également permis de développer mon réseau professionnel et de rencontrer des personnes partageant les mêmes centres d'intérêts que moi. » **(Manager du K-Rabo)**

Cependant, les motivations liées à la fréquentation des Tiers-lieux sont diverses. Les personnes interrogées évoquent la recherche de calme et de repos, ainsi que le désir de partager des savoir-faire et d'apprendre des autres.

Les propos d'une utilisatrice du K-Rabo confirment cette diversité :

« C'est un endroit où l'on trouve du plaisir, de la convivialité, du calme, et une ambiance très agréable. » **(Usager du K-Rabo)**

Les aspects uniques de chaque Tiers-lieu sont soulignés dans certains témoignages, car chaque Tiers-lieu possède ses propres caractéristiques. Cela peut être un espace public numérique, des ateliers organisés ou encore des produits locaux proposés, créant ainsi une diversité d'offres et d'expériences.

C'est ce que déclare une personne fréquentant le K-Rabo :

« Les produits sont excellents, et je peux à peu près connaître leur provenance, car ce sont des fermes que je connais un peu dans les environs. » (Usager du K-Rabo)

4.3.6 Synthèse des bénéfices des Tiers-lieux pour les usagers

Pour conclure concernant les avantages et les bénéfices liées à la fréquentation il est possible d'en retenir que les Tiers-lieux ruraux normands ont plusieurs impacts positifs sur les individus et la communauté. Tout d'abord, ces espaces offrent un cadre convivial et chaleureux propice à l'interaction sociale, à l'échange d'idées et au développement de réseaux professionnels. Les Tiers-lieux favorisent également la productivité et la motivation au travail. En outre, ces lieux peuvent constituer des espaces de détente et de repos, loin de l'agitation de la ville, tout en offrant des produits locaux de qualité. Selon la manager interrogée du K-Rabo :

« Je pense que le Tiers-lieu m'a aidé à améliorer ma productivité et à me motiver davantage dans mon travail. » (Manager du K-Rabo)

Les témoignages soulignent également que les Tiers-lieux ruraux normands peuvent jouer un rôle important dans la lutte contre l'isolement social, en fournissant un espace de dialogue et en encourageant les rencontres régulières entre les habitants. Les propos recueillis du fondateur de l'Auberge participative autogérée El Capitan confirment cela :

« Le but principal est de rencontrer des gens et de mener des activités, comme les ateliers que nous organisons, que ce soit des discussions ou autre. » (Fondateur de El Capitan)

Ces rencontres peuvent donc contribuer à renforcer les liens sociaux et à créer un sentiment d'appartenance au sein de la communauté.

Certains interviewés soulignent également que les Tiers-lieux ruraux peuvent offrir des solutions adaptées aux besoins spécifiques des individus et contribuer à rendre les territoires plus dynamiques. C'est le cas dans le témoignage qui émane du fondateur de l'EPN l@b :

« Cela permet de vraiment cibler les besoins de chacun et de leur fournir des solutions adaptées. Ainsi, on s'inscrit dans une démarche globale pour rendre le territoire dynamique. » (Fondateur de l'EPN L@b)

Enfin, d'autres témoignages mettent en évidence l'importance de la sécurité intérieure et du sentiment d'être entouré pour les individus qui fréquentent ces espaces. Comme le témoigne une usagère du Tiers-lieu de l'Auberge participative autogérée El Capitan :

« Cela m'apporte beaucoup plus de sécurité intérieure, car on travaille beaucoup sur cet aspect. » (Usagère de El Capitan)

Dans l'ensemble, les témoignages suggèrent que les Tiers-lieux ruraux normands peuvent avoir un impact positif sur la qualité de vie des individus et la dynamique communautaire dans les zones rurales. Ces résultats peuvent aider les décideurs à comprendre les enjeux et les besoins de ces espaces et à élaborer des politiques pour leur développement et leur maintien.

Le tableau 4.3 présente une synthèse des bénéfices des Tiers-lieux pour les usagers, regroupant les éléments précédemment mentionnés.

4.4 Les bénéfices de la présence de Tiers-lieux pour les territoires ruraux

Après avoir analysé les bénéfices des Tiers-lieux pour les usagers, il semble intéressant de s'interroger sur ceux présents pour le territoire.

4.4.1 Les problématiques spécifiques aux territoires ruraux

Les Tiers-lieux semblent jouer un rôle en faveur des problématiques rencontrées sur leur territoire d'implantation. En effet, certains usagers que nous avons interviewés évoquent dans leur discours, l'importance de la lutte contre l'isolement, en particulier pour les personnes âgées, grâce à l'initiation à l'informatique et aux actions menées par les Tiers-lieux. L'exemple le plus évoquant est celui de la fondatrice du Tiers-lieu le K-Rabo :

« Et puis, éviter l'isolement, ça, c'est sûr. Ça, c'était ma priorité. » (Fondatrice du K-Rabo)

Les zones rurales sont souvent considérées comme des zones défavorisées en termes de connectivité. Il est essentiel de fournir un accès à la culture et aux ressources numériques dans ces territoires. C'est ce que souligne le fondateur de l'EPN L@b :

« Il est primordial de garantir un accès équitable aux ressources numériques, même dans les zones rurales. » (Fondateur de l'EPN L@b)

De plus, il est important de noter qu'il existe une résistance au changement de la part de certaines personnes, localisées sur le territoire d'implantation d'un Tiers-lieu, qui préfèrent maintenir les traditions et les modes de vie existants. C'est ce que met en évidence un usager d'El Capitan :

« Cependant, il y a aussi un nombre important de personnes qui souhaitent que les choses restent telles qu'elles ont toujours été. » (Usagère de El Capitan)

A noter que sur des territoires ruraux comme ceux rencontrés, plusieurs problématiques écologiques et démographiques sont soulevées, notamment la diminution du nombre de jeunes dans les zones rurales et la nécessité de créer des espaces de dialogue entre des individus aux profils variés, qui ne partagent pas les mêmes références culturelles.

C'est ce que souligne le cofondateur de l'Arbre :

« La principale lacune, qui ne concerne pas uniquement notre territoire, c'est la question écologique » (Cofondateur de l'Arbre)

4.4.2 Les Tiers-lieux, des initiatives pour répondre aux problématiques spécifiques des territoires ruraux

Afin de répondre à ces problématiques, des initiatives ont été mises en place, notamment au sein des Tiers-lieux. Ils accordent une importance considérable à la sensibilisation du public sur des sujets tels que le recyclage, l'économie circulaire, l'économie d'énergie, et les services. Selon le fondateur de l'Eclosérie Numérique :

« Nous avons fourni de nombreux services en aidant les gens à se former, à réparer leurs objets, tout en les sensibilisant aux enjeux du recyclage et de l'économie circulaire. » (Fondateur de l'Eclosérie Numérique)

En complément de ces actions de sensibilisation, les Tiers-lieux proposent également des animations et des activités visant à créer du lien social et à dynamiser la vie locale et communautaire. Ce sont les propos tenus par la fondatrice du K-Rabo :

« Nous organisons des animations et dynamisons le lieu, cela permet clairement aux gens de se rencontrer. » (Fondatrice du K-Rabo)

Les Tiers-lieux déploient diverses initiatives pour soutenir les acteurs locaux, en offrant des formations aux outils numériques, en encourageant des projets numériques innovants et en sensibilisant aux enjeux du numérique et de la transition écologique. Le fondateur de l'EPN L@b nous indique que le Tiers-lieu de

« L'EPN L@b a pour vocation de soutenir les acteurs locaux dans leurs initiatives de transition numérique. » (Fondateur de l'EPN L@b)

L'impact des Tiers-lieux sur leur attractivité territoriale et leur capacité à faciliter l'accès au logement pour les jeunes et les saisonniers est réel. Cette incidence est illustrée par le témoignage d'une usagère d'El Capitan :

« Le fait que de plus en plus de jeunes s'installent, et même que des personnes plus âgées des villages voisins envisagent de louer une partie de leur maison à ces jeunes, témoigne de l'urgence ressentie dans la région. » (Usagère de El Capitan)

4.4.3 Les perspectives d'évolution des Tiers-lieux pour répondre davantage aux problématiques des territoires ruraux

Les personnes interrogées au sein des Tiers-lieux évoquent des perspectives d'évolution intéressantes. Tout d'abord, les témoignages soulignent l'importance de développer des partenariats avec d'autres structures afin d'élargir l'offre d'événements et d'atteindre un public plus large. Le fondateur de l'Écloserie Numérique exprime clairement cet objectif :

« Nous souhaitons également établir des partenariats avec d'autres structures pour proposer une plus grande variété d'événements et toucher un public plus vaste. » (Fondateur de l'Écloserie Numérique)

De plus, le fondateur souligne également l'importance d'impliquer davantage les habitants du territoire dans la vie du Tiers-lieu en leur proposant des ateliers et des événements adaptés à leurs besoins et à leurs envies :

« Nous souhaitons également encourager la participation active des habitants du quartier en leur offrant des ateliers et des événements qui répondent précisément à leurs besoins et à leurs aspirations. » (Fondateur de l'Écloserie Numérique)

D'autres perspectives divergentes émergent quant à cette thématique d'évolution. Certains témoignages suggèrent de diminuer l'accent mis sur la technologie et de mettre davantage en avant les autres activités offertes par le Tiers-lieu.

Le fondateur de l'Écloserie Numérique partage également cette vision en mettant l'accent sur la priorité à accorder aux autres activités plutôt qu'à la technologie :

« Nous cherchons ainsi à présenter une vision plus globale de notre organisation, en réduisant l'importance accordée à la technologie et en mettant davantage en avant les autres activités que nous proposons. » (Fondateur de l'Écloserie Numérique)

Les opinions divergent concernant l'ouverture du lieu à un public plus large. Certains préfèrent maintenir son aspect simple et convivial actuel, tandis que d'autres suggèrent d'élargir l'éventail d'activités afin d'atteindre un public plus large.

Cette dernière perspective est corroborée par les propos d'une usagère du K-Rabo :

« Il pourrait être intéressant d'envisager une ouverture plus large du lieu. Par exemple, en proposant les mêmes types d'activités, mais en les rendant accessibles à un public plus vaste. » (Usagère du K-Rabo)

4.4.4 Synthèse des bénéfices des Tiers-lieux pour les territoires ruraux

Le tableau suivant (4.10) a pour objectif de résumer les bénéfices des Tiers-lieux pour le territoire sur lequel il est implanté. Des bénéfices spécifiques et transversaux sont associés à chaque type d'espace.

Tout d'abord, les espaces de travail partagés offrent des avantages en matière de croissance économique, d'attractivité, de réduction de la fracture numérique, de cohésion sociale, d'éducation et d'innovation. La manager interrogée évoque ces aspects dans son discours :

« Le K-Rabo souhaite également étendre ses activités en proposant de nouveaux services et en ouvrant de nouveaux espaces de travail partagés pour répondre à la demande croissante des télétravailleurs, des travailleurs indépendants et des entrepreneurs. » (Manager du K-Rabo)

Ensuite, les espaces de fabrication numérique permettent l'accès à des outils et technologies de pointe, stimulant ainsi l'innovation et l'entrepreneuriat local. Voici ce qu'affirme l'un des fondateurs :

« L'EPN L@b ambitionne également de devenir un lieu de référence pour les projets de recherche et d'innovation technologique dans la région. » **(Fondateur de l'EPN L@b)**

En ce qui concerne les espaces événementiels, ils stimulent l'économie locale en attirant des visiteurs et en renforçant les liens sociaux. C'est l'idée principale qui ressort du discours de la manager du K-Rabo:

« Il peut aussi s'agir d'un troisième pôle axé sur la programmation événementielle, avec une grande salle polyvalente où l'on peut accueillir des concerts, des spectacles, des cours et bien d'autres choses. » **(Manager du K-Rabo)**

Les espaces qui visent à améliorer la qualité de vie et le bien-être des habitants, tout en favorisant les échanges entre les membres du territoire, sont les espaces de détente. Selon la fondatrice du K-Rabo, ces espaces offrent

« des animations et une dynamique, cela va de soi, et permettent aux gens de se rencontrer. » **(Fondatrice du K-Rabo)**

Les espaces de loisirs attirent les habitants et les visiteurs en proposant des activités récréatives et diversifiées, renforçant ainsi la cohésion sociale et le tourisme local. Le cofondateur de l'Arbre nous renseigne sur l'une des activités proposées dans son Tiers-lieu :

« Nous allons construire un four à bois cette année et tenter de créer également des moments de partage pour que les habitants locaux puissent venir et profiter d'un lieu agréable, afin de s'amuser, savourer une pizza et repartir avec des produits locaux. » **(Cofondateur de l'Arbre)**

Pour conclure, les espaces culturels enrichissent le patrimoine local en favorisant l'accès à la culture, le dialogue interculturel et la diversité des expressions artistiques. Voici le point de vue du fondateur de El Capitan :

« Chaque semaine, il y a un sujet différent, ce qui attire des gens de différents horizons ayant des centres d'intérêt variés. Pour moi, c'est exactement ce que je recherche : m'ouvrir à de nouvelles choses et rencontrer de nouvelles personnes. » **(Fondateur de El Capitan)**

En résumé, le tableau 4.4 démontre comment les Tiers-lieux ruraux, grâce à leurs différents types d'espaces, peuvent contribuer au développement d'un territoire en termes d'économie, de cohésion sociale, d'attractivité, de réduction de la fracture numérique, d'éducation, d'innovation et de culture.

Tableau 4.3 : Synthèse des bénéfices des Tiers-lieux pour les territoires ruraux

Type d'espace	Bénéfices spécifiques	Bénéfices transversaux
<p><u>Espaces de travail partagés</u> : (Bureaux équipés, salles de réunion équipées, etc.)</p>	<p><u>Accès à une connexion internet fiable et à des équipements de bureautiques</u> : Pour attirer des travailleurs indépendants, des entrepreneurs et des télétravailleurs qui contribuent au développement du territoire.</p>	<p><u>Croissance économique et d'emplois</u> : En boostant l'économie rurale, encourageant l'entrepreneuriat et créent des emplois.</p>
<p><u>Espaces de fabrication numérique</u> : (Imprimantes 3D, découpeuses laser, etc.)</p>	<p><u>Accès à des outils et des technologies de pointe</u> : Pour renforcer le dynamisme local en favorisant l'innovation, l'entrepreneuriat et l'autonomie du territoire.</p>	<p><u>Attractivité des territoires</u> : En offrant des espaces de travail et des services, rendant les zones plus attractives.</p>
<p><u>Espaces événementiels</u> : (Salles polyvalentes, équipements, etc.)</p>	<p><u>Accès à du matériel acoustique, audiovisuel et d'éclairage</u> : Pour stimuler l'économie local en attirant des visiteurs et en renforçant les liens sociaux dans le territoire.</p>	<p><u>Diminution de la fracture numérique</u> : En aidant à réduire la fracture numérique, en fournissant des ressources et des compétences numériques.</p>
<p><u>Espaces de détente</u> : (Bars/café, jardins, etc.)</p>	<p><u>Accès à un environnement reposant</u> : Pour améliorer la qualité de vie et le bien-être des habitants et favoriser les échanges des membres du territoire.</p>	<p><u>Cohésion sociale et développement local</u> : En favorisant les interactions, renforçant la cohésion sociale et soutenant les projets locaux.</p>
<p><u>Espaces de loisirs</u> : (Musique, terrains de sports, etc.)</p>	<p><u>Accès à des équipements sportif ou de jeu</u> : Pour attirer en proposant des activités récréatives et diversifiées renforçant la cohésion sociale et le tourisme dans le territoire.</p>	<p><u>Éducation et compétences</u> : En proposant des ateliers et des formations pour améliorer l'employabilité et le développement professionnel.</p>
<p><u>Espaces culturels</u> : (Expositions, spectacles, etc.)</p>	<p><u>Accès à une source d'enrichissement culturel</u> : Pour enrichir le patrimoine local en favorisant l'accès à la culture, le dialogue interculturel et la diversité des expressions artistiques au sein du territoire.</p>	<p><u>Innovation et créativité</u> : En encourageant l'innovation, en offrant des espaces collaboratifs et des ressources pour les entrepreneurs.</p>

CONCLUSION

Au terme de ce mémoire de recherche sur les Tiers-lieux ruraux en Normandie, il apparaît clairement, à la lumière des résultats de notre étude, que ces espaces jouent un rôle crucial dans la revitalisation et le développement des territoires. En effet, les Tiers-lieux sont des initiatives qui ont démontré, grâce aux différents services qui y sont généralement adossés, leur capacité à favoriser la cohésion sociale de la communauté locale, tout en luttant contre l'isolement et en offrant de nouvelles opportunités aux habitants. Une telle cohésion est source de partage et de confiance, nécessaire au développement d'activités économiques et innovantes sur le territoire. En s'appuyant sur le cadre théorique de l'école des proximités (Boschma, 2005 ; Torre, 2014 ; Torre et Rallet, 2005), notre recherche a permis de mettre en évidence des facteurs sous-jacents à la dynamique des Tiers-lieux dans les territoires ruraux normands.

Tout d'abord, la proximité géographique s'est révélée être un facteur essentiel pour comprendre l'attrait de ces Tiers-lieux ruraux. En effet, en étant ancrés au cœur des communes rurales, ces espaces offrent une alternative aux longs trajets domicile-travail associés à la vie rurale, favorisant ainsi l'ancrage territorial des habitants. Les Tiers-lieux deviennent ainsi des espaces où se croisent les populations de ces communes rurales, quelques soient leurs âges ou situations professionnelles (étudiants, salariés, retraités, etc.) Néanmoins, la proximité géographique ne suffit pas à elle seule à garantir la réussite et l'attractivité de ces espaces de communion entre individus. D'autres formes de proximité, notamment non-géographique, sont nécessaires pour activer le potentiel de la proximité géographique (Torre, 2014), c'est-à-dire pour faciliter la connexion et amorcer un échange entre les usagers des Tiers-lieux.

La proximité organisationnelle est la première de ces formes de proximité non-géographique (Torre, 2014). De fait, en créant un environnement de travail coopératif et tourné vers l'échange, les Tiers-lieux ruraux normands sont devenus de véritables pôles d'innovation et parfois même d'entrepreneuriat. Cette proximité a permis de tisser des liens forts entre les différents acteurs, créant ainsi une dynamique collective favorisant la créativité et l'innovation. Deuxièmement, la proximité sociale est également capitale pour activer le potentiel de la proximité physique au sein des Tiers-lieux ruraux et pour optimiser leurs bénéfices pour leurs usagers et les territoires ruraux. Les Tiers-lieux ruraux normands sont de véritables lieux de vie, favorisant l'interaction

sociale et la cohésion communautaire. Ils contribuent ainsi à promouvoir le dynamisme économique et social en offrant aux usagers un espace de travail flexible et collaboratif, tout en revitalisant les zones rurales par le biais de l'innovation et de l'attractivité qu'ils génèrent.

Par ailleurs, la proximité cognitive peut être retrouvée (R. A. Boschma). Dès lors, les Tiers-lieux ruraux normands, par leur caractère inclusif et participatif, encouragent le partage de connaissances et le développement de compétences communes. Ils favorisent ainsi l'émergence d'une réelle communauté d'apprentissages et de pratiques, participant à la valorisation des talents présents sur le territoire.

De même, la proximité institutionnelle s'est avérée être un facteur de succès pour ces Tiers-lieux en territoire rural. En bénéficiant parfois de soutiens politiques et financiers, ces espaces sont en mesure de se développer et de perdurer. Ainsi, ils jouent un rôle clé dans les politiques de développement territorial, participent à la revitalisation des zones rurales et au maintien voire à l'émergence des services ruraux.

En somme, le cadre théorique de l'école des proximités nous a permis de mettre en évidence les multiples dimensions des Tiers-lieux ruraux normands. Cependant, il est important de souligner que ces proximités sont interdépendantes et doivent être envisagées de manière globale pour comprendre pleinement le phénomène des Tiers-lieux en milieu rural. Ces derniers, loin d'être de simples espaces de travail, sont de véritables catalyseurs du développement territorial, favorisant l'innovation, la cohésion sociale et la revitalisation des zones rurales. Ils offrent, par conséquent un modèle alternatif de travail et de vie, adapté aux enjeux actuels et futurs des territoires ruraux.

Il est donc impératif que les pouvoirs publics, les fondateurs, les managers de Tiers-lieux ainsi que les acteurs locaux travaillent conjointement à leur promotion et à leur développement, afin de garantir un avenir durable et prospère pour les territoires ruraux normands.

Bibliographie

B

Besson, Raphaël. « Rôle et limites des Tiers-lieux dans la fabrique des villes contemporaines ». *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement. Territory in movement Journal of geography and planning*, n° 34, 34, mars 2017. [journals.openedition.org, https://doi.org/10.4000/tem.4184](https://doi.org/10.4000/tem.4184).

Boschma, Ron. « Proximity and Innovation: A Critical Assessment ». *Regional Studies*, vol. 39, n° 1, février 2005, p. 61-74. *EBSCOhost*, <https://doi.org/10.1080/0034340052000320887>.

Bosqué, Camille. « Enquête au cœur des FabLabs, hackerspaces, makerspaces ». *Techniques & Culture. Revue semestrielle d'anthropologie des techniques*, n° 64, 64, décembre 2015, p. 168-85. [journals.openedition.org, https://doi.org/10.4000/tc.7579](https://doi.org/10.4000/tc.7579).

C

Catinaud, Régis. « Sur la distinction entre les connaissances explicites et les connaissances tacites ». *Philosophia Scientiae*, n° 19-2, mai 2015, p. 197-220. *DOI.org (Crossref)*, <https://doi.org/10.4000/philosophiascientiae.1103>.

Creswell, J. W., et al. *Research design: qualitative, quantitative, and mixed methods approaches*. 5^e éd., Sage, 2018.

Creswell, John W. *Educational Research: Planning, Conducting, and Evaluating Quantitative and Qualitative Research*. 4th ed, Pearson, 2012.

Creswell, John W., et Vicki L. Plano Clark. *Designing and conducting mixed methods research*. 2nd ed, SAGE Publications, 2011.

D

Demory, Matthieu. « Gerhard Krauss, Diane-Gabrielle Tremblay (Dir.), Tiers-Lieux.

Travailler et Entreprendre Sur Les Territoires : Espaces de Coworking, Fablabs,

Hacklabs ». *Lectures*, 2020. catalogue.unicaen.fr,

<https://doi.org/10.4000/lectures.42522>.

F

Ferré Adrienne. *Le développement local par les politiques culturelles*. Territorial éditions, 2018.

Fonrouge, Cécile. « Les fablabs et l'émergence de figures alternatives de l'entrepreneur: »

Projectics / Proyética / Projectique, vol. n°19, n° 1, août 2018, p. 41-55. *DOI.org*

(*Crossref*), <https://doi.org/10.3917/proj.019.0041>.

G

Genoud, Patrick, et Alexis Moeckli. *Les Tiers-lieux, espaces d'émergence et de créativité*.

text/html,application/pdf,text/html, juin 2010. *DOI.org (Datacite)*,

<https://doi.org/10.5169/SEALS-283569>.

H

Hollweck, Trista. « Robert K. Yin. (2014). Case Study Research Design and Methods (5th

ed.). Thousand Oaks, CA: Sage. 282 pages. » *The Canadian Journal of Program*

Evaluation, mars 2016. *ResearchGate*, <https://doi.org/10.3138/cjpe.30.1.108>.

<https://fabfoundation.org>. <https://fabfoundation.org>. Consulté le 13 octobre 2022.

<https://francetierslieux.fr>. *France Tiers-lieux*, <https://francetierslieux.fr/>. Consulté le 20 octobre 2022.

<https://www.foodlab-france.com>. *Food Lab*, c/qui-sommes-nous/. Consulté le 3 novembre 2022.

<https://www.insee.fr/fr/information>. <https://www.insee.fr/fr/information/5360126>. Consulté le 12 février 2023.

I

Idelon, Arnaud. « Le Tiers-lieu, berceau des communs ou couteau suisse des communes ? »:

Nectart, vol. N° 14, n° 1, décembre 2021, p. 96-109. *DOI.org (Crossref)*,

<https://doi.org/10.3917/nect.014.0096>.

K

Kemdji, Matthieu. « Chapitre 6. Le coworking et les Tiers-lieux ». *Espaces de travail*, Dunod,

2021, p. 87-109. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/dunod.minch.2021.01.0087>.

L

Lamy, Jérôme. « Fablab à la campagne : régimes d'actions et articulations des

investissements ». *Sociologies pratiques*, vol. 38, n° 1, 2019, p. 49-58. *Cairn.info*,

<https://doi.org/10.3917/sopr.038.0049>.

Le livre blanc des open labs, 2016.

Lhoste, Évelyne, et Marc Barbier. « FabLabs: L'institutionnalisation de Tiers-Lieux du « *soft hacking* » ». *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 10,1, n° 1, 2016, p. 43.

DOI.org (Crossref), <https://doi.org/10.3917/rac.030.0043>.

Liefooghe, Christine. « Les Tiers-lieux à l'ère du numérique : diffusion spatiale d'une utopie socio-économique ». *Géographie, économie, société*, vol. 20, n° 1, mars 2018, p.

33-61. *DOI.org (Crossref)*, <https://doi.org/10.3166/ges.20.2017.0028>.

Lincoln, Yvonna S., et Egon G. Guba. *Naturalistic Inquiry*. SAGE, 1985.

Loilier, Thomas. « Innovation et territoire: Le rôle de la proximité géographique ne doit pas être surestimé: Innovation and region: the role of the geographical proximity should not be overestimated. » *Revue Française de Gestion*, n° 200, janvier 2010, p. 15-35. *EBSCOhost*, <https://doi.org/10.3166/RFG.200.15-35>.

M

Miles, B. Matthew, et A. Michael Huberman. *Analyse des données qualitatives - Matthew B. Miles , Michael A.... - Librairie Eyrolles*. 2003. www.eyrolles.com, <https://www.eyrolles.com/Entreprise/Livre/analyse-des-donnees-qualitatives-9782744500909/>.

N

Nedjar-Guerre, Akila, et Anne Gagnebien. « Les fablabs, étude de cas. Le faclab de Cergy-Pontoise à Gennevilliers est-il un lieu d'expérimentation sociale en faveur des jeunes ? » *Agora débats/jeunesses*, vol. 69, n° 1, 2015, p. 101-14. *Cairn.info*, <https://doi.org/10.3917/agora.069.0101>.

R

<https://francetierslieux.fr/wp-content/uploads/2022/04/Rapport-France-Tiers-Lieux-2021-complet.pdf>. Consulté le 2 novembre 2022. *Rapport France Tiers-Lieux, 2021*

T

Torre, André. « Relations de proximité et comportements d'innovation des entreprises des clusters: Le cas du cluster de l'optique en Île-de-France ». *Revue Française de Gestion*, vol. 242, n° 5, 2014, p. 49-80, <https://doi.org/10.3166/RFG.242.49-80>.

---. « Relations de proximité et comportements d'innovation des entreprises des clusters: Proximity relations and innovation behaviors of clustering firms. The case of the

optics cluster in the greater Paris region. » *Revue Française de Gestion*, vol. 40, n° 242, jui/jui2014 2014, p. 49-80. *EBSCOhost*, <https://doi.org/10.3166/RFG.242.49-80>.

Torre, Andre, et Alain Rallet. « Proximity and Localization ». *Regional Studies*, vol. 39, n° 1, février 2005, p. 47-59. *EBSCOhost*, <https://doi.org/10.1080/0034340052000320842>.

Table des annexes

Annexe 1 : Photos de L'Ecloserie Numérique	II
Annexe 2 : Photos du K-Rabo	III
Annexe 3 : Photos de l'EPN L@b	IV
Annexe 4 : Photos de El Capitan – Auberge participative autogérée	V
Annexe 5 : Photos du Tiers-lieu L'Arbre	VI
Annexe 6 : Exemple de grille de codage	VII
Annexes 7 : Répertoire des Tiers-lieux en Normandie	VIII
Annexe 8 : Guide d'entretien utilisé lors des entretiens semi-directifs	IX
Annexe 9 : Les différents types d'espaces et leur rythme de fréquentation	X

Annexe 1 : Photos de L'Ecloserie Numérique

Image 1 : Extérieur de l'Ecloserie Numérique



Image 2 : Fablab de l'Ecloserie Numérique



Annexe 2 : Photos du K-Rabo

Image 3 : La cour du K-Rabo



Image 4 : L'entrée et le bar du K-Rabo



Annexe 3 : Photos de l'EPN L@b

Image 5 : Extérieur de l'EPN L@b



Image 6 : Pièce principale pour les cours et les ateliers de l'EPN L@b



Annexe 4 : Photos de El Capitan – Auberge participative autogérée

Image 7 : Extérieur de El Capitan - Auberge participative autogérée



Image 8 : Premier étage avec les chambres de El Capitan – Auberge participative autogérée



Annexe 5 : Photos du Tiers-lieu L'Arbre

Image 9 : Entrée principale du Tiers-lieu L'Arbre



Image 10 : Intérieur du magasin de producteurs du Tiers-lieu L'Arbre



Annexe 6 : Exemple de grille de codage

Tableau 1 : Exemple de grille de codage des données collectées auprès d'un fondateur

Catégories	Sous-catégories	Catégories de niveau 2	Grille de codage des données collectées KIF
		Initiateur(s) Date de création	«C'est vraiment une dizaine d'amis, habitants le territoire, une quinzaine de voisins, amis, habitants du territoire.» (K1F) «Les travaux ont duré plus de 2 ans, mais l'ouverture du lieu s'est faite en avril 2021.» (K1F) «Une certaine amitié et une proximité géographique ont joué un rôle, sachant que ça s'est ouvert parce qu'il y a eu des réunions publiques entre le noyau dur initial et, après, en fait, ça s'est élargi en réunion publique à la mairie de Rabodangars, à l'époque où c'était ouvert à toute personne intéressée par le projet.» (K1F) «Des dépôts de dossiers au niveau national et au niveau européen, c'était vraiment des fonds qui sont réguliers.» (K1F) «Et puis je crois que la région aussi, à un moment donné, a donné, mais un petit peu après, plutôt sur la deuxième année, sur le soutien à l'emploi.» (K1F) «C'est un lieu qui a été créé de manière collaborative par des acteurs locaux et des habitants.» (K1F) «Il faut savoir que les pouvoirs publics, à différents échelons, que ce soit la municipalité, la CDC, ou même la région, le département, voir l'État, n'ont pas soutenu le projet au démarrage. Même encore aujourd'hui, nous avons vraiment peu de lien avec l'ultra-local. Donc c'est beaucoup de fonds publics au départ, et après, il y a plutôt eu des fonds soit européens, soit nationaux, qui ont soutenu le projet.» (K1F)
		Processus de création	«Dans le groupe de 15-20 personnes composé d'amis et de voisins il y a eu une certaine amitié et proximité géographique qui ont joué un rôle. Sachant que ça s'est ouvert parce qu'il y a eu des réunions publiques entre le noyau dur initial et, après, ça s'est élargi en réunion publique à la Mairie de Rabodangars à l'époque où c'était ouvert à toute personne intéressée par le projet. Donc, de plus, moi qui connais quand même une bonne partie du noyau dur, effectivement, c'est ça qui est très intéressant ici : c'est que l'on est vraiment sur une sociologie d'acteurs très hétérogène. Ce n'est pas forcément d'un point de vue social, d'un point de vue de l'âge, culturel, pas forcément, mais vraiment en termes de classe et d'âge, on est vraiment sur des profils effectivement très divers. Donc, ça va de personnes qui avaient une vingtaine d'années à des gens qui sont retraités, ça va de quasi-chiefs d'entreprise à des gens qui sont en très grande précarité. Enfin, c'est vraiment intéressant effectivement de le constater.» (K1F)
Présentation des TL		Construction : Activation de promesses entre les acteurs	«Pour le ministère de la culture, c'est un peu une zone blanche dans le sens où il n'y a pas de cinéma, il n'y a pas de médiathèque, il n'y a pas de librairie, il n'y a pas de centre socio-culturel, enfin, vraiment, on est sur une CDC très particulière quand même au niveau de l'Orne.» (K1F) / «Moi, je suis vraiment là pour expérimenter ce type de dynamique sur des territoires comme ça, ultra ruraux.» (K1F)
	Localisation	Nouvelle construction	«C'était une grange, je crois, et ça a été un collège aussi à un moment donné. Donc voilà, tout a été rénové.» (K1F)
	Localux	Réhabilitation d'ancien bâtiment	«Le pôle commerce, où il y a le café, le bar et l'épicerie.» (K1F) «Le pôle animation, il permet vraiment de recréer des activités avec du lien social, par exemple, s'occuper d'un atelier couture deux fois par mois, les mardis, voilà, ça peut être ce type d'activités.» (K1F)
	Services proposés/Activités		«Une programmation culturelle qui se fait donc dans la grande salle, une salle polyvalente où l'on peut accueillir des concerts, des spectacles des cours aussi, et plein de choses, des espaces de coworking aussi qui sont disponibles.» (K1F) «Il y a aussi même un espace librairie aussi dans le commerce, qui permet, en fait, d'avoir certes pas évidemment le choix d'une librairie classique, mais quand même une sélection d'ouvrages assez intéressants, et qui permet d'avoir une sorte de dépôt un peu de livres dans un village comme ici, où on est le seul commerce.» (K1F) «Une salle de réunions» (K1F) «Une cuisine partagée» (K1F) «Des espaces de stockage pour les matériaux et les outils» (K1F)
		Equipements disponibles/Types d'espaces	«On est vraiment sur des profils effectivement très divers. Donc, ça va de personnes qui avaient une vingtaine d'années à des gens qui sont retraités, ça va de quasi-chiefs d'entreprise à des gens qui sont en très grande précarité.» (K1F)
	Profils des usagers		«Moi d'un point de vue personnel, j'ai terminé ma thèse à la croisée des politiques culturelles et des politiques jeunesse. Du coup j'avais la compétence au niveau national, mais je n'avais pas forcément l'expérience au niveau ultra local sur la gestion de politiques culturelles et sur un territoire comme ça, pour moi, c'était assez passionnant. Parce que je me disais : «Comment sur une CDC ou finalement pour le ministère de la culture, c'est un peu une zone blanche dans le sens où il n'y a pas de cinéma, il n'y a pas de médiathèque, il n'y a pas de librairie, il n'y a pas de centre socio-culturel, vraiment on est sur une CDC très particulière au niveau de l'Orne. Alors comment on fait malgré tout une politique culturelle et une politique culturelle avec et par les habitants ? » Donc, cette participation-là m'intéressait bien et, voilà, moi je suis vraiment là pour expérimenter ce type de dynamique sur des territoires comme ça, ultra ruraux.» (K1F) Donc cette participation là m'intéressait bien et, voilà, moi je suis vraiment là pour expérimenter ce type de dynamique sur des territoires comme ça, ultra ruraux.» (K1F)
Apports pour les usagers	Utilisation du TL	A titre personnel	«Je suis en temps partiel au Krabou sur un poste de coordination sur l'Espace de Vie Sociale.» (K1F) «Parce que je me disais : «Comment, sur une CDC ou, en fait, pour le ministère de la culture, c'est un peu une zone blanche dans le sens où il n'y a pas de cinéma, il n'y a pas de médiathèque, il n'y a pas de librairie, il n'y a pas de centre socio-culturel, enfin, vraiment, on est sur une CDC très particulière quand même au niveau de l'Orne, et bien, comment on fait malgré tout une politique culturelle et une politique culturelle avec et par les habitants ? » Donc, cette participation-là m'intéressait bien et, voilà, moi, je suis vraiment là pour expérimenter ce type de dynamique sur des territoires comme ça, ultra ruraux.» (K1F)
		A titre professionnel	«Je suis souvent présente dans les locaux du Tiers-lieu.» (K1F) «Je peux passer une journée complète sur place.» (K1F) «Je viens régulièrement au Tiers-lieu, notamment pour les réunions d'équipe et les événements.» (K1F)
	Rythme de fréquentation du TL		«Cela m'a permis de travailler dans un espace agréable et convivial, et d'avoir une interaction sociale avec d'autres personnes.» (K1F) «J'ai pu échanger avec d'autres personnes sur mes projets et bénéficier de leurs conseils et de leurs idées.» (K1F)
	Avantages ou bénéfices liés à la fréquentation		«Le Tiers-lieu m'a également permis de développer mon réseau professionnel et de rencontrer des personnes partageant les mêmes centres d'intérêts que moi.» (K1F) «Je pense que le Tiers-lieu m'a aidé à améliorer ma productivité et à me motiver davantage dans mon travail.» (K1F)
		Problématiques du territoire	«C'est un peu une zone blanche dans le sens où il n'y a pas de cinéma, il n'y a pas de médiathèque, il n'y a pas de librairie, il n'y a pas de centre socio-culturel.» (K1F) «Pour le ministère de la culture, c'est un peu une zone blanche dans le sens où il n'y a pas de cinéma, il n'y a pas de médiathèque, il n'y a pas de librairie, il n'y a pas de centre socio-culturel.» (K1F) «Comment des gens qui n'ont pas forcément la compétence culturelle, ou d'animation, ou même de gestion de projet, en fait, autour d'un rêve commun, s'organisent pour monter une structure. Donc, plutôt la dynamique citoyenne, vraiment.» (K1F)
Apports pour le territoire	Enjeux de la présence du TL sur le territoire		«On a un premier pôle qui est le pôle commerce, où il y a le café, le bar et l'épicerie. On a un deuxième pôle qui est le pôle animation. Dans le pôle animation, ça peut être vraiment recréer un peu des activités de lien social, par exemple, s'occuper d'un atelier couture deux fois par mois les mardis, voilà, ça peut être ce type d'activité. Ça peut être aussi un troisième pôle avec la programmation culturelle qui se fait donc dans la grande salle, une salle polyvalente où on peut accueillir des concerts, des spectacles, enfin, des cours aussi, et plein de choses, des espaces de coworking aussi qui sont possibles.» (K1F)
	Perspectives d'évolution		«Aujourd'hui, les membres du Tiers-lieu travaillent à l'amélioration de leur infrastructure pour répondre aux besoins des travailleurs.» (K1F) «Le Tiers-lieu prévoit d'organiser des ateliers, des séminaires, des formations et des événements pour promouvoir la collaboration et le partage des connaissances.» (K1F) «Le Tiers-lieu est en train de développer des partenariats avec d'autres entreprises et organisations de la région pour créer de nouvelles opportunités de travail et stimuler l'innovation.» (K1F) «Le Tiers-lieu souhaite également élargir ses activités en proposant de nouveaux services et en ouvrant de nouveaux espaces de travail pour répondre à la demande croissante des travailleurs indépendants et des entrepreneurs.» (K1F)

Annexes 7 : Répertoire des Tiers-lieux en Normandie

Tableau 2 : Répertoire des 78 Tiers-lieux en Normandie selon France Tiers-lieux

Noms des Tiers-lieux	Adresses des Tiers-lieux	Typologies des territoires
APIDES	La haye 61220 BRIOUZE	RURAL
L'épicentre	93 rue de la mairie 27150 Longchamps 27150 LONGCHAMPS	RURAL
Campus de l'Université du Domicile	60 RUE SAINT BLAISE 61000 ALENCON	URBAIN
MoHo	16 bis Quai Amiral Hamelin 14000 CAEN	URBAIN
L'ATELIER NORMAND	4 rue du poirier 14650 CARPIQUET	URBAIN
Maison de l'Amitié Floraison	36 rue des Augustins 76000 ROUEN	URBAIN
Supermonde	33 rue de Valleuil 14120 MONDEVILLE	URBAIN
Monkey Work Studio	15 place de la république 14000 CAEN	URBAIN
L'ARBRE TIERS-LIEU AGRICULTUREL	4 route de Villers 14520 COMMES	RURAL
Fablab de Montvilliers	7 bis rue pablo picasso 76290 MONTVILLIERS	URBAIN
La Maison bleue	83 rue Cauchoise 76000 ROUEN	URBAIN
les nouvelles coordonnées	1084 ROUTE DE SERQUIGNY 27470 FONTAINE L ABBE	RURAL
Ecopya - Eco-Domaine de Bouquetot	Eco-Domaine de Bouquetot, Chemin des Broches 14950 ST PIERRE AZIF	RURAL
Les 7 Vents	2 Rue Daniel 50200 COUTANCES	URBAIN
SCENE NATIONALE 61	2 Avenue de Basingstoke 61000 ALENCON	URBAIN
Espace Lanfry	avenue Isaac Newton 76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY	URBAIN
Want	rue de Bruneval 76610 LE HAVRE	URBAIN
Hune Coworking (La)	154 rue Victor Hugo 76600 LE HAVRE	URBAIN
LH3D Fablab	quai de Frissard 76600 LE HAVRE	URBAIN
FORT!	55 rue du 329ème R.I 76600 LE HAVRE	URBAIN
Abbaye du Valasse - SiliconValasse	Abbaye du Valasse - 289 rue de la Briarderie 76210 GRUCHET LE VALASSE	URBAIN
Numero 1 Coworking	1 allée Theodore Monod 76160 ST MARTIN DU VIVIER	URBAIN
Les Copeaux Numériques	Le Kaléidoscope 12 rue Ursin Scheid 76140 LE PETIT QUEVILLY	URBAIN
Kaléidoscope (Le)	12 rue Ursin Scheid 76140 LE PETIT QUEVILLY	URBAIN
La Cantine Numérique #NWX	72 Rue de la République 76140 LE PETIT QUEVILLY	URBAIN
Le Studio	13 Rue le Nostre 76000 ROUEN	URBAIN
Now Coworking	53 Boulevard des Belges 76000 ROUEN	URBAIN
Maison Bleue (La)	83 rue Cauchoise 76000 ROUEN	URBAIN
L'USINE - coworking cafe	9 Rue du Renard 76000 ROUEN	URBAIN
Le Hub Rouen	105 boulevard de l'Yser 76000 ROUEN	URBAIN
Ecloserie Numérique (L')	La Clairière 61500 BOITRON	RURAL
Diode (La)	3 place Saint-Sauveur 61700 LONLAY L ABBAYE	RURAL
Fablab IUT Alençon	Site Universitaire de Montfoulon 61250 DAMIGNY	URBAIN
K-Rabo (Le)	2 rue de la Pommerais 61210 RABODANGES	RURAL
L'Elabo	rue du Collège 61130 BELLEME	RURAL
Bains Douches Numériques	247 Rue Simons 61100 FLERS	URBAIN
Espace Wilson	44 avenue Wilson 61000 ALENCON	URBAIN
Coliving El Capitan	La Marchandière 61100 LES TOURAILLES	RURAL
EPN L@b Barenton	46 rue du Presbytère 50720 BARENTON	RURAL
Tiers lieu Familles Rurales Moyon-Tessy	102 rue de la Mairie 50860 MOYON	RURAL
Rampe (La)	4 Rampe d'Olbiche 50300 AVRANCHES	URBAIN
Familles Rurales Martinvast	16 rue Croix Pinel 50690 MARTINVAST	RURAL
Les murs d'Agon	21 rue du Feugré 50230 AGON COUTAINVILLE	RURAL
BDoule (Le)	25 rue du Docteur Henri Guillard 50200 COUTANCES	URBAIN
Atelier (L')	680 rue Henri Dunant 50000 ST LO	URBAIN
Novea	ZA Teraactive - Les Closeaux 50140 ROMAGNY	RURAL
Pole Agglo 21	58 rue Lycette Darsonval 50000 ST LO	URBAIN
Le 330 Coworking	330 Rue Valvire 50000 ST LO	URBAIN
Filature (La) - Coworking In Normandie	26 avenue Winston Churchill 27400 LOUVIERS	URBAIN
Tanière (La)	appartement 50, Immeuble Montmorency, rue du Cygne Damville 27240 DAMVILLE	RURAL
Cosywork	39 rue Emile Steiner 27200 VERNON	URBAIN
Arche (L')	12 rue Traversière 27140 GISORS	URBAIN
Ting coworking	37 Avenue de Paris 14810 MERVILLE FRANCEVILLE PLAGE	RURAL
Atelier Normand (L')	4 rue du Poirier 14650 CARPIQUET	URBAIN
Espace Public Numérique de Honfleur	Maison des Familles, avenue du Canteloup 14600 HONFLEUR	URBAIN
Au Charbon	4 rue Emile Hérault 14470 COURSEULLES SUR MER	URBAIN
Forum Digital	Rue Léopold Sédar-Senghor 14460 COLOMBELLES	URBAIN
Grande Halle (La)	rue des Ateliers 14460 COLOMBELLES	URBAIN
@ncrier (L')	Grande Rue 14430 DOZULE	RURAL
Vitamines	Espace numérique des entreprises Rue des Longues Haies 14400 NONANT	RURAL
work in trouville	20 Rue des Soeurs de l'Hôpital 14360 TROUVILLE SUR MER	URBAIN
La fabrique lexovienne	100 Avenue Guillaume le conquérant 14100 LISIEUX	URBAIN
Tiers-Lieux Rive Droite	8 rue Chanoine Vautier 14000 CAEN	URBAIN
Hey Coworking	47 quai de Juillet 14000 CAEN	URBAIN
Dôme (Le)	3 esplanade Stéphane Hessel 14000 CAEN	URBAIN
La Bavarderie	6 boulevard maréchal juin 14000 CAEN	URBAIN
Le Bon'Eure	31 rue gustave brindeau 76600 Le Havre	URBAIN
Département de la Manche	10 Rue Saint-georges 50000 ST LO	URBAIN
La manufacture des capucins	Rue Hannah Arendt 27200 VERNON	URBAIN
Hub Val-de-Reuil	Maison de la Jeunesse et des Associations 27100 VAL DE REUIL	URBAIN
IN SITU	1084 Route de Serquigny 27470 FONTAINE L ABBE	RURAL
LES COPEAUX NUMERIQUES	Le Kaléidoscope, 12 rue Ursin Scheid 76140 LE PETIT QUEVILLY	URBAIN
LE HANGAR 0	37 Quai de la Saône 76600 LE HAVRE	URBAIN
FabLab du CESI Rouen	9 rue Sakharov, 76130 Mont Saint Aignan (ouvert à tous sur rdv) 76130 MONT ST AIGNAN	URBAIN
Be-Coworking	25 rue de Delincourt 27140 GISORS	URBAIN
Gold Or Hack	466, rue de la Parfonterie, 50400 Granville 50400 GRANVILLE	URBAIN
FabLab 276	Voie de la Palestre, 27100, Val-de-Reuil 27100 VAL DE REUIL	URBAIN
MancheLab	235 rue Joseph Cugnot, 50000 SAINT LO 50000 ST LO	URBAIN

Annexe 8 : Guide d'entretien utilisé lors des entretiens semi-directifs

Guide d'entretien unique pour les professionnels et usagers des Tiers-lieux.

Introduction

- Toujours une phrase introductive (se présenter, formation, expliquer notre venue)
- Rassurer l'interviewé : « Ces données seront traitées de façon confidentielle et votre nom ne va pas apparaître, traitées uniquement dans le cadre de ce mémoire »
- Demander l'autorisation d'enregistrer l'entretien

Grandes thématiques

Thème 0 : Présentation de l'interviewé (comprendre le milieu social de la personne)

- 1) Pouvez-vous vous présenter ? (Nom, âge, situation professionnelle)

Thème 1 : Historique du Tiers-lieu

- 2) Quand et comment avez-vous connu cette structure ?
- 3) Pouvez-vous me parler de « Nom du Tiers-lieu » avec vos propres mots ?
- 4) Savez-vous ce qu'il y avait avant à l'emplacement actuel de « Nom du Tiers-lieu » ?
- 5) Connaissez-vous l'année à laquelle « Nom du Tiers-lieu » a été construit ?
- 6) D'après-vous qui a eu l'idée de construire ce « Nom du Tiers-lieu » et pourquoi ?
- 7) Quels ont été les acteurs impliqués dans la construction, quels ont été leurs apports ?
- 8) Comment les interactions ont-elles été activées entre eux ?

Thème 2 : Apports du Tiers-lieu : Pour les usagers/pour le territoire

Thème 2.1 : Usagers

- 9) Quels sont les services proposés au sein de « Nom du Tiers-lieu » ?
- 10) Que recherchez-vous en venant à « Nom du Tiers-lieu » ?
- 11) A quelle fréquence venez-vous au « Nom du Tiers-lieu » et en moyenne combien de temps y restez-vous ?
- 12) Quelles sont vos occupations pendant votre temps de présence à « Nom du Tiers-lieu » ?
- 13) Que vous apporte le « Nom du Tiers-lieu » ?
- Question de relance :**
- 14) Avez-vous créé des liens avec d'autres personnes ?

- 15) Etes-vous toujours en contact aujourd'hui ?
- 16) Vous voyez-vous en dehors de « Nom du Tiers-lieu » ?
- 17) Si oui pourquoi ?

Thème 2.2 : Pour le territoire

- 18) Quelles difficultés rencontrez-vous sur votre territoire et que vous souhaitez pallier grâce à ce « Nom du Tiers-lieu » ?
- 19) Depuis que « Nom du Tiers-lieu » est présent sur le territoire selon vous qu'a-t-il apporté ?
- 20) D'après-vous quels services additionnels « Nom du Tiers-lieu » pourrait-il proposer en plus de ceux présents actuellement et pourquoi ?

Conclusion

- 21) On arrive au terme de notre entretien, avez-vous des choses à rajouter ?

Annexe 9 : Les différents types d'espaces et leur rythme de fréquentation

Tableau 3 : Profils des publics fréquentant des espaces de travail partagés

<u>Espaces de travail partagés (bureaux équipés, salles de réunion équipées, etc.)</u>		
Types de public	Raisons	Citations
Travailleurs indépendants	Qui cherchent un espace pour travailler en dehors de leur domicile et interagir avec d'autres professionnels.	Selon les propos du fondateur du Tiers-lieu :
Télétravailleurs	Qui travaillent à distance et cherchent un lieu adapté avec une bonne connexion internet et des équipements de bureau.	« <i>l'Auberge participative autogérée El Capitan</i> » : « <i>il y a également des espaces de travail partagés comme celui-ci, et nous mettons à disposition l'espace pour organiser des ateliers, des réunions pour des associations, des habitants, et certaines associations viennent faire leur conseil d'administration ici, par exemple.</i> » (Fondateur de El Capitan)
Entrepreneurs et créateurs d'entreprise	Qui cherchent un espace pour lancer leur projet et bénéficier des services et conseils des autres membres.	
Associations et collectifs locaux	Qui utilisent l'espace pour organiser des réunions, des ateliers ou des événements.	
Étudiants et chercheurs	Qui ont besoin d'un espace pour étudier, travailler sur leurs projets ou préparer des examens.	« <i>alors, le premier besoin, comme je vous le disais tout à l'heure, c'était le travail : un endroit de travail partagé pour les gens qui n'avaient pas de débit chez eux. Comme je le disais, nous faisons un petit lobbying pour le développement du numérique et de la connexion haut débit.</i> » (Fondateur de l'Eclosérie Numérique)

A noter que dans ces types d'espace il est possible d'observer un pic de fréquentation durant les heures de bureau (9h – 18h), du lundi au vendredi. La fréquentation peut être moindre en soirée et pendant les week-ends.

Tableau 4 : Profils des publics fréquentant des espaces de fabrication numérique

<u>Espaces de fabrication numérique (imprimantes 3D, découpeuses laser, etc.)</u>		
Type de public touché :	Raisons	Citations
<i>Makers et bricoleurs</i>	Qui s'intéressent à la réalisation de projets personnels ou professionnels, tels que la conception de prototypes, la fabrication d'objets personnalisés ou la réparation d'appareils.	<p>D'après le recueil d'une partie du témoignage du fondateur de l'Ecloserie Numérique,</p> <p><i>« il a appris à utiliser les imprimantes 3D, a amélioré son projet et s'est fabriqué des ailettes, etc. Il a appris le dessin numérique vectoriel pour pouvoir envoyer les informations à l'imprimante et a appris à connaître les matériaux. Il était très motivé et a réussi avec l'aide de l'animateur. »</i></p> <p>(Fondateur de l'Ecloserie Numérique)</p> <p>Le fondateur de l'EPN L@b nous informe que</p> <p><i>« l'espace public numérique attire un public varié, allant des professeurs d'université aux présidents d'associations et autres partenaires locaux. »</i> (Fondateur de l'EPN L@b)</p>
Étudiants et enseignants	Qui cherchent à approfondir leurs connaissances en matière de technologies numériques et de fabrication, ou à travailler sur des projets pédagogiques.	
Entrepreneurs et créateurs d'entreprise	Qui utilisent les ressources de l'espace de fabrication numérique pour développer et tester leurs idées avant de les mettre sur le marché.	
Artistes et designers	Qui expérimentent de nouvelles techniques et matériaux pour la réalisation de leurs œuvres.	
Associations et collectifs locaux	Qui utilisent l'espace pour développer des projets collaboratifs ou organiser des ateliers et des formations.	

Les espaces de fabrication numérique sont fréquentés durant les heures de bureau, en soirée et pendant les week-ends, en fonction des horaires d'ouverture et des activités programmées.

Tableau 5 : Profils des publics fréquentant des espaces événementiels

<u>Espaces événementiels (salles polyvalentes, équipements, etc.)</u>		
Type de public touché :	Raisons	Citations
Organisateurs d'événements	Qui cherchent un lieu pour organiser des événements tels que des conférences, des ateliers, des séminaires, des formations ou des réunions.	<p>Selon les propos d'une manager du K-Rabo :</p> <p><i>« ça peut être aussi un troisième pôle avec là, vraiment, la programmation culturelle qui se fait donc dans la grande salle, une salle polyvalente où on peut accueillir des concerts, des spectacles, enfin, des cours aussi, et plein de choses. » (Manager du K-Rabo)</i></p> <p>Le cofondateur de l'Arbre indique que :</p> <p><i>« Nous avons notre propre programmation culturelle, mais nous sommes à l'écoute d'autres structures qui voudraient l'utiliser pour leurs propres événements, et elle est utilisée en journée pour des formations. » (Cofondateur de l'Arbre)</i></p>
Entreprises locales	Qui utilisent l'espace pour des réunions, des présentations de produits, des formations internes ou des événements de team-building.	
Associations et collectifs locaux	Qui organisent des réunions, des conférences, des ateliers ou des événements communautaires.	
Artistes et créateurs	Qui recherchent un lieu pour exposer leurs œuvres, organiser des performances ou des projections.	
Particuliers	Qui cherchent un espace pour organiser des événements privés, tels que des anniversaires, des mariages ou des fêtes de famille.	

La fréquentation d'un espace événementiel est variable, en effet c'est un espace qui est fréquenté lorsqu'il y a des événements programmés, et donc cette variation se fait en fonction du type d'événement et du nombre de participants attendus.

Tableau 6 : Profils des publics fréquentant des espaces de détente

Espaces de détente (bars/café, jardins, etc.)		
Type de public touché :	Raisons	Citations
Membres du Tiers-lieu	Qui veulent se détendre et se socialiser durant leurs pauses.	<p>Un usager du Tiers-lieu le K-Rabo nous déclare que</p> <p><i>« parfois, je m'arrête même le soir juste pour prendre une bière et m'asseoir tranquillement pendant une demi-heure ou une heure pour évacuer toute la journée quand elle a été un peu compliquée. » (Usager du K-Rabo)</i></p> <p>Selon les propos du cofondateur de l'Arbre,</p> <p><i>« je suis tellement heureux de pouvoir aller au jardin, d'accueillir des enfants, d'avoir l'impression de jouer le rôle de professeur et de marâcher. » (Cofondateur de l'Arbre)</i></p>
Habitants locaux	Qui cherchent un endroit pour se détendre, lire, discuter ou participer à des activités sociales.	
Visiteurs de passage	Qui cherchent un endroit pour se reposer, se désaltérer et échanger avec la communauté locale.	
Groupes et associations	Qui organisent des rencontres informelles, des ateliers ou des activités de loisirs dans un cadre détendu.	
Artistes et créateurs	Qui cherchent un lieu d'inspiration permettant de stimuler leur imagination avec des pairs.	

Globalement, un espace de détente est fréquenté tout au long de la journée, avec des pics de fréquentation durant les heures de pause (par exemple, le matin, le midi et l'après-midi). La fréquentation peut également être plus élevée en soirée et pendant les week-ends, lorsque les membres de la communauté ont davantage de temps libre pour se détendre et socialiser.

Tableau 7 : Profils des publics fréquentant des espaces de loisirs

<u>Espaces de loisirs (musique, terrains de sports, etc.)</u>		
Type de public touché :	Raisons	Citations
Habitants locaux	Qui cherchent un endroit pour pratiquer des activités de loisirs, développer leurs compétences artistiques ou sportives, et rencontrer d'autres personnes partageant les mêmes centres d'intérêt.	<p>Une usagère du Tiers-lieu le K-Rabo nous déclare que :</p> <p><i>« le cadre nous a plu, le contexte est sympa, l'accueil est agréable, donc on vient de temps en temps prendre un petit café ou faire une petite partie de jeu. » (Usagère du K-Rabo)</i></p> <p>Concernant le point de vue du fondateur de l'Auberge participative autogérée El Capitan :</p> <p><i>« Ici, je discute beaucoup avec les gens, c'est principalement ça, rencontrer des gens. Ensuite, une fois par semaine, je fais de la musique dans la salle de musique, et il y a aussi un piano ici dans le salon. » (Fondateur de El Capitan)</i></p>
Enfants et adolescents	Qui participent à des ateliers, des cours ou des clubs spécialement conçus pour eux (par exemple, ateliers d'arts plastiques, cours de yoga, etc.).	
Familles	Qui cherchent des activités à faire ensemble, telles que des jeux de société, des ateliers créatifs ou des séances de cinéma en plein air.	
Groupes et associations	Qui organisent des activités de loisirs, des compétitions ou des événements communautaires.	
Visiteurs de passage	Qui recherchent des activités de loisirs locales et des occasions de rencontrer la communauté.	

Concernant la fréquentation d'un espace de loisir, il est plus fréquenté en soirée et pendant les week-ends, lorsque les membres de la communauté ont davantage de temps libre pour pratiquer des activités de loisirs. La fréquentation peut également être plus élevée pendant les vacances scolaires et les périodes de congés.

Tableau 8 : Profils des publics fréquentant des espaces culturels

<u>Espaces culturels (expositions, spectacles, etc.)</u>		
Type de public touché	Raisons	Citations
Habitants locaux	Qui cherchent à découvrir et à participer à des événements culturels et artistiques.	Une des managers du Tiers-lieu le K-Rabo déclare que
Artistes et créateurs	Qui exposent leurs œuvres, donnent des représentations, animent des ateliers ou collaborent avec d'autres artistes.	<i>« pour moi, c'était assez passionnant de travailler sur une politique culturelle avec et par les habitants sur un territoire ultra-rural. » (Manager du K-Rabo)</i>
Étudiants et enseignants	Qui sont intéressés par les activités éducatives et culturelles, telles que les conférences, les projections-débats ou les ateliers pédagogiques.	Une usagère du Tiers-lieu El Capitan nous informe qu' <i>« [elle est] art-thérapeute. [Elle permet] aux personnes de progresser vers un objectif et de combattre les choses qui les gênent dans leur vie ou qui paraissent inconfortables, en utilisant l'art donc la danse, la musique, la peinture et l'écriture. » (Usagère de El Capitan)</i>
Groupes et associations	Qui organisent des événements culturels, des rencontres ou des projets collaboratifs.	
Visiteurs de passage	Qui recherchent des expériences culturelles locales et des occasions de rencontrer la communauté.	

Pour finir concernant les rythmes de fréquentation, un espace culturel est fréquenté lorsqu'il y a des événements, des expositions ou des activités programmées. Cette fréquentation peut s'avérer être plus élevée en soirée et pendant les week-ends, lorsque les membres de la communauté ont davantage de temps libre pour participer à des activités culturelles. La fréquentation peut également augmenter pendant les vacances scolaires et les périodes de congés, lorsque les familles et les visiteurs ont plus de temps pour découvrir les offres culturelles locales.

Table des matières

Remerciements	1
Liste des tableaux	4
Table des illustrations	4
Liste des abréviations, sigles et acronymes	6
INTRODUCTION.....	7
1 Généralités sur les Tiers-lieux.....	8
1.1 Définitions et présentation des Tiers-lieux	8
1.2 Les différents types de Tiers-lieux	10
1.2.1 <i>Le coworking.....</i>	11
1.2.2 <i>Les ateliers de fabrication numérique</i>	12
1.2.3 <i>Les ateliers culturels</i>	12
1.2.4 <i>Les ateliers artisanaux partagés.....</i>	13
1.2.5 <i>Les laboratoires d'innovation sociale</i>	13
1.2.6 <i>Les foodlabs.....</i>	14
1.2.7 <i>Les Tiers-lieux d'activité agricole.....</i>	14
1.3 Les caractéristiques d'un Tiers-lieu.....	15
1.4 L'organisation des Tiers-lieux en France.....	17
1.5 Le financement des Tiers-lieux.....	18
1.6 Les avantages et les limites des Tiers-lieux	20
1.6.1 <i>Les avantages des Tiers-lieux</i>	20
1.6.2 <i>Les limites des Tiers-lieux</i>	21
1.7 Des limites à la définition de la problématique de la recherche	22
2 L'école française de la proximité.....	25
2.1 Les proximités.....	25
2.2 La proximité géographique	26
2.3 La proximité organisationnelle	28
2.4 La proximité cognitive	29
2.5 La proximité institutionnelle	30
2.6 La proximité sociale	32
2.7 Conclusion.....	33
3 Méthodologie de recherche	35
3.1 Définition de la méthodologie de recherche	35
3.2 Justification du choix de la méthodologie de recherche.....	37
3.3 La présentation de la méthodologie de recherche retenue	39

3.3.1	<i>Présentation des cinq Tiers-lieux étudiés</i>	39
3.3.2	<i>Présentation des méthodes de collecte de données mobilisées</i>	41
3.3.3	<i>Échantillon étudié</i>	43
3.3.4	<i>Analyse de données</i>	44
3.3.5	<i>La grille de codage</i>	44
4	Résultats	45
4.1	L'analyse des réponses au questionnaire	45
4.1.1	<i>Le profil des répondants à l'enquête</i>	45
4.1.2	<i>La répartition géographique des Tiers-lieux normands</i>	47
4.1.3	<i>Les services proposés par les Tiers-lieux</i>	49
4.1.4	<i>L'accessibilité et la fréquentation des Tiers-lieux en Normandie</i>	51
4.1.5	<i>Les attentes des répondants vis-à-vis du financement des Tiers-lieux</i>	55
4.2	La présentation des Tiers-lieux étudiés	57
4.2.1	<i>L'Écloserie Numérique</i>	58
4.2.2	<i>Le K-Rabo</i>	59
4.2.3	<i>L'EPN L@b</i>	61
4.2.4	<i>El Capitan Auberge participative autogérée</i>	62
4.2.5	<i>L'Arbre</i>	64
4.2.6	<i>Synthèse des présentations</i>	65
4.3	L'analyse des bénéfices de la présence des cinq Tiers-lieux dans les territoires ruraux normands pour les usagers	67
4.3.1	<i>Les Tiers-lieux, facilitateurs/accélérateurs de liens sociaux et de transfert mutuel de savoir-faire</i>	67
4.3.2	<i>Les Tiers-lieux, des espaces d'opportunités professionnelles pour les usagers</i>	69
4.3.3	<i>Les Tiers-lieux, des espaces de réflexion collective sur les enjeux de la société</i>	70
4.3.4	<i>Le Rythme de fréquentation des Tiers-lieux en milieu rural</i>	71
4.3.5	<i>Les avantages ou bénéfices liés à la fréquentation</i>	72
4.3.6	<i>Synthèse des bénéfices des Tiers-lieux pour les usagers</i>	74
4.4	Les bénéfices de la présence de Tiers-lieux pour les territoires ruraux	75
4.4.1	<i>Les problématiques spécifiques aux territoires ruraux</i>	75
4.4.2	<i>Les Tiers-lieux, des initiatives pour répondre aux problématiques spécifiques des territoires ruraux</i>	76
4.4.3	<i>Les perspectives d'évolution des Tiers-lieux pour répondre davantage aux problématiques des territoires ruraux</i>	77
4.4.4	<i>Synthèse des bénéfices des Tiers-lieux pour les territoires ruraux</i>	78
	CONCLUSION	82

Bibliographie.....	84
Table des annexes	I
Table des matières	89
Les Tiers-lieux ruraux en Normandie	92
Mots-clés.....	92

Les Tiers-lieux ruraux en Normandie

Cette étude analyse l'impact des Tiers-lieux ruraux normands, espaces de travail alternatifs favorisant collaboration, innovation et partage de compétences. Ils luttent contre l'isolement, revitalisent les territoires et créent des opportunités économiques et sociales en milieu rural.

La recherche vise à déterminer leur pertinence pour les pouvoirs publics, en étudiant les dynamiques de collaboration, les modèles économiques et les politiques publiques. L'objectif est d'évaluer leur impact sur l'attractivité des territoires ruraux et d'identifier les meilleures pratiques pour soutenir leur développement et pérennité.

La méthodologie combine approches qualitatives et quantitatives, avec entretiens, enquêtes, analyse de données statistiques et de documents officiels. Les résultats démontrent le rôle majeur des Tiers-lieux ruraux normands dans la revitalisation des territoires, en favorisant l'innovation, le développement économique et la cohésion sociale.

L'étude se concentre sur le cas de la Normandie et enrichit la littérature sur les Tiers-lieux ruraux. Les recommandations pratiques issues de l'étude peuvent être utiles aux pouvoirs publics et gestionnaires de Tiers-lieux pour soutenir et développer ces espaces en milieu rural.

Mots-clés

Tiers-lieux – Ruralité – Normandie – Développement local – Espaces collaboratifs –
Coworking – Innovation sociale – Transition écologique – Économie circulaire –
Inclusion numérique